

NOTE SUR LA REPARTITION
REGIONALE DE
L'INVESTISSEMENT

INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE : BILAN DES REALISATIONS ET RETOMBEEES ECONOMIQUES ET SOCIALES DE L'INVESTISSEMENT PUBLIC	3
I. EFFORT VOLONTARISTE DE RENFORCEMENT DES INVESTISSEMENTS PUBLICS	3
II. PORTEE REGIONALE DE L'INVESTISSEMENT PUBLIC	4
<i>II.1. Emergence de la région comme acteur principal dans le développement économique et social : exemple du modèle de développement des provinces du sud</i>	5
<i>II.2. Investissements dans les secteurs sociaux : la priorité à la réduction des disparités sociales et territoriales</i>	7
<i>II.3. Investissements en infrastructures : un gage de satisfaction des besoins de la population en termes de mobilité et de connexion entre les territoires</i>	22
<i>II.4. Investissements dans les secteurs productifs au service de l'attractivité économique des territoires</i>	26
<i>II.5. pôles urbains intégrés : levier pour un développement régional équilibré</i>	35
III. IMPACTS ECONOMIQUES ET SOCIAUX DES INVESTISSEMENTS PUBLICS AU NIVEAU DES REGIONS	39
<i>III.1. Impacts au niveau économique</i>	40
<i>III.2. Impacts au niveau social</i>	42
DEUXIEME PARTIE : PERSPECTIVES ET PREVISIONS 2018	44
I. PERFORMANCE DE L'INVESTISSEMENT PUBLIC : ADOPTION D'UN NOUVEAU SYSTEME DE GESTION DES PROJETS	44
II. REPARTITION REGIONALE DES INVESTISSEMENTS PUBLICS PROGRAMMES AU TITRE DE L'ANNEE 2018	45
<i>II.1. Grands projets d'investissement régional au titre du projet de loi de Finances 2018 -Budget Général-</i>	45
<i>II.2. Grands projets d'investissement régional au titre du projet de Loi de Finances 2018 -Etablissements et Entreprises Publics-</i>	68

INTRODUCTION

Ces dernières années, le Maroc a accru ses efforts en matière d'investissement public de manière significative, compte tenu de son rôle de levier du développement économique et social du pays. En effet, l'investissement public a plus que doublé (2,67 fois) durant les 10 dernières années, passant de 71 MMDH en 2006 à 190 MMDH en 2017. Un taux d'investissement total (public et privé) au-delà de 30% du PIB dans la dernière décennie, positionne le Maroc parmi les pays ayant les taux d'investissement les plus élevés dans la région.

Cet effort d'investissement public s'est répercuté positivement sur le plan économique, en termes de croissance qui a évolué à un rythme soutenu et résilient, mais aussi sur le plan social en termes de réalisations importantes, notamment en ce qui concerne l'accès aux services sociaux de base et la réduction des disparités.

En particulier, cette dynamique soutenue en matière d'investissement public a permis d'enregistrer des avancées considérables dans le cadre de la mise en œuvre des stratégies sectorielles ; à savoir : le Plan Maroc Vert, la stratégie industrielle, la stratégie énergétique, la stratégie touristique, le Maroc Numérique, Halieutis... Lequel effort a permis également le lancement des grands chantiers d'infrastructure et des projets structurants dans de multiples domaines tels que : les routes, les autoroutes, les barrages, les aéroports, TGV Casa-Tanger, complexe portuaire Tanger MED, port de Safi, port Nador West MED. Cela, compte non tenu du lancement des programmes de développement urbain intégré pour les villes de Casablanca, Rabat, Tanger, Tétouan, Salé, Marrakech, Kenitra et Al Hoceima.

C'est ainsi que, le Maroc capitalise aujourd'hui les plus grands projets africains d'infrastructure et la plus grande centrale solaire au monde. Il développe même une expertise notable en matière de grands chantiers d'infrastructures mise à profit dans le continent africain. Parallèlement, le Maroc a réalisé de réelles avancées dans le processus d'accélération de la transformation structurelle de son économie pour réduire sa sensibilité aux aléas climatiques, avec un objectif global que le secteur de l'industrie atteigne une part de 23 % du PIB en 2020.

En témoigne de cette orientation, le rétrécissement du poids de la céréaliculture dans la valeur ajoutée agricole, vers des niveaux nettement plus bas que ceux enregistrés dans le passé, à la faveur des productions industrielles à fortes productivité et valeur ajoutée. D'où l'émergence de métiers mondiaux du Maroc orientés vers l'export, dont le secteur automobile est désormais le premier secteur exportateur du pays.

Les résultats de l'investissement public se font également tangibles en matière de développement régional et local, puisque le Maroc s'est doté d'une large palette de programmes sociaux visant la réduction de la pauvreté, la lutte contre les disparités sociales et spatiales et le désenclavement des zones difficiles d'accès. Lesdits programmes se sont répercutés positivement sur les indicateurs sociaux nationaux, notamment :

- Le taux d'électrification rurale : 99,4 % ;
- Le taux d'approvisionnement en eau potable en milieu rural : 96 % ;

- Le taux d'accessibilité de la population rurale aux routes : 79% ;
- Le taux de mortalité infantile : 27 pour 1000 naissances vivantes en 2017 contre 40 en 2003-2004 ;
- Le taux de scolarisation pour le primaire, le collégial et le qualifiant : 99,1%, 90,4% et 70,1% respectivement en 2014-2015, contre 91,6%, 70,2% et 49,9% en 2008-2009 ;
- Le nombre des Villes Sans Bidonvilles (VSB) : déclaration de 58 VSB à fin septembre 2017 ;
- Le déficit en logements : 400.000 unités en 2017 contre 1.240.000 unités en 2002.

Combiné au grand projet de la régionalisation avancée enclenché par notre pays, l'investissement public a permis d'impulser les régions qui semblaient autrefois ne contribuer que très faiblement à la valeur ajoutée globale, à des niveaux très satisfaisants de création de la valeur. C'est le cas d'ailleurs des régions de sud qui se sont dotés dernièrement d'un nouveau modèle de développement socioéconomique. Il se base sur la création de pôles compétitifs capables de générer une nouvelle dynamique et des opportunités d'emploi nécessaires au profit des jeunes et des femmes, de consolider le développement intégré et de promouvoir la dimension culturelle, tout en s'appuyant sur la gouvernance responsable dans le cadre de la régionalisation avancée.

L'ensemble de ces réalisations témoigne du rôle de l'investissement public dans le renforcement du développement socio-économique du pays. Néanmoins, des efforts restent à fournir pour renforcer la performance de l'investissement et son impact sur l'amélioration des conditions de vie des citoyens : l'objectif étant de réaliser un développement territorial durable et inclusif.

C'est ainsi que le nouveau système de gestion des investissements publics (SGIP), actuellement en cours d'implantation au ministère de l'économie et des finances, permettra à terme d'améliorer le rendement socioéconomique de l'investissement public. Il est basé sur une meilleure sélection des projets d'investissement présentés au financement public, moyennant une analyse des coûts, des bénéfices et des impacts. Ainsi, le filtrage deviendra essentiel, particulièrement en fonction du profil du projet, de sa faisabilité, de son impact socio-économique et de sa soutenabilité budgétaire. Ce système permettra infinie la prise de décisions, tout au long du cycle de vie du projet d'investissement, sur des bases techniques et solides et partagés par tous.

La présente note dédiée à la répartition régionale de l'investissement public au titre de l'année 2018 : bilan des réalisations et perspectives d'amélioration, se compose de deux parties et parcourt dans la première partie le bilan des réalisations et les retombées économiques et sociales de l'investissement public au niveau régional. Ceci permettra de dégager les avancées réalisées et d'identifier les manquements reflétés dans certaines régions, à l'effet de les réduire au maximum. La deuxième partie présentera les perspectives d'amélioration du rendement socio-économique de l'investissement, à la lumière de l'adoption d'une nouvelle approche de gestion axée sur la performance, et évoquera vers la fin une présentation détaillée des projets d'investissement public prévus au niveau régional pour l'année budgétaire 2018.

PREMIERE PARTIE : BILAN DES REALISATIONS ET RETOMBEEES ECONOMIQUES ET SOCIALES DE L'INVESTISSEMENT PUBLIC

I. EFFORT VOLONTARISTE DE RENFORCEMENT DES INVESTISSEMENTS PUBLICS

La valeur que draine l'investissement public est indéniablement primordiale pour l'économie nationale. Conscient de cette importance, le gouvernement œuvre continuellement à donner une grande priorité aux chantiers d'investissement structurants, en vue de booster et soutenir le tissu productif national.

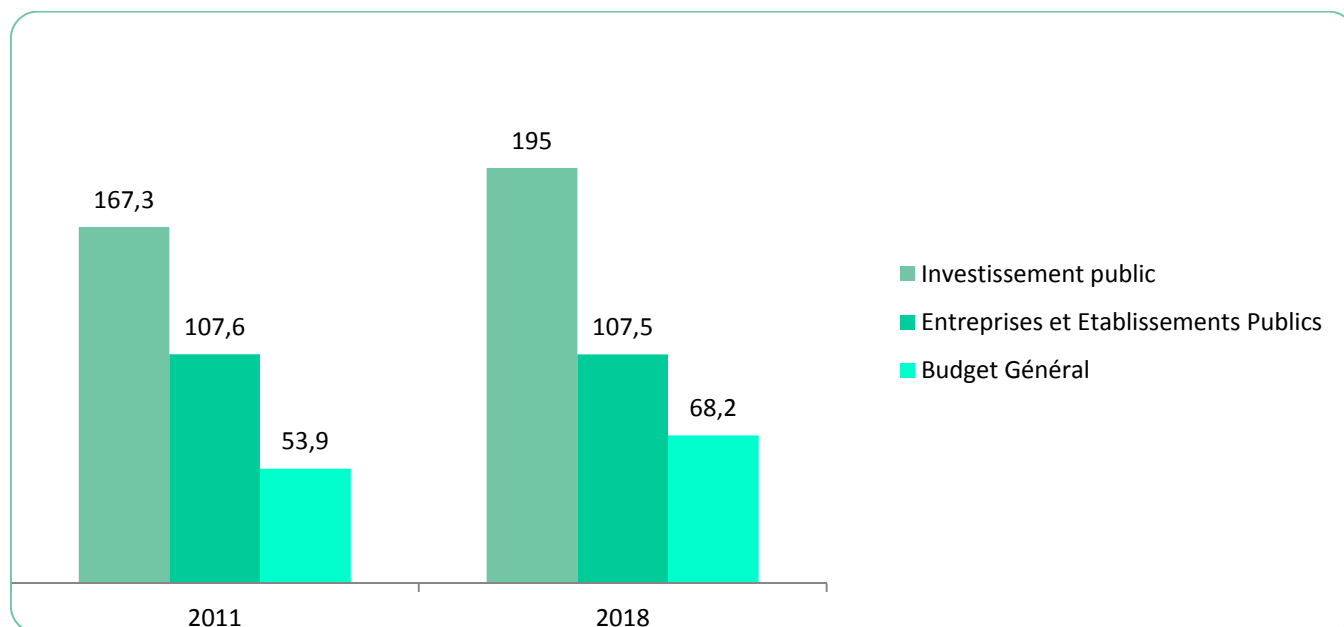
La tendance de l'effort d'investissement public pendant la période 2011-2018 se présente comme suit :

- Le montant global des investissements publics est passé de 167,3 MMDH à 195 MMDH sur la période 2011-2018, soit une augmentation de l'ordre 16,56% ou de 27,7 MMDH ;
- Les crédits d'investissement ouverts au titre du budget général se sont inscrits dans une tendance nettement haussière, passant de 53,9 MMDH en 2011 à 68,2 MMDH en 2018, soit une progression d'environ 26,5% ou de 14,3 MMDH. Cela compte non tenu des crédits de report qui viennent s'ajouter chaque année aux crédits neufs, et qui ont atteint 15.7¹ MMDH en 2017 ;
- Les Etablissements et les Entreprises Publics (EEP) ont également maintenu un niveau d'investissement élevé sur la même période, qui a atteint 107,5 MMDH en 2018 en termes de crédits programmés.

A cet égard, il est à rappeler que le gouvernement a œuvré à maintenir les montants alloués à l'investissement public à des niveaux bien élevés, et ce en dépit des efforts entrepris pendant la même période en vue de préserver les équilibres macroéconomiques, qui ont permis de ramener le déficit budgétaire à 4,1% du PIB en 2016 contre 7,2% en 2012.

¹ Situation provisoire de la Direction du Budget.

Evolution de l'investissement public entre 2011 et 2018 (en MMDH)



En termes de réalisations, l'effort sur les crédits ouverts s'est fortement traduit par une nette amélioration de la cadence d'exécution et l'apurement des crédits reportés. A titre d'illustration, le taux d'exécution des crédits d'investissement au titre du budget général est passé de 59,3% en 2012 à 75,25% en 2016. De même, l'effort pour l'assainissement des reports a permis de réduire leur volume de 21,3 MMDH en 2013 à seulement 15,7 MMDH en 2017. Par ailleurs, il est prévu que cet effort d'apurement des reports soit davantage consolidé suite à l'entrée en vigueur, à partir de 2018, de la disposition de la loi organique relative à la loi de finances fixant le plafond de reports des crédits à 30% des crédits ouverts par la loi de finances.

II. PORTEE REGIONALE DE L'INVESTISSEMENT PUBLIC

L'effort de l'investissement public au niveau régional se concrétise à travers l'émergence de la région comme acteur principal dans le développement économique et social, la réduction des disparités sociales et territoriales, le désenclavement des régions difficilement accessibles, le renforcement des infrastructures en termes de mobilité et de connexion entre les territoires, le développement des pôles urbains intégrés et l'aménagement du territoire, ainsi que l'amélioration de l'attractivité économique des territoires en poursuivant les investissements dans les secteurs productifs.

Par ailleurs, il sied de signaler que dans le cadre de la mise en œuvre du développement régional, les EEP jouent aussi un rôle prépondérant: 173 EEP œuvrant au niveau régional (dont 142 établissements publics, 10 entreprises à participation directe du Trésor et 21 entreprises relevant des collectivités territoriales). Cette forte présence territoriale contribue considérablement à la concrétisation des objectifs des politiques publiques et des stratégies sectorielles.

II.1. Emergence de la région comme acteur principal dans le développement économique et social : exemple du modèle de développement des provinces du sud

La Région constitue aujourd'hui une véritable locomotive pour le développement économique et social : c'est le niveau institutionnel le plus opportun pour la convergence des politiques publiques. Elle occupe une place de leader par rapport aux autres collectivités territoriales, eu égard à l'importance des attributions de développement qui lui sont conférées, et des moyens financiers qui sont mis à sa disposition.

Depuis l'entrée en vigueur des dispositions de la loi organique relative aux régions, les ressources financières affectées chaque année aux régions se sont renforcées, pour atteindre 7 MMDH au titre du projet de loi de finances 2018. Ce montant résulte de l'augmentation progressive des parts de l'Impôt sur les Sociétés et de l'Impôt sur le Revenu aux régions, (4% au lieu de 1%), et des recettes provenant des contrats d'assurance (20% au lieu de 13%). Cela en plus de l'augmentation des dotations budgétaires annuelles provenant du budget général.

Pour ce qui est des attributions conjointes ou transférées de l'Etat moyennant un transfert des moyens, des mécanismes et des outils contractuels, entre l'Etat et la Région, ils seront prévus dans le cadre de la mise en place d'un plan de transfert de compétences, pour permettre aux régions d'exercer convenablement leurs attributions.

Dans le même sens, conformément à l'article 83 de la loi organique relative aux régions, une attention particulière est accordée à l'accélération de la mise en place des Plans de Développement Régionaux (PDR). Ces plans fixent, pour six ans, les actions de développement de la région, compte tenu de leur nature, leur localisation et leur coût. En particulier, les PDR visent le développement des infrastructures et des équipements sociaux, la valorisation des ressources et du patrimoine des régions, le renforcement de l'attractivité et la compétitivité des territoires, la contribution à la croissance économique et la création d'emplois dans les régions.

A fin Août 2017, les 12 régions du Royaume se sont activées pour finaliser leur PDR pour les périodes 2016-2021 ou 2017-2022. Ainsi, les conseils régionaux de huit régions ont validé leurs PDR, à savoir : les régions de Casablanca-Settat, de Béni Mellal-Khénifra, de Souss-Massa, de Marrakech-Safi, de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, de Rabat-Salé-Kénitra, de Laâyoune-Sakia Al Hamra et de Dakhla-Oued Ed Dahab. Ces PDR se sont transmis par la suite au ministère de l'intérieur (Direction Générale des Collectivités Territoriales) pour examen et visa, et ce conformément aux dispositions de l'article 115 de la loi organique relative aux régions. Le coût global des PDR susmentionnés s'élève à 279,54 MMDH répartis par région comme suit :

Régions	Montant global (en MMDH)
Casablanca- Settat	115,80
Laâyoune - Sakia Al Hamra	66,22
Rabat - Salé- Kénitra	47,09
Béni Mellal - khénifra	36,00

Régions	Montant global (en MMDH)
Dakhla - Oued Eddahab	26,96
Souss - Massa	24,50
Marrakech- Safi	16,00
Tanger - Tétouan - Al Hoceima	13,19
Total	279,54

(*) La région de Casablanca-Settat a établi son PDR pour la période 2016-2030.

Le programme de développement des provinces du Sud, doté d'une enveloppe budgétaire de 77 MMDH sur la période 2015-2021, et d'un portefeuille d'environ 650 projets, s'inscrit pleinement dans cette dynamique impulsée par la régionalisation avancée. Lancé depuis 2015, suite aux Hautes Orientations Royales, ce programme a entamé aujourd'hui la phase de concrétisation des actions, après la signature des conventions de soutien financier de l'Etat au profit des trois régions du sud, et des contrats programmes de développement intégré pour chaque région.

Jusqu'au mois d'août 2017, le nombre des projets achevés a atteint 34 projets avec un investissement global de 2,71 MMDH. Toutefois, 161 projets sont actuellement en cours de réalisation pour un montant de 29,23 MMDH, et d'autres sont prévus avant la fin de l'année 2017 pour un investissement de près de 8 MMDH. Plus précisément, l'état d'avancement des principaux projets s'inscrivant dans le cadre de cet ambitieux programme, se résume comme suit :

- Barrage Fask sur l'Oued Seyad dans la Province de Guelmim : il vise l'alimentation en eau potable de la région de Guelmim, la protection de la ville de Guelmim contre les inondations, la recharge de la nappe, le développement de l'irrigation dans la plaine de Guelmim et l'amélioration de l'épandage des eaux de crues. En 2017, le marché relatif aux travaux de construction a été engagé d'un montant de 1,1 MMDH. Par ailleurs, il est à rappeler que le coût global du projet s'élève à 1,5 MMDH et qu'il profite d'un don Qatari de 150 Millions de Dollars (dont la convention de financement a déjà été signée) ;
- Projet de la voie express Tiznit-Dakhla sur 1000 km : il vise la réalisation d'une forte liaison entre les provinces du sud et celles du nord, l'amélioration des échanges économiques, le développement de l'offre du transport entre les régions concernées et l'amélioration de la sécurité routière. Le coût global du projet est de 8,5 MMDH, dont 6,5 MMDH au titre de la contribution de l'Etat et 2 MMDH au titre de la contribution des trois régions du sud. En termes de réalisations, il est à signaler que la première tranche de la voie-express Tiznit-Laâyoune (soit 40 km) d'un coût de 230,2 MDH a déjà été lancée. Les travaux d'élargissement de la route de Laâyoune-Dakhla sur un linéaire de 155,8 km et d'un coût de 320,7 MDH ont déjà commencé. Toutefois, il est prévu de lancer les travaux dans la province de Boujdour sur un tronçon de 78,1 km, avant la fin de l'année 2017, et ce pour un coût global estimé à 220,4 MDH ;
- Phosphate et énergies renouvelables : les projets programmés sont en cours de réalisation pour un montant global de 20 MMDH, notamment les deux unités industrielles d'extraction et de valorisation des phosphates (12,60 MMDH) et la connexion de la ville de Dakhla au réseau électrique national (2,372 MMDH) ;

- Projets relatifs au développement des énergies renouvelables : il s'agit de l'achèvement du parc éolien d'Akhefennir pour une puissance installée de 100 MW et un coût global de 1,66 MMDH, et du lancement des travaux de la centrale solaire photovoltaïque NOOR à Laâyoune et Boujdour pour un investissement global de 1,267 MMDH, dans le cadre de partenariat public privé ;
- Projets relatifs au secteur de l'eau : à ce propos, il y a lieu de signaler l'achèvement des projets portant sur le renforcement en eau potable de la ville de Dakhla (250 MDH), l'assainissement liquide de la ville de Dakhla (248 MDH), le renforcement de l'eau potable par dessalement à Boujdour (123 MDH) ;
- Poursuite de la technopole de Foum El Oued (2,1 MMDH).

Par ailleurs, et avant fin 2017 il est prévu le lancement des projets d'assainissement de la ville de Laâyoune (400 MDH) et d'installation d'un groupe diesel pour le renforcement de la centrale électrique de Dakhla (375 MDH), ainsi que des projets relevant des secteurs de l'éducation nationale, la culture, l'artisanat, la promotion de l'emploi... De même, le nombre des projets programmés au titre de la période 2018-2020 est de plus de 270 projets pour un montant global de plus de 37 MMDH. Parmi ces projets dont le démarrage est prévu en 2018, il y a le port Ilot de l'OCP à Laâyoune (4,2 MMDH), les projets éoliens à Tiskrad et Boujdour (5,4 MMDH), la station de dessalement et les infrastructures d'irrigation des 5000 ha dans la zone de Dakhla (1,703 MMDH), le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Laâyoune (1,2 MMDH), les villages de pêche et les projets de développement de l'aquaculture (3,56 MMDH), l'eau potable et l'assainissement (843 MDH) et la mise à niveau urbaine (815 MDH).

II.2. Investissements dans les secteurs sociaux : la priorité à la réduction des disparités sociales et territoriales

II.2.1. Programmes de l'INDH : Bilan des réalisations

Le bilan consolidé de la période 2014-2016 de l'INDH indique que 12.205 projets et 3.848 actions ont été initiés dans les 12 régions du Royaume, pour près de 3,2 millions de bénéficiaires. L'investissement global induit par cette opération est de près de 10,28 MMDH, dont plus de 6,26 MMDH au titre de la contribution de l'INDH, soit plus de 60% du financement total. Le tableau suivant présente la ventilation annuelle de cet effort d'investissement :

Année	Nombre de Projets	Nombre d'Actions	Montant global en DH	Part INDH En DH	Bénéficiaires
2014	4 377	1 521	3 927 340 926	2 235 474 707	1 197 682
2015	4 284	1 404	3 535 153 313	2 170 969 496	1 069 927
2016	3 544	923	2 822 312 921	1 859 642 042	984 268
Total général	12 205	3 848	10 284 807 160	6 266 086 245	3 251 877

La répartition régionale des projets réalisés par programme se présente comme suit :

► **Programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural**

Avec un investissement de plus de 2,2 MMDH, dont 1,5 MMDH au titre de la contribution de l'INDH, ce programme a permis la réalisation de 4 173 projets et 503 actions au profit de 1 139 361 bénéficiaires. Le tableau ci-dessous présente la répartition régionale du programme :

Région	Nombre Projet	Nombre Action	Montant global en DH	Part INDH en DH	Bénéficiaires
Béni Mellal-Khénifra	312	31	101 578 037	82 800 686	94 205
Casablanca-Settat	132	17	104 221 803	59 006 807	41 712
Drâa-Tafilalet	672	80	417 253 299	239 967 039	182 780
Fès-Meknès	640	78	403 657 106	291 586 553	169 719
Guelmim-Oued Noun	159	45	77 252 489	58 266 550	52 085
Laâyoune-Sakia El Hamra	15	10	2 523 228	2 429 239	4 733
Oriental	447	49	198 399 316	148 694 636	108 909
Marrakech-Safi	766	94	388 092 639	260 334 733	203 988
Rabat-Salé-Kénitra	322	38	179 007 912	147 661 784	87 112
Souss-Massa	553	39	218 008 737	163 522 422	146 460
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	155	22	120 581 329	77 065 447	47 658
Total général	4 173	503	2 210 575 895	1 531 335 896	1 139 361

► **Programme de lutte contre l'exclusion sociale en milieu urbain**

Avec une enveloppe de près de 3,1 MMDH, dont 63% au titre de la contribution de l'INDH, ce programme concerne 1 826 projets et 624 actions bénéficiant à environ 862 102 bénéficiaires. La répartition régionale du programme est donnée dans le tableau suivant :

Région	Nombre Projet	Nombre Action	Montant global En DH	Part INDH En DH	Bénéficiaires
Béni Mellal-Khénifra	189	70	164 612 759	125 309 288	89 116
Casablanca-Settat	506	312	610 315 979	318 526 455	232 795
Dakhla-Oued Eddahab	49	12	35 686 949	24 914 979	17 061
Drâa-Tafilalet	53	10	78 727 607	59 902 607	32 186
Fès-Meknès	213	41	405 095 375	270 521 860	97 157
Guelmim-Oued Noun	41	20	77 830 585	41 521 204	26 489
Laâyoune-Sakia El Hamra	20	7	26 613 225	25 636 030	18 503
L'oriental	154	29	170 655 920	148 695 916	66 425
Marrakech-Safi	84	22	199 153 111	139 407 257	52 685
Rabat-Salé-Kénitra	246	71	790 040 837	390 405 995	99 471
Souss-Massa	180	18	181 151 916	133 634 012	84 144
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	91	12	306 920 369	241 586 320	46 070
Total général	1 826	624	3 046 804 632	1 920 061 923	862 102

► Programme de lutte contre la précarité

Ce programme est destiné à une population de 397 702 bénéficiaires et porte sur 865 projets et 565 actions, pour une enveloppe budgétaire de plus de 1,7 MMDH, dont la contribution de l'INDH s'élève à plus de 0,8 MMDH. Le tableau suivant présente la répartition régionale du programme.

Région	Nombre Projet	Nombre Action	Montant global en DH	Part INDH en DH	Bénéficiaires
Béni Mellal-Khénifra	51	19	234 854 905	55 699 847	23 897
Casablanca-Settat	148	99	313 821 394	150 415 037	52 067
Dakhla-Oued Eddahab	7	8	11 444 319	5 744 319	3 192
Drâa-Tafilalet	67	18	50 338 777	37 959 537	28 570
Fès-Meknès	104	182	173 500 051	140 043 051	59 010
Guelmim-Oued Noun	16	15	23 447 690	19 168 440	9 261
Laâyoune-Sakia El Hamra	41	30	37 447 550	15 639 200	28 135
Oriental	92	39	171 175 639	86 374 839	39 100
Marrakech-Safi	86	46	106 799 375	81 876 075	35 416
Rabat-Salé-Kénitra	102	72	354 450 919	100 305 533	48 850
Souss-Massa	82	21	106 455 539	63 746 150	32 239
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	69	16	125 236 921	77 615 421	37 965
Total général	865	565	1 708 973 079	834 587 449	397 702

► Programme transversal

852 712 citoyens ont bénéficié de 5.341 projets et 2 156 actions financés par une enveloppe budgétaire de plus de 3,3 MMDH, dont plus de 1,9 MMDH au titre de la contribution de l'INDH. La répartition régionale du programme transversal est étayée dans le tableau suivant :

Région	Nombre Projet	Nombre Action	Montant global en DH	Part INDH en DH	Bénéficiaires
Béni Mellal-Khénifra	445	256	208 982 806	145 325 412	74 584
Casablanca-Settat	670	401	603 931 937	306 436 431	149 486
Dakhla-Oued Eddahab	344	102	50 432 727	24 287 119	21 919
Drâa-Tafilalet	425	107	183 035 169	108 782 453	48 170
Fès-Meknès	634	270	350 444 827	235 104 662	112 027
Guelmim-Oued Noun	142	65	56 301 260	39 614 774	26 130
Laâyoune-Sakia El Hamra	323	83	47 341 051	28 810 411	36 952
Oriental	572	183	380 105 160	192 973 633	74 332
Marrakech-Safi	502	130	330 515 105	225 346 658	86 388
Rabat-Salé-Kénitra	329	187	434 466 634	229 606 835	61 257
Souss-Massa	580	247	184 629 045	124 574 750	94 569
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	375	125	488 267 833	319 237 839	66 898
Total général	5 341	2 156	3 318 453 554	1 980 100 977	852 712

► Programme de mise à niveau territoriale

L'exécution des projets du programme dans les 22 provinces cibles est marquée par la mise en œuvre de 700 projets relatifs aux secteurs de la santé, de l'éducation, de l'adduction en eau potable, de l'électrification rurale et de désenclavement en monde rural. Cela a impliqué la mobilisation d'un investissement global de 5,1 MMDH provenant du Fonds de Soutien à l'INDH et de la contribution des départements ministériels concernés. A fin 2016, le taux d'avancement de la réalisation des projets inscrits au titre du programme a atteint 90%.

II.2.2. Solidarité et développement social

La stratégie du ministère de la famille, de la solidarité, de l'égalité et du développement social adoptée depuis 2012, vise la promotion de la situation des catégories concernées par l'intervention du ministère, tout en ciblant davantage l'éradication des disparités sociales à l'intérieur et entre les différentes régions et provinces du Royaume. Les actions menées sur le plan local et régional sont pilotées à travers les deux organismes sous tutelle (l'Entraide Nationale et l'Agence de Développement Social) d'une part, et le partenariat avec la société civile, d'autre part. Cette dernière est considérée en tant que locomotive du développement et un partenaire clé pour la mise en œuvre des programmes au niveau local et régional.

Dans ce cadre, des enveloppes budgétaires pour les années 2014, 2015 et 2016, respectivement de l'ordre de 43,29 MDH, de 34,38 MDH et de 21,33 MDH, ont été allouées localement à l'appui des associations relevant de la société civile et œuvrant dans les domaines de la solidarité, de la femme, de la famille, de l'enfance et de handicap. La répartition des montants octroyés par région en 2016 ainsi que le nombre des projets concernés, peuvent être illustrés dans le tableau ci-après :

Région	Nombre de projets	Montant en DH
Dakhla - Oued Eddahab	10	913 500
Casablanca- Settat	11	1 499 200
Rabat - Salé- Kenitra	28	3 576 380
Oriental	24	2 951 570
Laâyoune-Sakia El Hamra	13	1 071 605
Sous - Massa	13	1 313 936
Darâa - Tafilelt	17	2 107 184
Béni Mellal - Khénifra	10	942 600
Guelmim -Oued Noun	14	943 200
Marrakech - Safi	25	2 342 595
Fès - Meknès	14	1 875 180
Tanger - Tétouan - Al Hoceima	15	1 791 450
Total	194	21 328 400

En matière de renforcement des dispositions institutionnelles visant à promouvoir l'égalité et l'autonomisation économique des femmes, le ministère a poursuivi le projet d'instauration de 40 Espaces Multifonctionnels pour les Femmes (EMF) dans les différentes régions du Royaume et ce, en partenariat avec l'Entraide Nationale, pour une enveloppe budgétaire de 8 MDH répartie entre les différents centres du Royaume comme suit :

Région	Nombre de centres
Dakhla - Oued Eddahab	1
Laâyoune - Sakia El Hamra	3
Darâa -Tafilelt	3
Béni Mellal -Khénifra	1
Guelmim -Oued Noun	4
Tanger -Tétouan- Al Hoceima	4
Marrakech- Safi	2
Oriental	5
Rabat- Salé- Kenitra	5
Sous- Massa	3
Fès- Meknès	5
Casablanca - Settât	4
Total	40

Les centres d'écoute et d'orientation juridique pour les femmes et les filles victimes de violence sont des structures locales, gérées par des associations féminines ayant pour missions d'assurer l'accueil des victimes. Elles reçoivent un appui financier du ministère s'élevant à 24 MDH en 2016 et bénéficiant à 142 associations participatives comme le montre le tableau suivant :

Région	Nombre d'associations appuyées
Tanger-Tétouan-Hoceima	11
Oriental	10
Fès-Meknès	31
Rabat-Salé-Kénitra	16
Béni-Mellal-Khenifra	8
Casablanca - Settât	18
Marrakech -Safi	15
Drâa - Tafilelt	10
Souss - Massa	5
Guelmim- Oued- Noun	4
Laâyoune -Sakia El Hamra	4
Dakhla - Oued Eddahab	6
24 MDH répartis entre 142 associations	

Egalement, un montant de 66,23 MDH a été attribué en 2016 au profit de 6083 enfants au titre du programme d'appui à la scolarisation des enfants en situation de handicap et a été réparti comme suit :

Région	Nombre des associations	Nombre des bénéficiaires	Montant en DH
Dakhla- Oued Eddahab	1	13	70 070
Laâyoune - Sakia El Hamra	4	77	696 300
Darâa -Tafilelt	7	240	2 416 440
Guelmim - Oued Noun	8	272	2 792 757
Marrakech -Safi	11	283	3 260 460
Béni Mellal - Khénifra	12	252	4 011 150
Oriental	18	702	6 168 012

Tanger - Tétouan - Al Hoceima	10	560	6 564 970
Rabat - Salé - Kénitra	24	725	7 552 810
Souss - Massa	11	647	7 905 210
Fès - Meknès	22	934	9 569 130
Casablanca - Settat	23	1378	15 224 901
Total	151	6083	66 232 210

Par ailleurs, et afin de faciliter l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, 4459 demandes de financement des activités génératrices de revenus ont été reçues en 2015, dont 32 d'un montant de 1,62 MDH ont été approuvées et touchent le secteur de services (50%), de la production (22%) et du commerce (28%). Ces projets se présentent au niveau régional comme suit :

Ville	Nombre de projets
Oujda	2
Rabat	7
Casablanca	2
Marrakech	7
Tanger	3
Fès	6
Agadir	4
Settat	1
Total	32

Enfin, un programme de construction, d'aménagement et d'équipement des centres d'accueil et d'orientation des personnes en situation de handicap, a été lancé en 2016 et a concerné 41 centres (présentés dans le tableau ci-dessous) dans sa première phase pour couvrir par la suite tout le territoire national :

Région	Nombre de centres
Dakhla - Oued Eddahab	1
Laâyoune -Sakia El Hamra	2
Darâa- Tafilelt	1
Béni Mellal - Khénifra	5
Guelmim - Oued Noun	1
Tanger - Tétouan - Al Hoceima	5
Marrakech - Safi	5
Oriental	6
Rabat - Salé - Kénitra	2
Souss - Massa	3
Fès -Meknès	1
Casablanca - Settat	9
Total	41

II.2.3. Promotion de l'emploi des jeunes dans le monde rural

Le projet « Promotion de l'Emploi des Jeunes en milieu rural » (PEJ), élaboré dans le cadre de la coopération marocco-allemande (GIZ : l'Agence de Coopération Allemande au Développement Durable), a pour objectif la formation et l'encadrement des associations œuvrant dans les zones rurales relevant des provinces de Séfrou, de Taza et de Taounate. En

particulier, ce projet vise l'appui aux initiatives locales pour l'emploi, notamment à travers la création des espaces d'emploi en partenariat avec les collectivités rurales ciblées, l'intermédiation des jeunes en milieu rural, l'amélioration de leur employabilité ainsi que la mise en place des « cellules entrepreneuriales » destinées aux porteurs d'idées et entrepreneurs locaux. Cette expérience a été lancée en 2015 pour une période de trois ans, mais vue les résultats obtenus, il a été convenu de l'étendre spatialement et temporellement pour une généralisation à terme.

Une autre expérience pilote intitulée « Unités Mobiles pour l'amélioration de l'Employabilité pour la population Rurale au Maroc (UMER) », a été lancée en 2016, avec l'appui de l'Agence de Coopération Allemande au Développement Durable, et s'étale jusqu'à la fin de 2018. Elle se fixe comme objectif le renforcement de l'employabilité de la population rurale, notamment en assurant des services mobiles de proximité de l'emploi des femmes et des hommes résidants dans le milieu rural. Ciblant des secteurs bien délimités (dont l'énergie, l'eau et le tourisme durable), cette expérience vise à offrir un niveau minimal des services d'information, d'enregistrement, de conseil et de consulting. Le coût global du projet est estimé à 4 millions d'euros, et il couvrira les régions de l'Oriental et de Souss-Massa ainsi que les provinces de Tadla, Ouarzazate, Midelt, Tata, Azilal, Taza, Séfrou et Taounate.

II.2.4. Résorption du déficit en infrastructures dans le monde rural

Le programme Royal baptisé « Programme de Réduction des Disparités Territoriales et Sociales » (PRDTS) et qui vise l'amélioration des conditions de vie des populations rurales et des zones de montagne, s'est doté d'une enveloppe budgétaire de près de 50 MMDH constituée des ressources ci-après :

- 20 MMDH au titre de la contribution des conseils régionaux ;
- 12,8 MMDH au titre de la contribution des départements ministériels concernés (l'agriculture, l'équipement, la santé et l'éducation nationale), à programmer au niveau de leur budget annuel dans le cadre du Projet de Loi de Finances, pour être verser par la suite au FDRZM (Fonds de Développement Rural et des Zones de Montagnes) en fonction des besoins ;
- 10,5 MMDH au titre de la contribution du FDRZM ;
- 4,1 MMDH au titre de la contribution de l'INDH ;
- Et 2,56 MMDH au titre de la contribution de l'ONEE.

Les projets inscrits au titre du programme portent essentiellement sur des opérations de désenclavement et d'amélioration de l'accessibilité, d'amélioration de l'accès à l'eau potable, de généralisation de l'électrification et d'amélioration de l'offre de soin et d'éducation.

Il est à noter que la gouvernance du programme repose sur le cadre institutionnel défini par la Stratégie Nationale de Développement de l'Espace Rural et des Zones de Montagne (SNDRZM), avec la mise en place d'une Commission Nationale de Développement de l'Espace Rural et des Zones de Montagnes (CNDERZM) présidée par le ministre de l'agriculture, et de Commissions Régionales de Développement de l'Espace Rural et des Zones de Montagne (CRDERZM) conduites par les Walis.

Afin d'apporter les éclairages substantiels et procéduriers quant à la contenance du programme et aux conditions générales de sa mise en œuvre, ainsi que les mécanismes de suivi des projets et d'évaluation des réalisations en fonction des objectifs prédéterminés, une note de cadrage a été établie et signée, lors de la réunion tenue le 02 juin 2017 au siège du ministère de l'intérieur, en présence des ministres concernés. Sachant par ailleurs qu'une première réunion des organes de gouvernance, dans ce sens, a été tenue en mois de mars 2017 pour discuter du cadre institutionnel et budgétaire de la mise en œuvre.

Les procès-verbaux relatifs aux plans d'action 2017 des régions ont été signés le 28 juillet 2017, suite aux réunions de la CNDERZM et des CRDERZM concernées, tenues entre le 10 et le 24 juillet 2017 au siège du ministère de l'agriculture. L'enveloppe budgétaire allouée au financement de ces plans est estimée à 8,31 MMDH, répartie entre les contributions du FDRZM et des départements ministériels concernés (3,46 MMDH), des conseils régionaux (3,47 MMDH), de l'INDH (909 MDH) et de l'ONEE (446 MDH). Il s'agit en particulier de concrétiser les actions ci-après :

- Construction et aménagement d'environ 2850 km de routes et de pistes rurales, y compris les ouvrages d'art y afférents, pour une enveloppe de 2,75 MMDH ;
- Alimentation en eau potable de 330 douars appartenant à 49 communes rurales dans 12 provinces ciblées pour une enveloppe de 55 MDH ;
- Raccordement au réseau d'électricité de 47 douars relevant de 12 communes rurales au niveau de 7 provinces pour une enveloppe de 59 MDH ;
- Mise à niveau des établissements d'enseignement au niveau de 340 communes rurales appartenant à 48 provinces pour une enveloppe de 435 MDH ;
- Mise à niveau des établissements de santé au niveau de 208 communes rurales appartenant à 64 provinces pour un montant de 160 MDH.

Le plan d'action 2017 des régions au titre du PRDTS (financé par les fonds du FDRZM, y compris les contributions des départements ministériels concernés), se présente par domaine d'intervention comme suit :

Région	Secteur	Coût (en MDH)
Tanger-Tétouan-Al-Hoceima	Routes rurales	326,70
	Santé	38,75
	Education	198,00
	Etudes et assistance technique	1,00
Oriental	Routes rurales	286,00
	Santé	8,00
	Education	12,00
	Etudes et assistance technique	21,00
Fès-Meknès	Routes rurales	276,00
	Santé	16,00
	Education	54,00
	Etudes et assistance technique	17,00
Rabat -Salé-Kénitra	Routes rurales	198,33
	Santé	6,07
	Etudes et assistance technique	9,82

Région	Secteur	Coût (en MDH)
Beni Mellal-Khénifra	Routes rurales	208,00
	Santé	18,00
	Education	51,00
	Etudes et assistance technique	14,00
Casablanca-Settat	Routes rurales	294,00
	Santé	12,00
	Education	11,00
	Adduction en eau potable	28,00
	Etudes et assistance technique	1,90
Marrakech-Safi	Routes rurales	316,53
	Santé	19,50
	Education	41,63
	Adduction en eau potable	15,80
	Electrification	0,16
	Etudes et assistance technique	7,62
Daraa- Tafilalet	Routes rurales	239,00
	Santé	11,00
	Adduction en eau potable	7,00
	Electrification	57,00
	Etudes et assistance technique	23,00
Souss- Massa	Routes rurales	387,00
	Santé	5,00
	Education	18,00
	Adduction en eau potable	1,00
	Electrification	2,00
	Etudes et assistance technique	40,00
Guelmim- Oued Noun	Routes rurales	69,00
	Santé	2,00
	Education	2,00
	Etudes et assistance technique	1,50
Laâyoune -Sakia El Hamra	Routes rurales	43,20
	Santé	5,30
	Education	0,45
	Etudes et assistance technique	0,40
Dakhla-Oued Eddahab	Routes rurales	29,31
	Santé	3,00
	Education	1,78
	Etudes et assistance technique	3,43
Total		3 459,18

Par ailleurs, et en ce qui concerne le Programme de Généralisation de l'Accès à l'Eau Potable (PAGER), le taux d'accès à l'eau potable (TAEP) dans le milieu rural est de 96% en 2016 contre 93% en 2012. Le total cumulé des investissements à ce titre a atteint 3.964 MDH sur la période 2012-2015. Il a permis de desservir une population additionnelle de 67.000 personnes. En 2018, il est prévu de porter le TAEP à 97% pour un investissement s'élevant à 925 MDH, contre 96,5% en 2017.

De même, le Programme d'Electrification Rurale Globale (PERG) a permis, depuis son démarrage en 1996 et à fin 2016, le raccordement au réseau à 39.445 villages ce qui a donné l'accès à l'électricité à 2.099.675 foyers. De même, 1.500 écoles, 650 mosquées et 60 dispensaires ont été électrifiées en 2016. Ainsi, le taux d'électrification rurale (TER) est passé de 18% à fin 1995 à 99,43% à fin 2016, pour un investissement global de plus de 23,1 MMDH. En 2016, une enveloppe budgétaire de 607 MDH a été consacrée à l'électrification de 349 villages, mettant ainsi l'électricité à la disposition de 11.883 nouveaux foyers ruraux et ce, outre l'électrification de 232 écoles, 303 mosquées et 28 dispensaires. 19.100 foyers dans 892 villages ont été équipés par des kits photovoltaïques.

En 2017 et avec un budget de 826 MDH, 570 villages seront électrifiés dans le cadre du PERG mettant ainsi l'électricité à la disposition de 14.770 foyers ruraux. Le TER à fin juin 2017 a atteint 99,47% et atteindra 99,57% à fin 2017.

Les projections du PERG pour la période 2017-2019 concernent 2.100 villages regroupant 52.470 foyers et devant porter le taux d'électrification rurale à 99,93% en 2019.

Enfin, et dans le cadre du Programme National des Routes Rurales 2 (PNRR 2) qui porte sur la construction et l'aménagement d'un linéaire total de 15.560 km de routes rurales, avec un coût de 15,5 MMDH, le taux d'accessibilité a enregistré 79,3% à fin 2016 contre 80% initialement prévu pour l'achèvement du programme.

II.2.5. Amélioration de l'offre de soins et d'infrastructure sanitaire

Durant les dernières années, le secteur de la santé a connu une amélioration substantielle et continue de l'infrastructure sanitaire répartie sur tout le territoire national. L'effort consenti concerne la construction, la maintenance et l'équipement des centres hospitaliers universitaires, régionaux, provinciaux et de proximité. Cette amélioration s'est exprimée notamment en termes de capacité litière illustrée dans les tableaux ci-après :

► Etablissements mis en service au titre de l'année 2016 :

Région	Province	Etablissement	Capacité litière
Béni Mellal - Khénifra	Khénifra	CHP de Khénifra	175 lits
Darâa - Tafilalet	Ouarzazate	Hôpital El Kalaa M'Gouna	45 lits
	Midelt	CHP de Midelt	70 lits
Total			290 lits

► Etablissements en cours de réalisation au titre de l'année 2017 :

- Les Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) :

Région	Province	Etablissement	Capacité litière	Coût du projet (en MDH)
Tanger Tétouan Al Hoceima	Tanger	CHU de Tanger	771 lits	2.330
Rabat Salé Kenitra	Rabat	Hôpital Ibn Sina du CHU de Rabat	858 lits	2.900
Souss Massa	Agadir	CHU d'Agadir	867 lits	2.000
Laâyoune -Sakia lhamra	Laâyoune	CHU de Laâyoune	500 lits	1.200
Total			2 996 lits	8.430

- Les Centres Hospitaliers Régionaux et Provinciaux (CHR et CHP) :

Région	Province	Etablissement	Capacité litière	Coût du projet (en MDH)
Tanger Tétouan Al Hoceima	Tétouan	CHP de Tétouan (Extension et réhabilitation)	324 lits	107,2
	Tanger	CHR de Tanger (Extension et réhabilitation)	30 lits	52
	Al Hoceima	CHP d'Al Hoceima	250 lits	300
	Larache	CHP de Larache (Extension et réhabilitation)	40 lits	59
	Chefchaouen	CHP de Chefchaouen (Extension et réhabilitation)	218 lits	41
	Ouazzane	CHP d'Ouazzane	120 lits	88
Oriental	Driouch	CHP de Driouch	150 lits	140
	Nador	CHP de Nador	250 lits	300
Fès-Meknès	Taza	CHP de Taza (Extension et réhabilitation)	87 lits	77,5
	Azrou	CHP d'Azrou (Extension et réhabilitation)	65 lits	100
	My Yaacoub	CHP de My Yaacoub	70 lits	92
	Guercif	CHP de Guercif	120 lits	160
Rabat Salé Kenitra	Rabat	CHR My Youssef de Rabat	300 lits	460
	Salé	CHP de Salé	250 lits	310
	Skhirat- Témara	CHP de Témara	250 lits	310
	Kenitra	CHP de Kenitra	450 lits	530
	Khemisset	CHP de Khemisset	270 lits	290
Béni Mellal- Khénifra	Fkih Ben Salah	CHP de Fkih Ben Salah	250 lits	290
	Khouribga	CHP de Khouribga (Extension et réhabilitation)	35 lits	60
Casablanca - Settat	My Rachid	CHP de My Rachid	120 lits	160
	Mohammedia	CHP de Mohammedia	270 lits	320
Marrakech- Safi	El Kalaa	CHP d'El Kalaa (Extension et réhabilitation)	46 lits	55,5
	Essaouira	CHP d'Essaouira (Extension et réhabilitation)	36 lits	129
Darâa- Tafilalet	Er-Rachidia	CHP d'Er-Rachidia (Extension et réhabilitation)	42 lits	225
	Ouarzazate	CHP d'Ouarzazate (Extension et réhabilitation)	53 lits	105
	Tinghir	CHP de Tinghir	120 lits	160
Sous-Massa	Taroudant	CHP de Taroudant (Extension et réhabilitation)	-	28
Guelmim- Oued Noud	Sidi Ifni	CHP de Sidi Ifni	120 lits	160
	Guelmim	CHP de Guelmim	250 lits	300
	TanTan	CHP de TanTan 2 ^{ème} tranche (Extension et réhabilitation)	120 lits	10
	Assa-Zag	CHP d'Assa-Zag (Extension et réhabilitation)	15 lits	30
Laâyoune- Sakia El Hamra	Tarfaya	CHP de Tarfaya	70 lits	91
Total			4791 lits	5.540,2

- Les Hôpitaux Provinciaux (HP) :

Région	Province	Etablissement	Capacité litière	Coût du projet (en MDH)
Tanger Tétouan Al Hoceima	Tétouan	HP de Benkarich	90 lits	85
	Fahs-Anjra	HP de Ksar Sghir	45 lits	61
	Chefchaouen	HP de Bab Berred	45 lits	61
	Larache	HP de Ksar El Kebir	45 lits	70
	Al Hoceima	HP de d'Imzourène	45 lits	63
Oriental	Taourirt	HP de Laayoune Sidi Mellouk	45 lits	62
	Figuig	HP de Figuig	45 lits	62
	Talsint	HP de Talsint	45 lits	62
	Nador	HP de Zaio	45 lits	59
	Berkane	HP de Ahfir	45 lits	62
	Driouch	HP de Midar	45 lits	62
Fès-Meknès	Boulemane	HP de Boulemane	45 lits	62
	Taounate	HP de Tissa	45 lits	64
Rabat Salé Kenitra	Skhirat-Témara	HP de Tamesna	45 lits	64
	Sidi Slimane	HP de Sidi Yahya	45 lits	64
	Sidi Kacem	HP de Jorf El Malha	45 lits	64
	Sidi Kacem	HP de Belksiri	45 lits	62
Béni Mellal-Khénifra	Azilal	HP de Demnat	45 lits	52
Casablanca - Settat	Médiouna	HP de Médiouna	45 lits	49
	Nouaceur	HP de Bouskoura	45 lits	66
	Sidi Bernoussi	HP de Sidi Moumen	45 lits	59
	El Jadida	HP de Sidi Ismail d'El Jadida	45 lits	62
Marrakech-Safi	Marrakech	HP de Tamanar	45 lits	61
		HP d'Ait Ourir	45 lits	61
		HP de Tamansourt	70 lits	76
		HP de Loudaya	45 lits	61
		HP de Sidi Youssef Ben Ali	45 lits	61
		HP de M'Hamid	45 lits	61
		HP d'Imintanout	45 lits	61
Darâa-Tafilalet	Er-Rachidia	HP de Rissani	45 lits	65
		HP d'Efroud	83 lits	110
	Ouarzazate	HP de Boumalen Dades	45 lits	50
	Midelt	HP de Rich	45 lits	57
		HP de Boumia	25 à 45 lits	44
Sous-Massa	Tiznit	HP de Tafraout	45 lits	62
Total			1.663 à 1.683 lits	2.207

- Les établissements de santé mentale :

Région	Province	Etablissement	Capacité litière	Coût du projet (en MDH)
Rabat Salé Kenitra	Kenitra	Hôpital de psychiatrie de Kenitra	120 lits	50
	Khemisset	Service de psychiatrie au CHP de Khemisset	30 lits	7
Fès-Meknès	Boulemane	Service de psychiatrie au CHP de Boulemane	30 lits	7
Casablanca - Settat	Berrechid	Hôpital de psychiatrie de Berrchid	400 lits	150
	El Jadida	Service de psychiatrie au CHP d'El Jadida	30 lits	7
Béni Mellal- Khénifra	Khénifra	Service de psychiatrie au CHP de Khénifra	30 lits	10,5
	Khouribga	Service de psychiatrie au CHP de Khouribga	30 lits	7
	Azilal	Service de psychiatrie au CHP d'Azilal	30 lits	7
Marrakech- Safi	El Kelâa des Seraghna	Hôpital de psychiatrie d'El Kalâa	120 lits	50
		Un centre médico-social à El Kalâa (localité Bouya Omar)	60 lits	30
	Safi	Service de psychiatrie au CHP de Safi	30 lits	7
	Youssoufia	Service de psychiatrie au CHP de Youssoufia	30 lits	7
Souss-Massa	Agadir	Hôpital de psychiatrie d'Agadir	120 lits	55
Guelmim- Oued Noun	Guelmim	Service de psychiatrie au CHP de Guelmim	30 lits	7
Total			1.090 lits	401,5

- Les hôpitaux de jour :

Région	Province	Etablissement	Capacité litière	Coût du projet (en MDH)
Tanger Tétouan Al Hoceima	M'diq-Fnideq	Polyclinique ambulatoire à Martil	20 lits	40
Oriental	Oujda	Clinique de jour à Oujda	-	37
Fès-Meknès	Ifrane	Clinique de jour à Ifrane	20 lits	25
Total			40 lits	102

II.2.6. Renforcement de l'infrastructure des établissements scolaires

Dans son volet dédié à l'éducation, le programme gouvernemental (2016-2021) a tenu à exprimer la nécessité de mettre l'établissement scolaire au cœur des préoccupations de tous les acteurs, notamment à travers le renforcement de la gouvernance du système éducatif et la promotion des rôles de l'école nationale. C'est dans ce contexte que, la vision stratégique 2015-2030 du secteur de l'éducation nationale a été conçue pour retracer les principaux choix stratégiques de l'enseignement autour de trois fondements ; à savoir : l'équité et l'égalité des chances pour garantir la généralisation de l'enseignement, la qualité du service pour tous les élèves afin de rehausser le rendement et la performance de l'école marocaine et la promotion de l'individu et de la société.

Le plan d'action du département de l'éducation nationale au titre de l'année 2017, s'inscrit dans la logique de cette vision stratégique, et se focalise sur la réalisation des objectifs ci-après :

- Réduire immédiatement et de manière substantielle les taux d'abandon pour les différents cycles, et diminuer les retards et les disparités enregistrés au secondaire collégial et qualifiant ;
- Réduire l'encombrement dans les trois cycles ;
- Améliorer les taux d'achèvement ;
- Accorder une attention particulière à la mise à niveau des établissements scolaires pour les rendre plus attractifs, et assurer les bonnes conditions d'accueil et d'apprentissage aux élèves.

Pour ce faire, un grand effort d'investissement est déployé en 2017 au niveau régional. Il est destiné au financement des projets de construction, d'extension, de mise à niveau et de rénovation des établissements scolaires, et aux projets de remplacement du préfabriqué. En particulier, les réalisations au niveau régional se présentent comme suit :

► **Construction des établissements scolaires :**

En vue d'assurer un cadre favorable à l'apprentissage des élèves, il est procédé en 2017 à l'extension de l'offre scolaire, à travers le lancement des études et des travaux de construction pour 151 établissements scolaires (écoles primaires, collèges, lycées), avec un coût global de près de 1,5 MMDH. Ce montant prend en considération la réalisation des constructions prévues dans le cadre de conventions de partenariats signées entre les Académies Régionales de l'Education et de la Formation (AREF) et les différents partenaires. Le tableau ci-dessous présente la ventilation budgétaire des opérations de construction répartie par région :

Région	Nombre de projets	Montant en DH
Tanger - Tétouan - Al Hoceima	29	281 858 000
Oriental	16	109 268 000
Fès - Meknès	10	93 259 000
Rabat - Salé - Kénitra	13	112 218 000
Béni Mellal - Khénifra	15	185 167 000
Casablanca - Settat	14	126 143 000
Marrakech - Safi	19	205 832 000
Darâa - Tafilalet	9	103 017 000
Souss - Massa	13	93 351 000
Guelmim - Oued Noun	8	70 020 000
Laâyoune - Sakia El Hamra	2	18 970 000
Dakhla - Oued Eddahab	3	18 666 000
Total	151	1 417 769 000

► **Rénovation et mise à niveau des établissements scolaires :**

Des opérations de rénovation et de mise à niveau sont réalisées en 2017 avec une enveloppe budgétaire de plus de 663 MDH. Il s'agit principalement de l'aménagement des espaces intérieurs et extérieurs de tous les établissements scolaires (peinture, façades, espaces intérieurs, murs de clôture,...), du renforcement des infrastructures de base et de l'adaptation des espaces éducatifs :

- Aménagement de 1 589 établissements pour une enveloppe budgétaire d'environ 484 MDH :

Région	Nombre d'établissements	Montant en DH
Tanger - Tétouan - Al Hoceima	37 (58 et 220 salles)	82 083 920
Oriental	109	44 235 000
Fès - Meknès	113	35 072 312
Rabat - Salé - Kénitra	108	42 258 867
Béni Mellal - Khénifra	76	34 024 000
Casablanca - Settat	222	92 938 395
Marrakech - Safi	310	45 458 250
Darâa - Tafilalet	130	39 038 014
Souss - Massa	228	41 154 511
Guelmim - Oued Noun	239	14 210 470
Laâyoune - Sakia El Hamra	17	13 280 000
Total	1 589	483 753 740

- Raccordement des établissements à l'eau, à l'électricité et au réseau d'assainissement et l'aménagement des locaux administratifs pour une enveloppe budgétaire avoisinant les 116 MDH ventilée comme suit :

Région	Montant en DH
Tanger - Tétouan - Al Hoceima	15 048 000
Oriental	15 870 000
Fès - Meknès	5 626 000
Rabat - Salé - Kénitra	5 939 000
Béni Mellal - Khénifra	4 568 000
Casablanca - Settat	19 738 000
Marrakech - Safi	16 578 000
Darâa - Tafilalet	18 896 000
Souss - Massa	13 196 000
Guelmim - Oued Noun	1 280 000
Total	116 739 000

► Remplacement des constructions scolaires en préfabriqué :

Dans la perspective de réhabiliter le système de l'éducation et de l'enseignement, le département de l'éducation nationale poursuit ses efforts en matière de remplacement des salles en préfabriqué. En 2017, cette opération concerne 3 392 salles (compte tenu de la démolition de 689 salles au niveau de l'AREF de l'oriental) pour un montant global de l'ordre de 471 MDH.

Région	Nombre de salles	Montant en DH
Tanger - Tétouan - Al Hoceima	229	37 940 000
Oriental	340	55 430 000
Fès - Meknès	338	50 940 000
Rabat - Salé - Kénitra	247	76 319 000
Béni Mellal - Khénifra	117	16 990 000
Casablanca - Settat	248	48 751 000
Marrakech - Safi	371	81 720 000
Darâa - Tafilalet	349	24 860 000
Souss - Massa	383	65 064 000
Guelmim - Oued Noun	81	13 270 000
Total	2 703	471 284 000

II.3. Investissements en infrastructures : un gage de satisfaction des besoins de la population en termes de mobilité et de connexion entre les territoires

De grands projets structurants au niveau régional ont été réalisés dans la période 2015-2017, et s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière des infrastructures routières, ferroviaires, portuaires, aéroportuaires et hydrauliques, prenant en considération les besoins de la population en termes de mobilité et d'infrastructures de base.

II.3.1. Domaine des routes et des autoroutes

Les actions réalisées dans ce domaine visent particulièrement l'accompagnement de l'évolution accrue du trafic dans certains axes routiers, la connexion des grands pôles économiques et résidentiels au réseau routier, ainsi que l'aménagement, l'équipement et la connexion des entrées des villes au réseau des voies express. Il s'agit en particulier des opérations ci-après :

- Dédoublage (lancement et poursuite des travaux) des routes nationales et régionales dans le cadre de la réalisation des voies express à Casablanca-Settat (177MDH), l'oriental (764 MDH), Tanger-Tétouan-Al Hoceima (545MDH), Souss Massa (324 MDH), Rabat-Salé-Kenitra (105 MDH) et, Fès-Meknès (739 MDH) ;

- Achèvement des travaux d'extension de l'autoroute Rabat-Casablanca (2*3 voies), de la réalisation de la rocade de Rabat et de la construction de l'autoroute Berrchid-Béni Mellal, ainsi que l'achèvement des travaux de l'autoroute El Jadida-Safi (140 km) et des échangeurs à Beni Yakhlef, Oued Cherrat, Saknia, Ain Taoujdat et Dalia. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de l'accompagnement de la dynamique de circulation que connaît le réseau routier en plus de la réalisation de nouveaux axes en vue de lier les régions à haut potentiel. A ce propos, il convient de souligner que la Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM) poursuivra la réalisation de son programme d'investissement qui concerne, principalement, la réalisation du projet d'autoroute Tit Mellil-Berrechid et le triplement de l'autoroute Casablanca-Berrechid ainsi que la réalisation des investissements sur les autoroutes en services (échangeurs, extension des gares de péage...);
- Réalisations des travaux de maintenance routière afin d'assurer la continuité de la circulation au niveau du réseau routier et d'adapter les axes routiers au développement de la circulation, notamment au niveau des régions : Casablanca-Settat (109MDH), l'oriental (521 MDH), Tanger -Tétouan-Al Hoceima (330MDH), Souss-Massa (808 MDH), Rabat-Salé-Kenitra (250 MDH) et, Fès-Meknès (327 MDH).

II.3.2. Domaine des chemins de fer

L'amélioration et le renforcement du réseau ferroviaire, au titre de la période 2015-2017, s'est principalement axé autour de la poursuite du chantier du Train à Grande Vitesse (TGV) pour un investissement à hauteur de 20 MMDH afin de relier les pôles de Tanger et Casablanca. Parallèlement audit chantier phare du TGV, les travaux de réhabilitation de la ligne (Fès-Oujda) se sont intensifiés durant cette période. D'autre part, la construction du complexe ferroviaire des voyageurs au niveau de la gare de Casa Port a été achevée et la construction de la nouvelle gare Rabat-Agdal est toujours en cours s'ajoute à cela le relèvement des capacités d'accueil des lignes au niveau des tronçons Settat-Marrakech et Casablanca-Kenitra,

Il y a lieu de noter que le coût global de ces investissements s'élève à 36 MMDH, dont 22,9 MMDH prévue pour le projet du TGV et 13 MMDH pour le programme de modernisation et de réhabilitation du réseau, ce qui permettra de transporter 133 millions au lieu de 53 millions de voyageurs, de réduire le temps du voyage et de contribuer ainsi au développement durable à travers la diminution de la pollution de l'air.

L'ensemble de ces mesures visant la modernisation du réseau et l'amélioration de l'offre ferroviaire à travers des prestations de qualité, viennent en réponse aux attentes des clients et des opérateurs économiques dans le but d'accompagner l'évolution spatiale et socio-économique du Royaume.

II.3.3. Domaine des ports

Les projets réalisés s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie portuaire nationale à l'horizon 2030. Ils portent sur la construction et l'extension des infrastructures portuaires et maritimes, la sécurisation de la marine marchande et la protection des plages et du littoral pour préserver l'équilibre environnemental maritime. Ainsi, il a été procédé à :

- La poursuite de la réalisation des deux nouveaux ports à Safi (4 MMDH) et à Tanger Med 2 (13 MMDH) ;
- L'acquisition et le montage du système VTMS au port de Safi (11 MDH) ;
- La poursuite de l'extension du port de Tarfaya (530 MDH) et d'El Jabha réservé à la pêche maritime (52 MDH) ;
- La poursuite des travaux de prolongement de la route nordique du port de Casablanca (100 MDH), et d'aménagement de la nouvelle zone de construction et d'entretien des navires à Casablanca (820 MDH) ;
- Le renforcement du quai principal du port Jorf Lasfar (124 MDH) et du port d'Agadir (93 MDH) ;
- La construction d'une station de gaz de pétrole liquéfié au port de Mohammedia (325 MDH) ;
- La poursuite de la construction d'une barrière de sable et des travaux de dragage excessif du sable au port de Sidi Ifni (267 MDH) et de Tan Tan (59 MDH) ;
- Le lancement des travaux de construction du port de Lamhiriz pour la pêche artisanale (84 MDH).
- La réalisation des travaux d'extension du quai de la pêche artisanale au port de Mahdia (71 MDH).

II.3.4. Domaine des aéroports

Les efforts consentis consistent à poursuivre la mise en œuvre du nouveau plan directeur des aéroports qui permet de définir les perspectives d'évolution et de compétitivité de chaque aéroport, ainsi que les besoins en termes d'infrastructures aéroportuaires à moyen et long terme (2020-2030). Les projets envisagés dans ce cadre portent sur :

- Le développement des installations aéroportuaires de l'aéroport d'Errachidia à travers la construction d'un terminal sur une superficie de 3.700 m² (88,5 MDH) ;
- L'augmentation de la capacité d'accueil du terminal 1 de l'aéroport Mohammed V (1,616 MMDH), et la mise en place des équipements conformément aux standards en matière de sûreté et qualité de service ;
- L'augmentation de la capacité d'accueil de l'aéroport de Nador (315,2 MDH) à 2 millions voyageurs, à travers l'extension du terminal actuel pour atteindre une superficie de 20.000 m² ;
- La mise à niveau de l'aéroport de Guelmim dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale pour le développement du secteur touristique, à travers la construction d'un terminal sur une superficie de 7.000 m² (248,5 MDH) ;
- La construction et l'équipement du centre régional du contrôle régional zone sud (89 MDH).

Par ailleurs, il convient de signaler que le montant global dédié aux projets de certification des aérodromes avoisine les 1,5 MMDH, et ils s'étalent sur la période 2013-2020.

II.3.5. Domaine des barrages

La politique des barrages adoptée au Maroc vise principalement à garantir l'approvisionnement en eau potable des populations, selon les normes en la matière. Tout en ciblant la protection contre les inondations, cette politique a aussi pour objectif d'assurer l'irrigation des terres agricoles équipées et la production de l'énergie électrohydraulique.

Les projets de construction lancés au niveau régional, entre 2016 et 2017, concernent essentiellement les actions suivantes:

- La finalisation des travaux de construction en 2017 des barrages de Moulay Bouchta à Tétouan, Timkit à Errachidia et Tiouine à Ourazazate ;
- La poursuite des travaux liés au projet de protection de la ville de Casablanca contre les inondations pour un achèvement prévu en 2017 ;
- La poursuite des travaux de construction du complexe hydraulique Mdez-Aïn Tmedrine-Azghar à Sefrou et des barrages de Targa Ou Madi à Guercif, Martil à Tétouan, Dar Khrofa à Larache, Kharroub à Tanger, Ouljet Essoltane et Tidass à Khémisset, Kaddoussa à Errachidia et Sidi Abdellah à Taroudant;
- Le lancement de la construction des barrages de Lghisse à Al Hoceima, Fask à Guelmim, Agdez à Zagora et Toudgha à Tinghir;
- La réalisation des travaux d'entretien des barrages et des opérations de protection contre les inondations dans certains points noirs.

II.3.6. Domaine de développement de la logistique

Le gouvernement s'est engagé à donner plus d'élan au dynamisme que connaît le secteur de la logistique, à travers la stratégie nationale du développement de la compétitivité logistique. Parmi les chantiers entrepris pour la mise en œuvre de cette stratégie, il y a la création d'un schéma national des zones logistiques qui sera issu des différents schémas régionaux en cours d'élaboration. Ces derniers prennent en compte le contexte économique de chaque région, ainsi que les trois aspects de localisation ; à savoir : la proximité des pôles générateurs de flux, la connectivité aux différents réseaux d'infrastructures et la topographie des terrains.

Les travaux effectués dans ce sens ont permis d'identifier près de 2.750 ha sur les 3.300 ha prévus par le schéma national à l'horizon 2030 (soit environ 83%), et ce en concertation avec les acteurs locaux des régions suivantes : Casablanca-Settat, Rabat-Salé-Kenitra, Souss-Massa, Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Fès-Meknès, Marrakech-Safi et Dakhla-Oued Eddahab.

Par ailleurs, l'année 2017 a été marquée par la poursuite des actions déjà entamées et le lancement d'autres chantiers programmés dans le cadre de la stratégie nationale. Il s'agit notamment du programme de mise à niveau logistique des PME sur la période 2017-2021, dont le projet de convention de partenariat avec la Confédération Générale des Entreprises du Maroc et le Groupement Interprofessionnel d'Aide au Conseil (GIAC Translog) a été signée le 4 octobre 2017. Ce programme prévoit le soutien de 600 PME marocaines dans le développement de leur logistique via :

- Le développement des pratiques logistiques en vue d'aligner les PME marocaines aux meilleurs standards et normes internationaux ;
- L'émergence d'une offre de services logistiques performante adaptée aux besoins des PME ;
- La mise à niveau des compétences logistiques des ressources humaines.

II.4. Investissements dans les secteurs productifs au service de l'attractivité économique des territoires

II.4.1. Les investissements dans le secteur agricole et la promotion des produits de terroir

Les projets d'investissement dans le secteur agricole visent l'amélioration de la qualité de la productivité au niveau régional et la valorisation des produits agricoles.

- Etat d'avancement par région des principaux projets dans le secteur de l'agriculture à fin août 2017 :

Région	Sous-Programme	Crédits budgétaires	Taux de réalisation
FES MEKNES	Direction Régionale d'Agriculture		
	Extension des périmètres d'irrigation	431 427 608	23%
	Projets pilier II	285 977 504	22%
	Réhabilitation des périmètres de petite et moyenne hydraulique	89 441 238	16%
	Développement de l'agrobusiness	13 361 731	22%
	Labélisation et produits de terroir	5 138 655	8%
TOTAL REGION FES MEKNES		825 346 736	22%
TANGER TETOUAN AL HOCEIMA	Direction Régionale d'Agriculture		
	Extension des périmètres d'irrigation	283 796 599	5%
	Projets pilier II	189 119 800	29%
	Réhabilitation des périmètres de petite et moyenne hydraulique	66 180 981	30%
	Labélisation et produits de terroir	8 436 766	4%
	ORMVA Loukkos		
	Programme d'extension de l'irrigation	373 827 509	43%
	Programme national d'économie d'eau d'irrigation	94 682 604	45%
	Energie électrique	50 339 685	81%
	Réhabilitation en grande hydraulique	9 434 205	60%
	Projets pilier II	7 688 353	19%
TOTAL REGION TANGER TETOUAN AL HOCEIMA		1 083 506 502	31%

Région	Sous-Programme	Crédits budgétaires	Taux de réalisation
MARRAKECH SAFI	Direction Régionale d'Agriculture		
	Projets pilier II	245 604 175	27%
	Extension des périmètres d'irrigation	157 402 294	37%
	Réhabilitation des périmètres de petite et moyenne hydraulique	39 771 916	10%
	Labélisation et produits de terroir	7 879 924	8%
	ORMVA Haouz		
	Programme national d'économie d'eau d'irrigation	209 785 498	50%
	Projets pilier II	55 046 100	25%
	Réhabilitation en grande hydraulique	34 578 783	16%
	Réhabilitation des périmètres de petite et moyenne hydraulique	14 596 637	49%
TOTAL REGION MARRAKECH SAFI		764 665 327	34%
SOUSS MASSA	Direction Régionale d'Agriculture		
	Programme transrégional de développement des parcours et régulation des flux de transhumants	149 508 777	25%
	Projets pilier II	133 079 061	24%
	Réhabilitation des périmètres de petite et moyenne hydraulique	36 334 910	6%
	Développement de l'agrobusiness	25 530 000	0%
	Labélisation et produits de terroir	10 456 884	11%
	ORMVA Souss Massa		
	Programme national d'économie d'eau d'irrigation	57 463 530	38%
	Energie électrique	35 000 000	84%
	Projets pilier II	32 798 414	18%
	Réhabilitation des périmètres de petite et moyenne hydraulique	31 731 431	1%
	Réhabilitation en grande hydraulique	4 866 364	25%
	Programme d'extension de l'irrigation	1 042 800	5%
TOTAL REGION SOUSS MASSA		517 812 172	25%
ORIENTAL	Direction Régionale d'Agriculture		
	Projets pilier II	117 776 580	27%
	Réhabilitation des périmètres de petite et moyenne hydraulique	54 437 611	36%
	Aménagement et amélioration des parcours	21 679 882	26%
	Labélisation et produits de terroir	7 164 287	19%
	ORMVA Moulouya		
	Programme d'extension de l'irrigation	118 376 522	44%
	Energie électrique	35 256 248	98%
	Réhabilitation en grande hydraulique	28 855 284	33%
	Projets pilier II	8 723 794	20%
	Réhabilitation des périmètres de Petite et moyenne hydraulique	6 868 519	51%
TOTAL REGION DE L'ORIENTAL		399 138 728	40%

Région	Sous-Programme	Crédits budgétaires	Taux de réalisation
BENI MELLAL-KHENIFRA	Direction Régionale d'Agriculture		
	Projets pilier II	135 267 955	17%
	Développement de l'agrobusiness	33 087 986	24%
	Réhabilitation des périmètres de petite et moyenne hydraulique	22 054 081	21%
	Labélisation et produits de terroir	1 241 965	25%
	ORMVA Tadla		
	Programme national d'économie d'eau d'irrigation	312 423 755	36%
	Réhabilitation des périmètres de petite et moyenne hydraulique	2 346 701	5%
TOTAL REGION BENI MELLAL-KHENIFRA		506 422 443	29%
GUELMIM-OUED NOUN	Programme transrégional de développement des parcours et régulation des flux de transhumants	112 066 677	21%
	Projets pilier II	44 109 481	30%
	Réhabilitation des périmètres de petite et moyenne hydraulique	10 061 266	20%
	Aménagement fonciers et préservation des terres agricoles	4 893 442	14%
	Labélisation et produits de terroir	4 346 369	22%
TOTAL REGION GUELMIM-OUED NOUN		175 477 236	23%
LAAYOUNE SAKIA EL HAMRA	Projets pilier II	76 867 555	36%
	Programme transrégional de développement des parcours et régulation des flux de transhumants	57 649 049	32%
	Réhabilitation des périmètres de petite et moyenne hydraulique	48 850 982	16%
TOTAL REGION LAAYOUNE-SAKIA EL HAMRA		183 367 586	30%
RABAT SALE KENITRA	Direction Régionale d'Agriculture		
	Projets pilier II	48 477 486	16%
	Réhabilitation des périmètres de petite et moyenne hydraulique	36 937 114	6%
	Aménagement fonciers et préservation des terres agricoles	3 000 000	0%
	Labélisation et produits de terroir	2 423 654	18%
	ORMVA Gharb		
	Maintenance	153 619 815	42%
	Réhabilitation en grande hydraulique	88 002 696	47%
	Programme national d'économie d'eau d'irrigation	80 289 075	44%
	Energie électrique	25 600 000	64%
	Projets pilier II	10 154 579	44%
TOTAL REGION RABAT-SALE-KENITRA		448 504 419	38%

Région	Sous-Programme	Crédits budgétaires	Taux de réalisation
DRAA-TAFILALET	Direction Régionale d'Agriculture		
	Projets pilier II	13 571 833	16%
	Réhabilitation des périmètres de petite et moyenne hydraulique	10 231 869	38%
	Labélisation et produits de terroir	4 914 959	10%
	ORMVA Ouarzazate		
	Projets pilier II	168 481 001	41%
	Développement des filières Safran et dattes (Don Belge)	19 665 860	21%
	Réhabilitation des périmètres de petite et Moyenne Hydraulique	10 750 310	19%
	Projet du Fonds International de Développement Agricole	4 000 000	0%
	ORMVA Tafilalet		
	Réhabilitation des périmètres de petite et Moyenne Hydraulique	36 604 058	42%
	Pilier II	36 433 620	42%
	Aménagement des parcours	10 348 632	29%
	Réhabilitation en grande hydraulique	5 000 000	0%
TOTAL REGION DRAA-TAFILALET		320 002 142	36%
DAKHLA OUED EDDAHAB	Projets pilier II	12 194 189	21%
	Réhabilitation des périmètres de petite et moyenne hydraulique	8 621 006	27%
	Aménagement et amélioration des parcours	3 459 534	6%
	Labélisation et produits de terroir	958 429	0%
TOTAL REGION DAKHLA OUED EDDAHAB		25 233 157	20%
TOTAL GENERAL		5 519 039 937	30%

- Projets de l'agriculture solidaire (Pilier II) au titre de la période 2010-2017 :

La répartition régionale des projets de l'agriculture solidaire au titre de la période 2010-2017, réalisés dans le cadre du pilier II pour améliorer le revenu des agriculteurs en situation difficile, et encourager les projets ayant une production intense des chaînes de production animale et végétale, peut être présentée dans le tableau ci-après:

Région	Nombre des projets du pilier II	Superficie (ha)	Nombre des bénéficiaires	Investissements (en mille dirhams)			Création des postes budgétaires (journée du travail)	Valeur ajoutée (en mille dirhams)
				Etat	Bénéficiaires	Total		
Beni Mellal-Khénifra	62	60 022	45 367	1 161 676	157 231	1 318 907	2 018 421	1 352 535
Casablanca-Settat	46	31 750	188 203	476 552	154 075	630 626	974 750	545 973

Dakhla Oued Eddahab	11	-	1 049	131 382	30 654	162 036	771 099	33 545
Draa-Tafilalt	45	101 472	126 862	2 496 415	422 875	2 919 290	3 466 646	1 428 043
Fès-Meknès	96	82 127	73 490	1 586 403	109 639	1 696 043	3 085 818	1 647 515
Guelmim Oued Noun	27	83 425	21 103	737 727	192 324	930 051	1 492 754	285 636
Laâyoune Sakia El Hamra	34	650	6 179	1 403 871	115 582	1 519 453	378 826	40 029
Marrakech-safi	74	137 665	108 745	2 045 529	225 365	2 270 893	5 070 334	1 567 529
Oriental	83	74 332	49 205	1 308 329	30 344	1 338 673	1 800 804	902 155
Rabat-Salé-Kénitra	54	42 673	18 914	610 306	59 391	669 697	1 404 848	658 573
Souss- Massa	47	113 258	70 875	1 072 650	126 515	1 199 165	1 674 226	478 585
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	121	76 357	54 280	1 734 686	47 533	1 782 219	3 592 549	1 400 067
Total	700	803 730	764 272	14 765 526	1 671 528	16 437 055	25 731 075	10 340 185

II.4.2. Des investissements dans le domaine de la pêche maritime visant la préservation et la valorisation des ressources halieutiques

Parmi les actions entreprises pour la mise en œuvre de la stratégie Halieutis, une action transversale de grande importance consiste à renforcer les compétences des ressources humaines œuvrant dans le domaine, et à améliorer l'attractivité des métiers des pêches maritimes. Dans ce sens, le département de la pêche maritime n'a cessé de déployer des efforts considérables pour répondre aux besoins en formation au niveau régional et ce, à travers la diversification de l'offre de formation dans les 14 établissements répartis tout au long du littoral national. Le montant accordé à la mise à niveau des équipements pédagogiques desdits établissements, au titre de l'exercice 2017, en témoignent. Il s'agit d'une enveloppe budgétaire de 5,37 MDH répartie par région comme suit :

Région	Etablissement	Budget 2017 (MDH)
Tanger-Tétouan - Al Hoceima	Centre de Qualification des Pêches Maritimes de Tanger	0,45
	Institut de Technologie des Pêches Maritimes de Larache	0,2
	Institut de Technologie des Pêches Maritimes d'Al Hoceima	0,2
L'Oriental	Centre de Qualification des Pêches Maritimes de Nador	0,45
Casablanca-Settat	Centre de Qualification des Pêches Maritimes de Casablanca	0,03
Marrakech-Safi	Centre de Qualification des Pêches Maritimes d'Essaouira	0,54
	Institut de Technologie des Pêches Maritimes de Safi	0,2
Souss-Massa	Institut de Technologie des Pêches Maritimes d'Agadir	1,2
	Centre de Qualification des Pêches Maritimes d'Agadir	0,4

Région	Etablissement	Budget 2017 (MDH)
Guelmim - Oued Noun	Institut de Technologie des Pêches Maritimes de Tan Tan	0,3
	Centre de Qualification des Pêches Maritimes de Sidi Ifni	0,35
Laâyoune-Sakia El Hamra	Institut de Technologie des Pêches Maritimes de Laâyoune	0,2
	Centre de Qualification des Pêches Maritimes de Boujdour	0,35
Dakhla - Oued Eddahab	Centre de Qualification des Pêches Maritimes de Dakhla	0,5

En parallèle avec cet effort, et en vue d'appuyer la recherche scientifique dans le domaine halieutique, une enveloppe budgétaire de 45 MDH a été accordée à l'Institut National de Recherche Halieutique (INRH) au titre de l'année 2017. Elle vise à renforcer les moyens mis à sa disposition pour mieux répondre aux besoins exprimés en matière de préservation et de valorisation de la ressource, notamment la dotation des laboratoires de recherche implantés dans les différents centres régionaux de l'INRH par les équipements et les moyens nécessaires.

De même, l'Office National des Pêches a poursuivi son effort d'investissement visant le renforcement des infrastructures de commercialisation des produits de la pêche, notamment à travers la poursuite de la construction des « halles de nouvelle génération », la mise en place d'un réseau d'unités de gestion des contenants normalisés et le développement du réseau des « marchés de gros au poisson ». Concernant la pêche artisanale, l'Office a réalisé plusieurs investissements durant la période 2011-2017, en particulier au niveau des ports de Sidi Ifni, Agadir, Mehdiya, Tan Tan, Tarfaya, Mohammedia, Ras El Ma, Larache, Al Hoceima et Jebha.

Par ailleurs, et dans le cadre du développement de l'activité halieutique et l'amélioration des conditions de vie et de travail des pêcheurs, la mise en œuvre du Plan National d'Aménagement du Littoral (PNAL), qui consiste en la réalisation des Points de Débarquements Aménagés (PDA) et des Villages Des Pêcheurs (VDP), s'est poursuivi au cours de la période 2016-2017. Il s'agit en particulier, de l'achèvement des PDA d'Inouaren à Al Hoceima, de Cap Sim à Essaouira et du VDP de Dalia à Tanger, de lancement de la construction des PDA de Gourizim à Tiznit et d'Amsa à Tétouan, ainsi que des travaux d'aménagement des bâtiments administratifs au siège du VDP d'Inouaren et d'opérationnalisation des VDP du Sud, de Labouirda, d'Ain Baida et de Ntireft dans la province d'Oued-Eddahab. Cela, compte non tenu de la construction et l'aménagement en 2016 des antennes médicales des gens de mer de Larache, de Jebha, de Chmaala, d'Al Hoceima, de Nador, de Ras Kebdana, de Kénitra, de Safi, d'Essaouira, de Bhibah, de Sidi Ifni, de Laâyoune, de Tarfaya et de Boujdour.

II.4.3. Des investissements publics pour le renforcement de la compétitivité et de l'attractivité des entreprises privées

Le programme d'investissement du ministère chargé de l'industrie, de l'investissement et du commerce s'articule autour de 4 principaux axes ; à savoir :

► **Le renforcement de la compétitivité des entreprises :**

Il s'agit de l'accompagnement des entreprises, notamment les TPME, dans la mise en œuvre des projets de développement contribuant à leur croissance, et permettant ainsi d'améliorer leur compétitivité. Dans ce cadre, l'ANPME a prévu au titre de l'année 2016 une enveloppe budgétaire de 550 MDH pour le soutien à l'investissement, et de 150 MDH pour l'assistance technique. Le même montant, soit 150 MDH, est prévue au titre de l'assistance technique pour l'année 2017.

La répartition régionale des réalisations au titre de l'assistance technique en 2016 (premier semestre) se présente comme suit :

Région	Premier semestre de l'année 2016 (en DH)
Tanger- Tétouan- Al Hoceima	15 579 171
Oriental	1 352 926
Rabat-Salé-Kénitra	2 094 293
Fès-Meknès	5 128 018
Casablanca-Settat	27 895 777
Marrakech-Safi	1 162 800
Souss- Massa	168 000
Laâyoune-Sakia El Hamra	65 625
Dakhla-Oued Eddahab	168 000
Total	53 614 610

► **Le renforcement des outils de soutien :**

Le département de l'industrie a fortement contribué à la création et la réhabilitation des parcs et des zones industriels intégrés. Cela pour mieux répondre aux besoins des entreprises industrielles, tout en respectant une répartition régionale prenant en considération les atouts de chaque région. En effet, les principaux projets d'investissement en la matière, programmés et/ou réalisés durant la période 2015-2017, portent essentiellement sur :

- La création d'une zone d'activité économique(ZAE) à Kasba Tadla (8,33 MDH débloqués en 2017)
- La réhabilitation de la zone industrielle Moulay Rachid à Casablanca (4,75 MDH débloqués en 2015) ;
- La réalisation de la zone d'activités professionnelles et industrielles Ain Aicha à Taounate (5 MDH dont 2 MDH débloqués en 2015) ;
- La réhabilitation de la zone industrielle El Kelaa des Sraghna (5 MDH dont 3 MDH débloqués en 2016) ;
- La réhabilitation du projet des locaux professionnels de Kenitra (5,3 MDH débloqués en 2016) ;

- Le dédoublement de la route nationale n°4 reliant la Plateforme Industrielle Intégrée (P2I) de Kenitra à la ville de Kenitra (20 MDH) ;
- La réhabilitation de la zone industrielle de Gueznaya à Tanger (3,8 MDH dont 1,4 MDH débloqués en 2016).

Par ailleurs, il convient de préciser que le budget d'investissement accordé aux infrastructures d'accueil industrielles pour l'année 2017, se répartit comme suit :

Désignation	Montant en MDH
Réhabilitation des Zones Industrielles (ZI)	90
Parcs Industriels Locatifs (PIL)	100
Zone d'Activités Economiques (ZAE)	80

► **Le renforcement de l'investissement des Chambres du Commerce, d'Industrie et des Services (CCIS) dans le cadre des projets d'intérêt économique :**

Les projets d'investissement relatifs à cet axe peuvent être illustrés comme suit :

- La construction d'un Centre International des Foires et Expositions par la CCIS de Marrakech- Safi (27,09 MDH dont un montant de 15 MDH débloqué par le Fonds d'appui aux CCIS) ;
- La construction d'un Complexe Multiservices des Entreprises par la CCIS de Souss-Massa (34,88 MDH dont un montant de 15 MDH débloqué par le Fonds d'appui aux CCIS) ;
- La construction d'un Parc d'Exposition «SOUK AMM» promu par la CCIS de Fès-Meknès (49,69 MDH dont un montant de 17 MDH débloqué par le Fonds d'appui aux CCIS) ;
- La création de l'Institut du Commerce et de Gestion « ICOGER » par la CCIS de Rabat- Salé- Kénitra (2,4 MDH débloqué par le Fonds d'appui aux CCIS) ;
- L'extension de l'Institut Spécialisé Méditerranéen de Management (ISMM) de Tétouan par la CCIS de Tanger- Tétouan- Al Hoceima (9,54 MDH dont un montant de 3,75 MDH débloqué par le Fonds d'appui aux CCIS) ;
- La mise en place d'un Centre d'Affaires et d'Incubation des Entreprises «NADOR BIC» par la CCIS de l'Oriental (23,35 MDH dont un montant de 12,85 MDH débloqué par le Fonds d'appui aux CCIS) ;
- L'aménagement du Palais de la Foire de Taza par la CCIS de Fès- Meknès (20,82 MDH dont un montant de 14 MDH débloqué par le Fonds d'appui aux CCIS).

► **La mise en place des Cités de l'Innovation**

L'enveloppe budgétaire globale dédiée à la réalisation des projets de Cité de l'Innovation (y compris la contribution du ministère) se répartit par région dans le tableau suivant :

Désignation	Région	Coût global du projet (hors foncier, en MDH)	Contribution du ministère (en MDH)
Cité de l'Innovation de Marrakech	Marrakech-Safi	80	15
Cité de l'Innovation de Fès	Fès-Meknès	27,3*	15
Cité de l'Innovation de Rabat	Rabat-Salé-Kénitra	60	15
Cité de l'Innovation de Settat	Casablanca-Settat	53**	15
Cité de l'Innovation d'Agadir	Souss-Massa	***	15
Cité de l'Innovation de Kénitra	Rabat-Salé-Kénitra	***	15

* : Hors coût du bâtiment.

** : Hors coût de construction du bâtiment.

*** : Le coût global du projet n'est pas encore déterminé.

Il est intéressant de rappeler que le programme de mise en place des Cités de l'Innovation a pour objectifs de:

- Valoriser les résultats de la recherche scientifique et le transfert technologique au profit de l'industrie et des écosystèmes industriels ;
- Favoriser le transfert technologique et le rapprochement entre le monde de l'industrie et l'université ;
- Contribuer à l'amélioration du niveau technologique des entreprises ;
- Promouvoir l'entrepreneuriat et favoriser la création de startups innovantes à travers le processus d'incubation.

II.4.4. *l'impact des investissements touristiques sur l'amélioration de l'attractivité des territoires*

Dans le cadre de l'amélioration de la compétitivité de l'offre touristique et la rendre plus attractive, notamment au niveau régional, le département du tourisme a entrepris plusieurs actions qui, entre autres, visent le renforcement des capacités des professionnels du tourisme et la qualification des ressources humaines œuvrant dans le secteur. Il s'agit en particulier de la diversification de l'offre de formation à travers la création de nouvelles filières, et l'amélioration de la qualité des infrastructures des établissements de formation hôtelière et touristique. La répartition régionale durant la période 2015-2017 des investissements y afférents se présente comme suit :

Région	Projet	Budget 2015 (DH)	Budget 2016 (DH)	Budget 2017 (DH)
Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	Création d'un centre d'excellence à l'Institut de Technologie Hôtelière et Touristique de Tanger (ITHT)	750 000	4 225 000	1 000 000
	Repositionnement de l'Institut Supérieur International de Tourisme de Tanger	2 000 000	1 100 000	1 100 000
L'oriental	Création d'un centre d'excellence à l'ITHT de Saïdia	1 000 000	4 870 000	800 000

Fès-Meknès	Création d'un centre d'excellence à l'ITHT de Fès Hay Anas	2 500 000	4 250 000	1 000 000
Casablanca-Settat	Création d'un centre d'excellence à l'Institut Spécialisé de Technologie Appliquée Hôtelière et Touristique de Mohammedia (ISTAHT)	2 500 000	5 110 000	1 000 000
	Création d'un centre d'excellence à l'ITHT d'El Jadida	1 000 000	5 400 000	1 000 000
Marrakech-Safi	Création d'un centre d'excellence à l'ISTAHT et d'une Ecole Supérieure de Management Touristique à Marrakech	3 725 000	1 400 000	1 000 000
Daraa-Tafilalet	Création d'un centre d'excellence à l'ISTAHT de Ouarzazate	500 000	5 027 000	800 000
Souss-Massa	Création d'un centre d'excellence à l'ISTAHT de d'Agadir	2 500 000	7 225 000	1 000 000

Par ailleurs, et afin de donner une nouvelle impulsion au secteur du tourisme et accélérer la mise en œuvre de la stratégie touristique « vision 2020 », le gouvernement, et dans le cadre de son nouveau programme gouvernemental 2017-2021, prévoit la mise en œuvre d'une panoplie de mesures notamment, celles visant la promotion du positionnement du Maroc dans le tourisme balnéaire, au niveau des stations touristiques de Taghazout, Saidia, Mogador et Lixus, l'amélioration de la compétitivité de l'offre touristique à travers la mise à niveau des anciennes infrastructures hôtelières, le développement de nouvelles lignes aériennes, de et vers les pays européens, dans le cadre d'une vision intégrée du transport touristique et aérien, et l'encouragement d'un développement touristique durable respectant la population locale et valorisant davantage le patrimoine culturel et les atouts des stations touristiques.

II.5. Pôles urbains intégrés : levier pour un développement régional équilibré

II.5.1. Développement des pôles urbains

Suite à l'impulsion donnée par Sa Majesté le Roi aux programmes de développement urbain intégré, un investissement public important leur a été accordé depuis 2013, en vue d'insuffler une nouvelle dynamique socio-économique et environnementale au niveau de plusieurs villes du Royaume, consolider leur positionnement et améliorer les conditions de vie de la population. Il s'agit notamment du :

- ▶ Programme de développement intégré et équilibré du **Grand Tanger** (2013-2017) avec un investissement à hauteur de 7,6 MMDH. Il vise la consécration de Tanger comme une métropole tournée vers l'avenir à travers, l'amélioration de l'environnement urbain, social, économique et culturel;
- ▶ Programme intégré de développement de la ville de **Rabat** (2014-2018) «Rabat Ville Lumière, Capitale Marocaine de la Culture» avec un coût global d'environ 9,42 MMDH. Il ambitionne la création d'une dynamique des activités économiques, le renforcement des infrastructures routières, la préservation de l'environnement, la valorisation du patrimoine culturel et civilisationnel de la ville, la requalification du tissu urbain, la consolidation et la modernisation des équipements de transport, l'amélioration de l'accès aux services et équipements sociaux de proximité et le renforcement de la gouvernance.

- ▶ Programme de développement et du renouveau de la ville de **Marrakech** (2014-2017) avec un coût global estimé à 5,92 MMDH. Il a pour objectifs le renforcement de l'intégration urbaine, la promotion de la bonne gouvernance et la préservation de l'environnement, la valorisation du patrimoine culturel et l'amélioration de la mobilité urbaine.
- ▶ Programme de mise à niveau urbaine intégrée de la ville de **Salé** (2014- 2016) avec un coût global de l'ordre de 1,04 MMDH. Il vise le développement du secteur touristique, l'artisanat et la lutte contre l'habitat insalubre, la préservation de la culture et du patrimoine de la ville et le renforcement des infrastructures de base.
- ▶ Programme de réaménagement de l'espace urbain et économique de la ville de **Tétouan** (2014-2018) avec un coût global estimé à 4,5 MMDH. Il vise le développement urbain, environnemental, économique et de sécurité de la ville ;
- ▶ Programme de développement de la métropole de **Casablanca** (2015-2020) avec un coût global à hauteur de à 33,595 MMDH. Il ambitionne la consécration de Casablanca comme un hub financier international, à l'instar des grandes métropoles internationales, et ce parallèlement à la valorisation des atouts de la région et l'accompagnement de son développement économique, social et environnemental. Il s'agit notamment de :
 - Renforcer la mobilité et améliorer le transport en commun (16.000 MDH) ;
 - Aménager le réseau routier et améliorer les conditions de la circulation (10.298 MDH) ;
 - Restructurer les quartiers sous équipés (2.016 MDH) ;
 - Promouvoir le programme régional intégré de mise à niveau sociale (1.800 MDH) ;
 - Lutter contre l'habitat précaire (750 MDH) ;
 - Mettre à niveau le littoral de la Région du Grand Casablanca (700 MDH) ;
 - Promouvoir l'image de « Casablanca » en tant que place financière régionale et internationale (300 MDH).
- ▶ Plan stratégique de développement intégré et durable de la province de **Kénitra** (2015-2020) doté d'une enveloppe budgétaire de près de 8,4 MMDH ;
- ▶ Le Plan de Développement Structurel Intégré de la Province d'**Al Hoceima** (2015-2019), baptisé "Al-Hoceima, Manarat Al Moutawassit" avec un coût global estimé à 6,515 MMDH, et dont les principales réalisations, au titre de l'année 2017, s'articulent autour des actions suivantes :
 - **Secteur de la santé** : poursuite de la réalisation du centre hospitalier provincial d'Al Hoceima (374 MDH), réhabilitation de vingt-huit centres de santé (26,14 MDH), construction de six centres de santé (18,97 MDH) dont deux sont déjà opérationnels et réhabilitation du centre d'oncologie d'Al Hoceima (15 MDH) ;

- **Secteur de l'éducation et de la formation professionnelle** : construction de 14 établissements scolaires et 3 internats, réaménagement de plusieurs salles de classes et remplacement des classes en préfabriqué (230 MDH) et construction de deux Instituts Spécialisés des Technologies Appliquées à Bni Bouayache et Issaguen (50 MDH) ;
- **Solidarité et développement social** : construction de maisons de la maternité à Beni Aamart, Targuist, Souahel, Issaguen, Bni Boufrah (le premier centre est réalisé à hauteur de 95%, contre 10% pour les quatre derniers centres avec un coût de 7,54 MDH), de maisons de jeunes à Moulay Ahmed Cherif, Ketama et Tamassout (avec un taux de réalisation 10% à fin mai 2017 pour un coût de 8,4 MDH) et d'un centre d'hémodialyse à Imzouren (avec un taux de réalisation de 62% à fin mai 2017 pour un coût de 3,6 MDH) ;
- **Secteur du sport** : lancement de la construction d'un grand stade de sport (250 MDH) et d'une piscine olympique avant la fin de l'exercice en cours (80 MDH), et construction de deux salles couvertes dans les communes d'Ajdir et d'Issaguen (10 MDH chacune) et de trente-neuf (39) terrains de proximité (30 MDH). A noter qu'à fin mai 2017, les travaux pour vingt-deux (22) terrains ont été déjà entamés ;
- **Secteur de la culture** : construction d'un théâtre (35 MDH), d'un conservatoire de musique (20 MDH) et d'un centre culturel à Imzouren (10 MDH) ;
- **Secteur de l'agriculture** : plantation de 12.700 hectares d'arbres fruitiers (240 MDH) et aménagement de la petite et moyenne hydraulique au niveau de 12 communes (11 MDH) ;
- **Secteur de l'équipement** : élargissement et renforcement des routes (625,65 MDH), réalisation d'ouvrages d'art (141,6 MDH) et du programme complémentaire des routes (110 MDH), aménagement de pistes rurales sur 100 km (134 MDH) et réalisation de la voirie, de l'éclairage et des espaces verts (60 MDH) ;
- **Secteur de l'eau et d'assainissement** : construction du barrage Ghiss (1.300 MDH) et d'une station de dessalement de l'eau de mer à Ajdir (300 MDH), alimentation de l'ensemble des quartiers d'Al Hoceima en eau potable (652 MDH), renouvellement et extension des réseaux d'eau potable (47 MDH) et implantation des réseaux d'assainissement liquide (606 MDH).

II.5.2. Aménagement du territoire et urbanisme

L'investissement dans ces domaines revêt une importance stratégique de par son rôle en matière d'encadrement du développement durable des territoires, et du développement socio-économique et urbanistique notamment, à travers la mise en place des conditions favorables à la création d'emplois et des zones d'activités et la production de logements.

En termes de planification et d'aménagement du territoire, le budget d'investissement régional au titre des années 2016 et 2017, a connu une évolution de près de 20% en passant de 137,62 MDH à 165 MDH. Le tableau ci-après illustre la répartition régionale de ces investissements :

Région	LF 2016		LF 2017	
	Montant en DH	%	Montant en DH	%
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	15 500 000	11,3%	19 500 000	11,8%
L'Oriental	8 000 000	5,8%	15 500 000	9,4%
Fès-Meknès	19 840 000	14,4%	18 000 000	10,9%
Rabat-Salé-Kenitra	36 280 000	26,4%	20 000 000	12,1%
Béni Mellal-Khénifra	15 000 000	10,9%	12 000 000	7,3%
Casablanca-Settat	21 000 000	15,3%	19 000 000	11,5%
Marrakech-Safi	-	-	18 000 000	10,9%
Drâa-Tafilalet	13 000 000	9,4%	10 500 000	6,4%
Souss-Massa	-	-	10 500 000	6,4%
Guelmim -Oued Noun	-	-	6 000 000	3,6%
Laâyoune-Sakia El Hamra	6 000 000	4,4%	8 000 000	4,8%
Dakhla-Oued Ed Dahab	3 000 000	2,2%	8 000 000	4,8%
Total	137 620 000	100,0%	165 000 000	100%

Par ailleurs, les principales actions réalisées au titre des années 2016 et 2017, et qui s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme et de sauvegarde du patrimoine architectural se présentent comme suit :

- ▶ Poursuite de l'opération de couverture des régions par les Schémas Régionaux d'Aménagement du Territoire (SRAT) ;
- ▶ Evaluation des projets cofinancés par le Fonds pour le Développement Rural et des Zones de Montagne (FDRZM) ;
- ▶ Lancement et mise en œuvre de 149 projets conventionnés en matière de développement rural ;
- ▶ Lancement du programme intégré de développement de la province de Tinghir ;
- ▶ Accélération du rythme d'élaboration des documents d'urbanisme, notamment pour les régions qui connaissent une forte pression urbanistique, à travers :
 - Le suivi de l'élaboration des Schémas Directeurs d'Aménagement Urbain (SDAU):
 - 02 SDAU dont les projets de décrets sont en phase de signature : SDAU du Grand Agadir et du Grand Nador ;
 - 03 SDAU en instance de délibérations communales : SDAU du Grand Meknès, du Grand Kénitra et du Grand Beni Mellal;
 - 14 SDAU en cours d'élaboration : SDU du Grand Fès, de la Conurbation de Rabat-Salé-Témara, de l'aire métropolitaine du Grand Marrakech, du Grand Tanger, du Grand Tétouan, du Grand Safi, du Littoral de la Province d'El Jadida, d'Ifrane-Azrou et leur aire d'influence, de Berrechid- Benslimane, de la vallée de Ghriss, de la Plaine de Kert, du Grand Khouribga, du Grand Laâyoune et du Littoral de Larache ;

- Lancement des appels d'offres relatifs à 08 SDAU : Grand Essaouira, Grand Taroudant, Littoral de la Région de Guelmim-Oued Noun, Grand Ouarzazate, Grand Berkane, Littoral de Driouch, Sidi Slimane-Sidi Kacem et Grand Settat.
- Le suivi de l'élaboration de 524 Plans d'Aménagement (PA) : 74 PA homologués, 168 PA en cours d'homologation et 282 PA en cours d'étude ;
- Le suivi de l'élaboration de 332 Plans de Développement des Agglomérations Rurales (PDAR : 34 PDAR homologués, 182 PDAR en cours d'homologation et de concertation réglementaire et 116 PDAR en cours d'étude.
- ▶ Poursuite de la couverture des médinas par des Plans d'Aménagement et de Sauvegarde (PAS), en partenariat avec les agences urbaines concernées : homologation des PAS des médinas de Rabat et Salé ;
- ▶ Poursuite de la participation à l'inscription et au classement des sites et bâtiments sur la liste du patrimoine national.

En outre, et en ce qui concerne le domaine de l'habitat, l'intervention du Holding d'Aménagement Al Omrane (HAO) s'opère, à travers ses filiales, dans le cadre de la mise en place de la politique gouvernementale en la matière. En 2016, le volume des investissements du HAO a progressé de 7% par rapport à 2015 et s'est établi à 5.875 MDH. Cela a permis la mise en chantier de 17.938 unités de production nouvelle et de 119.831 unités de mise à niveau urbaine. Quant à l'éradication de l'habitat insalubre, le nombre des démolitions de baraques, dans le cadre du programme Villes Sans Bidonvilles, s'est élevé en 2016 à 8.804 unités contre 8.200 en 2015. Par ailleurs, le Groupe a procédé à la livraison de 24.675 unités et à l'établissement de 18.775 contrats de vente.

Il est intéressant de signaler que les principaux projets du HAO au titre de l'année 2017 se présentent comme suit :

- la mise en chantier de 22.000 unités de production nouvelle dont 6.700 en partenariat avec le secteur privé ;
- l'achèvement de 146.000 unités dont 6.000 en partenariat avec le secteur privé ;
- le lancement de projets de mise à niveau urbaine au profit de 120.000 ménages ;
- la signature de 20.000 contrats de vente ;
- la livraison de 23.000 unités de logement ;
- la démolition de 9.147 baraques ;
- la création de 38.308 titres fonciers.

III. IMPACTS ECONOMIQUES ET SOCIAUX DES INVESTISSEMENTS PUBLICS AU NIVEAU DES REGIONS

Construire un Etat moderne, solidaire et compétitif, tel est la volonté qui anime les réformes sectorielles et institutionnelles menées depuis quelques années au Maroc, sous l'égide de Sa Majesté le Roi, et ce dans la perspective de tirer le meilleur profit de son potentiel humain, naturel et territorial. Ce choix n'est pas fortuit, mais il répond dans une grande mesure aux multiples défis qui subsistent, tout en confirmant l'engagement du Maroc dans un processus de développement humain spatialement inclusif, à l'aune du développement économique des régions. Cela suite à des transformations sectorielles et un meilleur accès aux droits fondamentaux.

Les acquis enregistrés pourraient être consolidés notamment au niveau spatial, depuis qu'ils sont guidés et menés par un modèle cohérent garantissant une répartition régionale plus équitable des projets d'investissement et ce, en vue d'enclencher le rattrapage des régions à faible contribution au PIB, d'atténuer les effets liés à la concentration de la richesse et le retard de développement pour certaines régions, sans toutefois nier le respect d'un certain équilibre entre les différents volets des fondamentaux s'exprimant impérativement dans le cadre d'un développement socioéconomique territorial soutenable.

III.1. Impacts au niveau économique

Le Maroc a enregistré, depuis les années 2000, une croissance soutenue favorisant la modernisation progressive du système productif national et son positionnement de plus en plus confirmé dans les chaînes de valeurs mondiales. Cet essor est, cependant, lié à une dynamique de croissance différenciée des régions avec un étendu spatial de l'intensité de cette croissance qui s'étale de façon ascendante des régions centrales vers les régions périphériques dans un élan de rattrapage.

En effet, quatre régions représentant 56% du PIB national ont évolué à une cadence au-dessous de la moyenne nationale sur la période 2001-2015 (Fès Meknès (+3,5%), Béni Mellal Khénifra (+3,9%), Casablanca Settat (+4,1%) et Marrakech Safi (+4,4%).

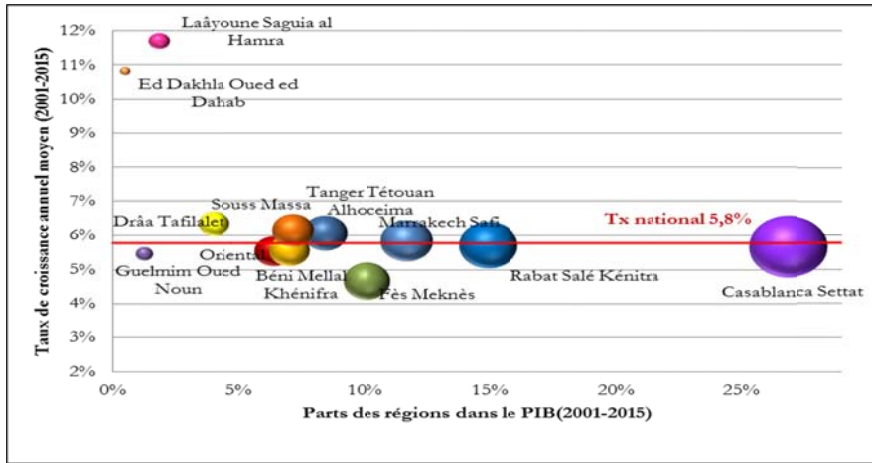
Par ailleurs, la résilience de l'économie nationale à la crise économique de 2008 s'est traduite d'une manière différenciée au niveau territorial avec une divergence de croissance plus accentuée sans pour autant causer une récession dans une région particulière. Ainsi, les PIB régionaux ont évolué dans un large intervalle (un écart de 8,7 points) allant de +2,1% pour Fès Meknès à +10,8% pour Laâyoune Sakia Al Hamra en 2008-2015, soit avec une divergence plus prononcée relativement à la période 2001-2007 (un écart de 5,9 points pour des croissances allant de +3,4% à Rabat Salé Kénitra à +9,3% pour Laâyoune Sakia Al Hamra). Ainsi, la divergence des régions en termes de croissance s'accroît avec les facteurs exogènes à l'économie nationale.

Cette différenciation en termes de croissance économique a une emprise déterminante sur la réorganisation des bassins de vie et des bassins d'emplois vu que les taux régionaux de croissance démographique et de la population active occupée ont connu une hétérogénéité spatiale analogue à celle de la croissance économique. Ainsi, l'activité économique semble se développer davantage dans les régions à forte croissance démographique afin de répondre aux besoins de base à une population en accroissement, soit autant d'opportunités d'emploi. En plus des ressources propres à la région et d'un aménagement du territoire approprié, cette activité, contribuerait à l'attractivité des régions dynamiques en faveur d'un solde migratoire positif.

En termes de structure, la région de Casablanca Settat a réalisé la part moyenne la plus importante du PIB durant la période 2001-2015 en y contribuant à hauteur de 26,9% suivie par les régions de Rabat Salé Kénitra (14,9%), Marrakech Safi (11,7%) et Fès Meknès (10,1%). Ces quatre régions totalisent 63,6% du PIB national traduisant un héritage appelé à être résorbé selon des dynamiques en cours à travers les stratégies sectorielles territorialisées (PMV, vision 2020, ...) et les stratégies fonctionnelles en faveur de l'inclusion spatiale

(Logistique, P2I, pôle universitaires, ...) ou à partir d'autres trajectoires que la nouvelle gouvernance régionale pourrait favoriser (trois Lois Organiques² portant sur la réorganisation territoriale).

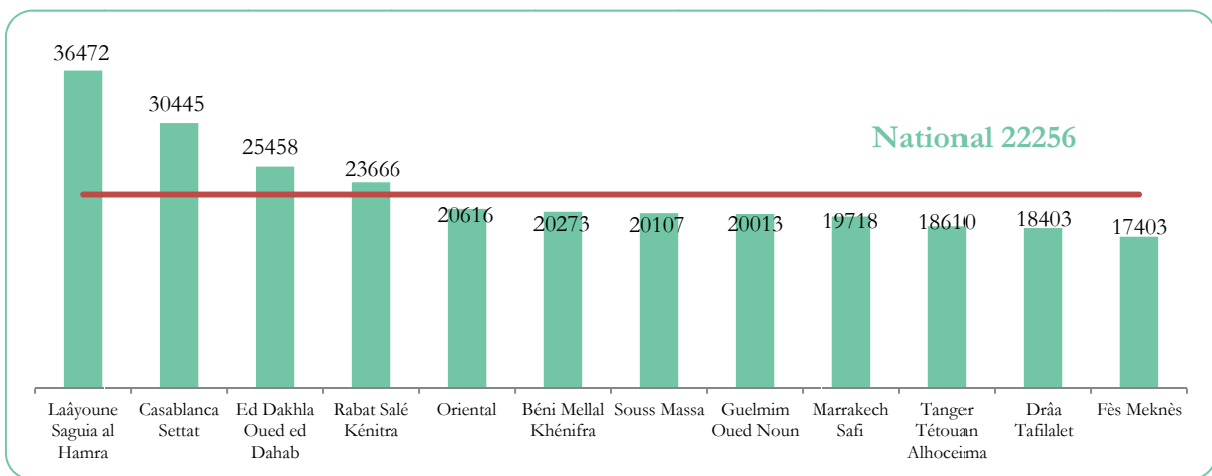
Contribution et dynamique régionale sur la période 2001-2015



Ceci se confirme avec l'émergence de régions contribuant sensiblement à la croissance économique. En effet, en termes de rythme de croissance nominale, ce sont les régions à faibles contributions qui révèlent les trajectoires les plus dynamiques, avec des taux de croissance plus élevés que la moyenne nationale (5,8%), à savoir les régions de de Laâyoune Sakia Al Hamra (11,8%), celle d'Ed Dakhla Oued Ed Dahab (10,9%) et celle de Drâa Tafilalet (6,4%).

A l'instar de ces régions, Souss Massa, Tanger Tétouan Al Hoceima et Marrakech Safi ont enregistré des taux de croissance importants, soit respectivement 6,2%, 6,1% et 5,9%. Ces nouvelles configurations contribueraient à résorber les inégalités de répartition des richesses. Ainsi, 4 régions sur 12 ont un PIB/hab supérieur à la moyenne nationale (22.256 dh/hab). Il s'agit de Laâyoune Sakia Al Hamra (36.472 dirhams/hab), de Casablanca Settat (30.445 dh/hab), Ed Dakhla Oued Ed Dahab (25.458) et Rabat Salé Kenitra (23.666).

PIB/habitant par région en dirham (2001-2015)



² Il s'agit des Lois Organiques 111.14 relative aux Régions, 112.14 relative aux Préfectures et Provinces et 113.14 relative aux Communes. Elles portent, notamment sur leurs organes de gestion et de management, leurs attributions, leurs redditions des comptes, leurs ressources financières et leurs administrations et les mécanismes de coopération et de partenariat.

En termes de dynamiques, la région de Laâyoune Sakia Al Hamra a connu la croissance la plus soutenue du PIB/hab avec un taux annuel moyen de 9,1%, suivie des régions de Drâa Tafilalet (6,1%), de l'Oriental, de Tanger Tétouan Al Hoceima et Souss Massa (4,8% pour chacune) et de Béni Mellal Khenifra (4,7%). Par contre, l'évolution du PIB/hab a été moins remarquable par rapport à la moyenne nationale (4,7%) pour les régions de Casablanca Settat (4,3%), Fès Meknès (3,8%) et Ed Dakhla Oued Ed Dahab (2,6%). Ceci suggère que la croissance est en faveur de la convergence des régions avec une tendance des régions à se rapprocher dans le cadre d'un processus de rattrapage enclenché par des régions plus dynamiques et l'essoufflement des pôles traditionnels qui tiraient la croissance.

L'analyse de la configuration sectorielle des valeurs ajoutées régionales fait ressortir que la région de Fès Meknès a réalisé la part moyenne la plus importante de la valeur ajoutée primaire durant la période 2001-2015 en contribuant à hauteur de 15% dans la constitution de la valeur ajoutée primaire nationale. La région de Marrakech Safi vient en deuxième lieu avec une contribution moyenne de 13,6% suivie par les régions de Souss Massa avec 12,6%, de Rabat Salé Kénitra (12,3%), de Casablanca Settat (11,4%) et de Béni Mellal Khénifra (10,5%). Ces régions participent ensemble à hauteur de 75,5% dans la valeur ajoutée du secteur primaire au niveau national.

Quant au secteur secondaire, La région de Casablanca Settat a réalisé la part moyenne la plus importante de la valeur ajoutée secondaire nationale durant la période 2001-2015 en contribuant à hauteur de 45%. Plus loin, se trouve en deuxième position la région de Marrakech Safi avec 9,7% suivie par les régions de Rabat Salé Kénitra (9,3%), de Tanger Tétouan Al Hoceima (9%) et de Beni Mellal Khénifra (7,5%).

La part moyenne la plus importante de la valeur ajoutée tertiaire durant la période 2001-2015, revient à la région de Casablanca Settat qui a contribué à hauteur de 21,6% à la valeur ajoutée tertiaire nationale suivie par les régions de Rabat Salé Kenitra (18,3%), de Marrakech Safi (12,3%) et de Fès Meknès (11%). Par ailleurs, les services marchands hors hôtels et restaurants restent le premier pourvoyeur de la valeur ajoutée tertiaire dans toutes les régions avec en tête celle de Casablanca Settat (73,2%) entre 2001 et 2015.

III.2. Impacts au niveau social

L'évaluation de l'accès des régions aux droits fondamentaux révèle des disparités, synthétisées, à travers un indice composite de l'accès aux droits fondamentaux (IADF)³. Ainsi, cinq régions ont, en 2015, un accès aux droits fondamentaux plus important que la moyenne nationale avec en premier lieu la région de Laâyoune Sakia- El Hamra, suivie des régions de Casablanca -Settat, de Rabat- Salé- Kenitra, de Guelmim- Oued Noun et de Dakhla- Oued Eddahab. Ce classement résulte d'un accès différencié selon les chapitres des droits fondamentaux.

³ L'IADF est obtenu en tant que moyenne pondérée des scores des différents chapitres. Ces derniers sont calculés en tant que moyenne arithmétique des scores des droits fondamentaux qui, eux même, sont calculés en tant que moyenne arithmétique simple des scores des indicateurs (attribué, sur une échelle de 0 à 10, pour une Région selon sa performance) qui le composent.

La région de Laâyoune Sakia Al Hamra est en tête de classement par rapport à l'indice global et à la plupart des chapitres, notamment, l'accès aux savoirs, formation et développement culturel et le dialogue social, dialogue civil et partenariats innovants. Cependant, cette région se positionne à la 8ème place relativement au chapitre de la gouvernance responsable, développement économique et démocratie sociale, notamment, au niveau du taux d'investissement industriel qui a atteint 5,2% contre 28,1% au niveau national et du taux d'exportation industrielle (13% contre 32%).

Au même titre que Laâyoune Sakia Al Hamra, le positionnement de Casablanca Settat et de Rabat Salé Kénitra respectivement à la 2^{ème} et à la 3^{ème} positions revient à un accès important aux savoirs, formation et développement culturel et à leurs scores parmi les plus importants au niveau national en termes de protection des enfants. Néanmoins, ces deux régions se positionnent aux dernières positions (12 et 11 respectivement) relativement au chapitre du dialogue social, dialogue civil et partenariats innovants (exemple : 94 et 96 adhérents aux coopératives pour 10 000 habitants pour ces deux régions contre 136 au niveau national).

Le positionnement de Guelmim Oued Noun à la 4ème place au niveau de l'indice global est dû essentiellement à un accès important aux savoirs, formation et développement culturel et aux services essentiels et au bien-être social (2ème position). Cette région se positionne à la 9ème place relativement au chapitre de l'inclusion et solidarité. En effet, elle enregistre un score relativement bas en termes de non-discrimination et promotion de l'égalité de genre (9ème place en 2015), notamment, sur le plan de la parité au niveau du marché de l'emploi (exemple : le taux de chômage des femmes dans la région en 2015 est de 25,9% contre 10,5% au niveau national).

En contrepartie, même si la région de Draa Tafilalt se classe au dernier rang à l'aune de l'indice global de l'accès aux droits fondamentaux, cette région est relativement avancée en termes de protection des enfants. Sur ce chapitre, la région est classée 1ère sous le prisme du droit à la protection médico-sanitaire maternelle et infantile (avec, notamment, les meilleurs taux bruts de vaccination des enfants au BCG et taux de consultation des femmes enceintes (respectivement 179% contre 137% au niveau national et 19,6 pour 1000 habitants contre 14,4 au niveau national).

Ainsi, les progrès réalisés en termes d'accès aux différentes générations des droits de la personne ont, non seulement, suivi des dynamiques différenciées selon les régions et selon la nature des droits mais qu'elles interpellent une approche plus cohérente qui puisse optimiser leurs effets bénéfiques sur les populations cibles et restituer, en dernière instance, le principe de l'indivisibilité des droits dans la vie quotidienne des citoyennes et des citoyens. Dans ce sens, l'économie de la connaissance occupe désormais une place déterminante pour rendre notre modèle de développement plus inclusif et plus équitable.

DEUXIEME PARTIE : PERSPECTIVES ET PREVISIONS 2018

I. PERFORMANCE DE L'INVESTISSEMENT PUBLIC : ADOPTION D'UN NOUVEAU SYSTEME DE GESTION DES PROJETS

Comme l'on a constaté dans la première partie de cette note, le choix volontariste du Maroc de consolider l'investissement public, a eu un effet d'accélérateur sur le développement économique et social du pays, notamment au niveau local et régional. Cependant, des efforts restent à fournir en continuum pour relever les défis qui empêchent d'atteindre le niveau d'efficacité requis pour les investissements publics, et de réaliser ainsi des taux de croissance plus élevés et des niveaux d'inclusion plus soutenus. Ces défis consistent en effet à assurer la conciliation entre les différentes stratégies et chantiers structurants d'infrastructure et les capacités financières de l'Etat, la cohérence entre la programmation stratégique au niveau central et les besoins territoriaux, ainsi que la convergence et l'intégration des différentes stratégies.

Un constat que le gouvernement, et en particulier le ministère de l'économie et des finances, abordent, désormais, avec vigilance et pragmatisme à travers la mise en place d'un nouveau Système de Gestion des Investissements Publics "SGIP". C'est un choix qui s'inscrit parfaitement dans la stratégie de développement du Maroc, puisqu'il constitue un relais aux réformes de la régionalisation, de la Loi organique relative à la Loi de Finances (notamment les axes de la performance, de la programmation pluriannuelle, ...) et de la loi n° 86-12 relative aux contrats de partenariat public-privé, dans la mesure où cela permettrait de renforcer l'impact sur la croissance, en améliorant le choix des investissements servant à équiper les différents territoires d'infrastructures nécessaires à leur développement, d'une part, et en renforçant la qualité des investissements référencés dans le cadre des stratégies sectorielles, ainsi qu'en assurant leur réalisation dans des délais optimaux, d'autre part.

En particulier, la nouvelle réforme vise la mise en place d'un cadre unifié pour la gestion de l'investissement public, un cadre qui permettra à terme d'allouer les ressources publiques aux projets présentant les meilleurs rendements sociaux et économiques ; cela en toute conformité avec les orientations stratégiques de la politique de l'Etat et ce, dans l'objectif de répondre, précisément, aux impératifs d'une meilleure sélection des projets présentés au financement public, et d'un filtrage tout au long du cycle de vie des projets d'investissement, avec une concentration sur le début de cycle des projets et la phase de l'évaluation ex-post.

Le périmètre sur lequel s'appliquerait la nouvelle approche de gestion de l'investissement public porterait au début sur l'investissement du budget de l'Etat, puis sur l'investissement des établissements publics recevant des subventions du budget de l'Etat, ou bénéficiant d'une taxe affectée, pour s'étendre ensuite à l'investissement des établissements et des entreprises publics ayant signé des contrats programmes avec l'Etat. Aussi, la nouvelle approche profiterait aux collectivités territoriales, dans la mesure où le cadre normatif du SGIP à élaborer, ainsi que sa préfiguration au sein des ministères et des établissements pilotes, orienterait davantage les collectivités territoriales dans l'adoption d'une logique de performance, dans toutes les phases du cycle des projets d'investissement relevant de leur périmètre d'action.

Par ailleurs, il est à signaler que le plan d'action relatif à la mise en œuvre de cette réforme, vise à mettre en place les mécanismes institutionnels et juridiques, permettant d'unifier les règles et les outils de gestion des projets d'investissement au regard des standards internationaux en la matière. Ceci parallèlement au développement d'une base de données de projets, qui permettra d'avoir une vision actualisée et complète du processus d'identification, de programmation et de mise en œuvre des projets d'investissement publics, de leur implantation sur le territoire national et des indicateurs socio-économiques y afférents. De même, ce plan d'action prévoit un volet lié à la conduite du changement, à travers le déploiement d'un plan de formation dans l'objectif de renforcer les capacités des différentes parties prenantes, en matière de gestion des investissements publics, d'une part, et la mise en œuvre d'un plan de communication à l'effet de favoriser l'adhésion des responsables autour de cette réforme, et de sensibiliser l'opinion publique sur ses enjeux et ses effets potentiels sur la croissance, la création d'emploi et l'amélioration des conditions de vie de la population et son accès aux différents services économiques et sociaux, d'autre part.

II REPARTITION REGIONALE DES INVESTISSEMENTS PUBLICS PROGRAMMES AU TITRE DE L'ANNEE 2018

II.1. Grands projets d'investissement régional au titre du projet de Loi de Finances 2018-Budget Général-

1. Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma

► Education Nationale :

- Création de **12** établissements scolaires dont 02 écoles primaires, 07 écoles communautaires, 01 collège et 02 lycées : **117,50 MDH** ;
- Remplacement de **510** salles en préfabriquées : **81,60 MDH** ;
- Aménagement extérieur de **643** établissements scolaires : **151,83 MDH** ;
- Equipement de **298** salles de classes en chauffage : **11 MDH** ;
- Alimentation en eau potable de **74** satellites : **1,50 MDH** ;
- Alimentation en électricité de **227** satellites : **2,42 MDH** ;
- Branchement de **74** satellites aux réseaux d'assainissement : **5,58 MDH**.

► Enseignement Supérieur :

- Construction de la faculté de médecine et de pharmacie à Tanger : **50 MDH** ;
- Construction d'une cité universitaire à Al Hoceïma : **40 MDH** ;
- Construction d'une faculté polytechnique à Al Hoceïma : **30 MDH** ;
- Construction de l'école nationale de commerce et de gestion à Al Hoceïma : **25 MDH**.

► **Formation Professionnelle :**

- Construction et équipement des instituts spécialisés dans les métiers des secteurs de l'automobile et des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique : **13,5 MDH**.

► **Santé :**

- Construction de l'hôpital de spécialités à Tétouan, d'une capacité litière de 300 lits et d'un coût global de **350 MDH** ;
- Construction des Hôpitaux Provinciaux (HP) de Ksar Sghir et Ksar El Kebir, d'une capacité litière de 45 lits chacun et des coûts respectifs de **61 et 70 MDH**.

► **Equipement et Transport :**

- Programme des voies express : réalisation des voies express et doublement des routes nationales, régionales et provinciales (**637 MDH**) ;
- Conventions signées devant sa Majesté le Roi : programmes intégrés du grand Tanger (**99 MDH**), de la ville de Tétouan 2014-2018 (**96 MDH**) et d'Al-Hoceima, Manarat Al Moutawassit 2016-2019 (**400 MDH**) ;
- Programme de maintenance routière : maintenance des routes et des ouvrages d'art (**178 MDH**);
- Sécurité routière : lancement des travaux de renforcement et de traitement des points noirs de la route nationale N16 du pk 9+700 au pk 35+000 (**90 MDH**) ;
- Infrastructures ferroviaires : poursuite de la réalisation des travaux du TGV y compris les études, l'infrastructure, les équipements et l'acquisition des trains à grande vitesse ;
- Infrastructures portuaires : poursuite de la réalisation du port Tanger Med II (**13 MMDH**) et du projet d'extension du port d'El Jebha (**52 MDH**), et acquisition d'un système d'amélioration de navigation au port d'Al Hoceima (**14 MDH**).

► **Eau :**

Poursuite de la construction des barrages El Gueiss, El Kherroub, Martil, Moulay Bouchta et Dar Khroufa et protection contre les inondations : **550 MDH**.

► **Urbanisme et aménagement du territoire :**

- Accompagnement et lancement du Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) : **1 MDH**.

► **Agriculture :**

- Aménagement hydro-agricole du périmètre Dar Khrofa associé au barrage Dar Khrofa, du périmètre Asjen associé au barrage Oued El Makhazine, du périmètre MHAJRAT/AJRAS à l'aval du barrage Oued Martil et du périmètre Darakobaâ à l'aval du barrage Moulay Bouchta : **64,5 MDH** ;
- Projet Dar Khrofa : **211 MDH**.

► Pêche Maritime :

- Construction d'un centre méditerranéen de la mer à la ville d'Al Hoceïma : **17 MDH** ;
- Acquisition de filets de senne tournante justifiée par l'interaction entre le Grand Dauphin et la pêche à la senne en méditerranée : **30,33 MDH** ;
- Construction d'un marché « de détail » au poisson dans la ville de Ksar El kebir : **5 MDH** ;
- Equipement de 3100 barques actives en Méditerranée par trois caissons isothermes et un couvercle normal muni d'une fenêtre permettant la manipulation facile du poisson, dans les ports de Nador, Al Hoceïma, Jebha, M'Diq, Tanger, Assilah et Larache : **18 MDH** ;
- Poursuite des travaux de construction du point de débarquement aménagé Amsa à Tétouan ;
- Mise à niveau des délégations des pêches maritimes de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma : **1,85 MDH** ;
- Construction de la sous délégation d'Assilah : **1 MDH** ;
- Mise à niveau de l'Institut de Technologie des Pêches Maritimes (ISPM) d'Al Hoceïma, l'ISPM de Larache, et l'ISPM de Tanger : **2,05 MDH**.

► Tourisme :

- Création d'un centre d'excellence à Institut de Technologie Hôtelière et touristique (ITHT) de Tanger : **1 MDH** ;
- Repositionnement de l'Institut Supérieur International de Tourisme de Tanger (ISIT) : **1,1 MDH**.

► Artisanat et Economie Sociale et Solidaire :

- Démolition et reconstruction de l'ensemble artisanal de Ksar El Kabir : **3,6 MDH** ;
- Aménagement de l'ensemble artisanal de Tétouan : **4,2 MDH** ;
- Aménagement de l'ensemble artisanal de Chefchaouen : **5,4 MDH** ;
- Aménagement du village d'artisans de Rouadi : **2,5 MDH** ;
- Création d'une zone d'activité artisanale à Tanger : **8,8 MDH** ;
- Aménagement de l'ensemble d'artisanat de Larache : **1,3 MDH**.

► Habous et Affaires Islamiques :

- Construction de 05 mosquées à Tanger, Tétouan et à Martil : **37,60 MDH** ;
- Reconstruction de 02 mosquées à Tanger et à Larache : **10,10 MDH** ;
- Equipement de 250 mosquées en matériel d'efficacité énergétique : **8 MDH** ;
- Equipement de 243 mosquées : **7,30 MDH** ;
- Réhabilitation de 02 mosquées à Tanger et à Ksar El Kébir : **5 MDH** ;
- Raccordement de 377 mosquées en électricité : **3,138 MDH** ;
- Construction d'une école d'enseignement traditionnel dans la Région.

► Justice et Libertés :

- Construction du Centre du Juge Résident (CJR) Ketama : **13 MDH**;
- Equipement du tribunal de la famille de Ksar Kbir : **3 MDH**;
- Equipement du Tribunal de Première Instance (TPI) et du tribunal de famille de Tétouan : **8 MDH**.

► Jeunesse et Sports :

- Aménagement et équipement des établissements socio-éducatifs de la jeunesse, de l'enfance et des affaires féminines à Tanger, Tétouan et Ouazzane, et création des centres socio-sportifs de proximité et d'autres infrastructures sportives : **618 MDH**.

2. Région de l'Oriental

► Education Nationale :

- Création de **15** établissements scolaires dont 02 écoles primaires, 07 écoles communautaires, 03 collèges et 03 lycées : **159,50 MDH** ;
- Remplacement de **441** salles en préfabriquées : **70,56 MDH** ;
- Aménagement extérieur de **476** établissements scolaires : **112,23 MDH** ;
- Chauffage de **258** salles de classes : **9,1 MDH**.
- Alimentation en eau potable de **35** satellites : **0,71 MDH** ;
- Alimentation en électricité de **47** satellites : **0,50 MDH** ;
- Branchement de **46** satellites aux réseaux d'assainissement : **3,47 MDH**.

► Enseignement Supérieur :

- Construction d'un pôle technique à Oujda : **20 MDH**.

► Santé :

- Construction du centre hospitalier provincial de Driouch d'une capacité litière de 150 d'un coût global de **140 MDH**.

► Equipement et Transport :

- Programme des voies express : réalisation des voies express et doublement des routes nationales, régionales et provinciales (**500 MDH**) ;
- Programme de maintenance routière : maintenance des routes et des ouvrages d'art (**605 MDH**) ;
- Infrastructures ferroviaires : réalisation du projet de mise à niveau de la ligne ferroviaire Fès-Oujda ;
- Infrastructures portuaires : Poursuite de la réalisation du Port de Nador West Med (**10 MMDH**) et des travaux d'extension des quais du port de Nador (**80 MDH**) ;
- Infrastructures aéroportuaires : poursuite des travaux d'extension du terminal actuel de l'aéroport de Nador (**315,2 MDH**).

▶ **Eau :**

- Protection contre les inondations et construction du barrage Tarka Oumaday : **235 MDH.**

▶ **Urbanisme et aménagement du territoire :**

- Accompagnement et lancement du Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) : **1,5 MDH.**

▶ **Agriculture :**

- Aménagement du nouveau périmètre irrigué en goutte à goutte dans la plaine de Tafrata : **14 MDH ;**
- Contribution à la construction du marché de gros de Berkane : **40 MDH.**

▶ **Pêche Maritime :**

- Réalisation des équipements hors site du complexe portuaire Nador West Med-Point de Débarquement Aménagé Ifri Ifounassene : **12 MDH ;**
- Mise à niveau de la délégation des pêches maritimes de Nador : **0,48 MDH ;**
- Mise à niveau des équipements pédagogiques du Centre de Qualification des Pêches Maritimes de Nador : **0,55 MDH.**

▶ **Tourisme :**

- Création d'un centre d'excellence à l'ITHT à Saidia : **0,8 MDH.**

▶ **Habous et Affaires Islamiques :**

- Construction de 02 mosquées à Guercif et à Berkane : **31,60 MDH ;**
- Réhabilitation de 02 mosquées à la province d'Oujda : **8 MDH ;**
- Equipement de 127 mosquées : **7,30 MDH ;**
- Equipement des mosquées par des matériels de lutte contre l'incendie : **1,96 MDH.**

▶ **Justice et Libertés :**

- Construction et équipement du TPI Taourirt et Jerada : **53,6 MDH ;**
- Construction et équipement du CJR Midar : **11,5 MDH.**

▶ **Jeunesse et Sports :**

- Aménagement et équipement des établissements socio-éducatifs de la jeunesse, de l'enfance et des affaires féminines à Oujda ,Nador, Driouech et Jerada et création des centres socio-sportifs de proximité et d'autres infrastructures sportives : **38 MDH.**

3. Région de Fès-Meknès

► Education Nationale :

- Création de **13** établissements scolaires dont 01 école primaire, 07 écoles communautaires, 03 collèges et 02 lycées : **138,50 MDH** ;
- Remplacement de **689** salles en préfabriquées : **110,24 MDH** ;
- Aménagement extérieur de **765** établissements scolaires : **182,85 MDH** ;
- Chauffage de **1318** salles de classes : **46,5 MDH** ;
- Alimentation en eau potable de **80** satellites : **1,62 MDH** ;
- Alimentation en électricité de **296** satellites : **3,15 MDH** ;
- Branchement de 60 satellites aux réseaux d'assainissement : **4,53 MDH**.

► Enseignement Supérieur :

- Construction d'une faculté polytechnique à Taounate, et d'une cité universitaire à Taza : **40 MDH**.

► Equipement et Transport :

- Programme des voies express : réalisation des voies express et doublement des routes nationales, régionales et provinciales (**739 MDH**);
- Programme de maintenance routière : maintenance des routes et des ouvrages d'art (**400 MDH**);
- Infrastructures ferroviaires : réalisation du projet de mise à niveau de la ligne ferroviaire Fès-Oujda.

► Eau :

- Construction du complexe hydraulique Emdz -Ain- Timadirn - Azghar : **285 MDH**.

► Urbanisme et aménagement du territoire :

- Réadaptation du SRAT achevé au nouveau découpage régional : **1 MDH**.

► Agriculture :

- Aménagement-Hydro-agricole du périmètre d'irrigation de Bouhouda : **31 MDH** ;
- Projet de sauvegarde de la plaine irriguée de Saiss à partir du barrage Mdez : **600 MDH** ;

► Tourisme :

- Création d'un centre d'excellence à l'ITHT de Fès Anas : **1,5 MDH**.

► **Artisanat et Economie Sociale et Solidaire :**

- Programme de financement et d'exécution des programmes de développement local intégré de la province de Taounate à l'horizon 2020 – Volet artisanat et économie sociale et solidaire : **2,5 MDH** ;
- Conversion de l'église catholique en centre interculturel des arts : **1 MDH**.

► **Habous et Affaires Islamiques :**

- Réhabilitation de 06 mosquées aux provinces de Fès, Meknès et Ifrane : **34 MDH** ;
- Equipement de 209 mosquées : **8,5 MDH** ;
- Equipement de 100 mosquées en matériel d'efficacité énergétique : **6 MDH**.
- Construction d'une mosquée dans les lotissements Al Amal : **5 MDH** ;
- Reconstruction d'une mosquée à la province d'Ifrane : **3 MDH** ;
- Réhabilitation environnementale de 25 mosquées : **2,5 MDH**.

► **Justice et Libertés :**

- Construction et équipement du CJR Ifrane, Tahla, Ghefssay, Oued Amlil : **21 MDH** ;
- Construction et équipement du TPI Meknès : **13 MDH**;
- Equipement du Palais de Justice de Fès : **15 MDH**;
- Equipement du tribunal de la famille Azrou : **2 MDH**.

► **Jeunesse et Sports :**

- Aménagement et équipement des établissements socio-éducatifs de la jeunesse, de l'enfance et des affaires féminines à El Hajeb, Ifrane, Meknès, Moulay Yacoub, Boulemane, Séfrou et Taza et création des centres socio-sportifs de proximité et d'autres infrastructures sportives : **130 MDH**.

4. Région de Rabat-Salé-Kénitra

► **Education Nationale :**

- Création de **14** établissements scolaires dont 02 écoles primaires, 05 écoles communautaires, 04 collèges et 03 lycées : **154,50 MDH** ;
- Remplacement de **467** salles en préfabriquées : **74,72 MDH** ;
- Aménagement extérieur de **620** établissements scolaires : **151,71 MDH** ;
- Alimentation en eau potable de **12** satellites : **0,243 MDH** ;
- Alimentation en électricité de **91** satellites : **0,970 MDH** ;
- Branchement de **39** satellites aux réseaux d'assainissement : **2,94 MDH**.

► **Enseignement Supérieur :**

- Construction d'un pôle technologique à Tamesna : **20 MDH.**

► **Formation Professionnelle :**

- Achèvement de la construction et équipement de l'institut de formation dans les métiers des secteurs de l'automobile : **5,75 MDH.**

► **Santé :**

- Construction de l'Hôpital Ibn Sina du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Sina (CHIS) de Rabat de capacité litière de 858 lits pour un coût global de **2.900 MDH** ;
- Construction de l'Hôpital Provincial de Jorf EL Malha de capacité litière de 45 lits à un coût global de **64 MDH.**

► **Equipement et Transport :**

- Programme des voies express : réalisation des voies express et doublement des routes nationales, régionales et provinciales (**139 MDH**);
- Conventions signées devant sa Majesté le Roi : Programme intégré de développement de la ville de Rabat 2014-2018 (**189 MDH**) et le Plan stratégique de développement de la province de Kénitra (**90 MDH**) ;
- Programme de maintenance routière : maintenance des routes et des ouvrages d'art (**203 MDH**);
- Programme des aménagements de la sécurité routière : poursuite de la réalisation de la route régionale n°413 entre Sidi Kacem et Souq Larbâa (**100 MDH**);
- Infrastructures ferroviaires : lancement de la réalisation de la ligne ferroviaire du projet Peugeot-Citroën, réalisation des projets de l'augmentation de la capacité de la ligne ferroviaire Casablanca-Kénitra et poursuite de la construction de la nouvelle gare Rabat-Agdal et des travaux du TGV y compris les études, l'infrastructure, les équipements et l'acquisition des trains à grande vitesse.

► **Eau :**

- Construction des barrages Tidas et Weljat Soltan : **290 MDH.**

► **Urbanisme et aménagement du territoire :**

- Réadaptation du SRAT achevé au nouveau découpage régional : **1 MDH.**

► **Agriculture :**

- Réalisation des études de faisabilité et d'exécution du projet d'extension (Zrar et Baht) sur une superficie de 72,000 ha : **8,86 MDH** ;
- Projet de Modernisation de la Grande Irrigation (PMGI) : **51 MDH.**

► **Pêche Maritime :**

- Développement de l'Aquaculture relative au classement de salubrité sanitaire des zones à vocation conchylicole : **20 MDH** ;
- Mise à niveau de la délégation des pêches maritimes de Kénitra : **0,53 MDH**.

► **Artisanat et Economie Sociale et Solidaire :**

- Création d'un complexe intégré d'artisanat à Rabat : **7 MDH** ;
- Aménagement de l'Ensemble d'Artisanat de Sidi Taibi : **1 MDH** ;
- Création d'une Zone d'activités d'Artisanat à Souk AL Abrâa : **2,2 MDH** ;
- Restructuration de dar Zerbia à Khémisset : **2,3 MDH**.

► **Habous et Affaires Islamiques :**

- Reconstruction de 02 mosquées aux provinces de Rabat et Khémisset : **11 MDH** ;
- Restauration d'une mosquée à Rabat : **10 MDH** ;
- Equipement de 164 mosquées : **7 MDH** ;
- Elargissement et restauration d'une mosquée à Sidi Slimane : **1 MDH**.

► **Justice et Libertés :**

- Construction et équipement du Palais de Justice de Rabat : **110 MDH** ;
- Equipement du tribunal de famille Ouazzane : **2,7 MDH** ;
- Equipement de l'administration centrale et des autres circonscriptions judiciaires : **30 MDH** ;
- Achat et installation de matériel technique, matériel informatique et de logiciels : **83.8 MDH** ;
- Généralisation du service de téléphonie numérique sur les tribunaux et installation des caméras de surveillance : **10 MDH**.

► **Jeunesse et Sports :**

- Aménagement et équipement des établissements socio-éducatifs de la jeunesse, de l'enfance et des affaires féminines à Rabat, Khemissat et Kenitra, et création des centres socio-sportifs de proximité et d'autres infrastructures sportives : **13 MDH**.

5. Région de Beni Mellal-Khénifra

► **Education Nationale :**

- Création de **16** établissements scolaires dont 02 écoles primaires, 08 écoles communautaires, 03 collèges et 03 lycées : **168,00 MDH** ;
- Remplacement de **530** salles en préfabriquées : **84,80 MDH** ;
- Aménagement extérieur de **461** établissements scolaires : **110,60 MDH** ;

- Chauffage de **224** salles de classes : **8,2 MDH**.
- Alimentation en eau potable de **40** satellites : **0,809 MDH** ;
- Alimentation en électricité de **182** satellites : **1,940 MDH** ;
- Branchement de 78 satellites aux réseaux d'assainissement: **5,88 MDH**.

► **Enseignement Supérieur :**

- Construction d'une école supérieure de technologie à Béni Mellal et Khénifra : **20 MDH**.

► **Equipement et Transport :**

- Programme des voies express : doublement de routes régionales et provinciales (**134 MDH**);
- Conventions signées devant sa Majesté le Roi : Accord de partenariat pour la réhabilitation des axes stratégiques des provinces de Béni Mellal, Azilal et Fqih Ben Saleh (**300 MDH**);
- Programme de maintenance routière : maintenance des routes et des ouvrages d'art (**754 MDH**).

► **Eau :**

- Protection contre les inondations et construction d'un petit barrage : **60 MDH**.

► **Urbanisme et aménagement du territoire :**

- Réadaptation du SRAT achevé au nouveau découpage régional : **1 MDH**.

► **Agriculture :**

- Projet de Modernisation de la Grande Irrigation (PMGI) : **37.6 MDH**.

► **Artisanat et Economie Sociale et Solidaire :**

- Réhabilitation et extension de l'ensemble artisanal de Khouribga : **5 MDH**.

► **Habous et Affaires Islamiques :**

- Construction de 03 mosquées aux provinces de Khouribga et d'Azilal : **29 MDH** ;
- Reconstruction de 05 mosquées aux provinces d'Azilal et de Béni Mellal : **18 MDH** ;
- Restauration de la grande mosquée à Béni Mellal : **7 MDH** ;
- Equipement de 234 mosquées : **6 MDH** ;
- Equipement des mosquées par des matériels de lutte contre l'incendie : **1,55 MDH**.

► **Justice et Libertés :**

- Construction des CJR Azrou, Tagzirt, Takleft et Ouawizght : **35,6 MDH** ;
- Equipement des CJR Aghbala, Ouled Zayouh : **3 MDH**.

► **Jeunesse et Sports :**

- Aménagement et équipement des établissements socio-éducatifs de la jeunesse, de l'enfance et des affaires féminines à Beni Mellal, Khouribga et Khénifra, et création des centres socio-sportifs de proximité et d'autres infrastructures sportives : **266 MDH**.

6. Région de Casablanca-Settat

► **Education Nationale :**

- Création de **14** établissements scolaires dont 02 écoles primaires, 07 écoles communautaires, 03 collèges et 02 lycées : **137,50 MDH** ;
- Remplacement de **434** salles en préfabriquées : **69,44 MDH** ;
- Aménagement extérieur de **829** établissements scolaires : **202,43 MDH**.
- Alimentation en eau potable de **60** satellites : **1,21 MDH** ;
- Alimentation en électricité de **217** satellites : **2,31 MDH** ;
- Branchement de **52** satellites aux réseaux d'assainissement: **3,92 MDH**.

► **Enseignement Supérieur :**

- Construction d'une cité universitaire à El Jadida : **20 MDH** ;
- Construction de l'institut supérieur des sciences du sport à Settat : **20 MDH** ;
- Construction de l'école supérieure de technologie à Zenata : **10 MDH** ;
- Construction d'une école nationale de commerce et de gestion à El Jadida : **8 MDH**.

► **Santé :**

- Construction de l'Hôpital Provincial de Bouskoura d'une capacité litière de 45 lits pour un coût global de (**66 MDH**).

► **Equipement et Transport :**

- Programme des voies express : réalisation des voies express et doublement des routes nationales, régionales et provinciales : **105 MDH**;
- Conventions signées devant sa Majesté le Roi : plan de développement de la Région du grand Casablanca 2015-2020 : **220 MDH**;
- Programme des autoroutes : réalisation de l'autoroute Titmelil-Berrechid, élargissement de l'autoroute Casablanca-Berrechid à 2*3 et élargissement de la rocade de Casablanca : **3.24 MMDH**;

- Programme de maintenance routière : maintenance des routes et des ouvrages d'art (**180 MDH**);
- Infrastructures ferroviaires : réalisation des projets d'augmentation de la capacité de la ligne ferroviaire Casablanca-Kénitra et Settat-Marrakech, construction de la plateforme logistique MITA et poursuite de la réalisation des travaux du TGV y compris les études, l'infrastructure, les équipements et l'acquisition des trains à grande vitesse;
- Infrastructures portuaires : réaménagement du port sec à Zenata (**180 MDH**), aménagement d'une nouvelle zone pour la réparation des navires à Casablanca (**110 MDH**), acquisition de la grue de navires et des équipements et matériels de la cale sèche (**30 MDH**), acquisition des équipements de la cale sèche pour la construction et la réparation des navires au port de Casablanca (**75 MDH**), aménagement du nouveau terminal de voyages (**30 MDH**) et réalisation des travaux de construction du port énergétique de Jorf Sfar (**7,5 MMDH**) et des travaux de renforcement du port principal de Mohammedia (**10 MDH**).

► **Eau :**

- Protection contre les inondations : **55 MDH**.

► **Urbanisme et aménagement du territoire :**

- Accompagnement et lancement du SRAT : **3 MDH**.

► **Agriculture :**

- Projet de Modernisation de la Grande Irrigation (PMGI) : **120 MDH** ;
- Projet Azemmour - Bir Jdid : **105 MDH** ;
- Projet d'Appui au Programme National d'Economie d'Eau d'Irrigation 2 (PAPNEEI 2) : **26 MDH**.

► **Pêche Maritime :**

- Mise à niveau des ports de pêche : **40 MDH** ;
- Renforcement des moyens de navigation et d'observation scientifique de l'Institut National de Recherche Halieutique : **12 MDH** ;
- Mise en place des contenants normalisés tout au long de la filière pêche : **20 MDH** ;
- Installation des panneaux signalétiques dans l'aire marine protégée de Mogador : **2 MDH** ;
- Mise à niveau des délégations des pêches maritimes de Casablanca, Mohammedia et El Jadida : **1,47 MDH** ;
- Mise à niveau des équipements pédagogiques du Centre de Qualification des pêches maritimes de Casablanca : **0,1 MDH**.

► **Tourisme :**

- Création d'un centre d'excellence à l'Institut Spécialisé de Technologie Appliquée Hôtelière et Touristique (ISTAHT) de Mohammedia et à l'Institut de Technologie Hôtelière (ITHT) d'El Jadida : **3,5 MDH.**

► **Habous et Affaires Islamiques :**

- Contribution dans la convention de partenariat pour la construction des services publics dans le cadre du programme de lutte contre l'habitat insalubre à Casablanca : **33 MDH ;**
- Contribution au profit de la fondation de la mosquée Hassan II à Casablanca : **30 MDH ;**
- Construction de 02 mosquées aux provinces de Casablanca et Mohammedia : **26,90 MDH ;**
- Equipement de 245 mosquées : **10 MDH ;**
- Equipement de 250 mosquées en matériel d'efficacité énergétique : **8 MDH ;**
- Reconstruction d'une mosquée à la province de Settat : **2,5 MDH.**

► **Justice et Libertés :**

- Construction du TPI Bouznika, Mohammedia : **70 MDH ;**
- Construction du CJR Elbir Jdid, Azmour : **22.5 MDH ;**
- Equipement du TPI Ain Sbaa : **7,5 MDH ;**
- Equipement du CJR Had Ouled Fraj, Brouj : **3 MDH.**

► **Jeunesse et Sports :**

- Aménagement et équipement des établissements socio-éducatifs de la jeunesse, de l'enfance et des affaires féminines à Casablanca , Mohammedia , Settat , Berechid et El Jadida , et création des centres socio-sportifs de proximité et d'autres infrastructures sportives : **176 MDH.**

7. Région de Marrakech-Safi

► **Education Nationale :**

- Création de **14** établissements scolaires dont 02 écoles primaires, 06 écoles communautaires, 02 collèges et 04 lycées : **153,00 MDH ;**
- Remplacement de **818** salles en préfabriquées : **130,88 MDH ;**
- Aménagement extérieur de **824** établissements scolaires : **192,17 MDH ;**
- Chauffage de **319** salles de classes : **11,40 MDH ;**
- Alimentation en eau potable de **110** satellites : **2,23 MDH ;**
- Alimentation en électricité de **576** satellites : **6,13 MDH ;**
- Branchement de **167** satellites aux réseaux d'assainissement : **12,60 MDH.**

► **Enseignement Supérieur :**

- Construction du complexe universitaire à Tamansourt à Marrakech : **60 MDH** ;
- Construction d'une école supérieure de technologie à Kelaa des Sraghna : **10 MDH**.

► **Santé :**

- Construction des Hôpitaux Provinciaux de Tamanar et d'Ait Ourir d'une capacité litières de 45 lits et aux coûts respectifs de **(61 MDH)** ;
- Construction d'un centre médico-social (santé mental) à El Kelâa (localité Bouya Omar) de capacité litière de 60 lits à un coût global de **(30 MDH)**.

► **Equipement et Transport :**

- Conventions signées devant sa Majesté le Roi : construction de passage à niveaux pour piétons sur la route nationale n°7 (passage de Tamensourt) et d'un pont au niveau de oued Aghmat au pk262+000, route nationale n°9 **(35.1 MDH)**;
- Programme de maintenance routière : maintenance des routes et des ouvrages d'art **(671 MDH)**;
- Programme des aménagements de la sécurité routière : réalisation des travaux d'aménagement sur routes nationales et régionales et extension des voies **(184MDH)**;
- Infrastructures ferroviaires : réalisation du projet d'augmentation de la capacité de la ligne ferroviaire Settat-Marrakech et lancement des travaux de réalisation de la ligne ferroviaire du nouveau port de Safi;
- Infrastructures portuaires : finalisation de la construction du nouveau port de Safi **(4MMDH)**, renforcement de la paroi principale du port de Safi **(120 MDH)** et travaux de maintenance au nouveau port de Safi **(10 MDH)**.

► **Eau :**

- Construction des barrages Ait Ziate et Boulaouane, réparation des barrages et protection contre les inondations : **100 MDH**.

► **Urbanisme et aménagement du territoire :**

- Réadaptation du SRAT achevé au nouveau découpage régional : **1,7 MDH**.

► **Agriculture :**

- Programme nationale d'économie en eau d'irrigation : **156 MDH** dont :
 - Projet de Modernisation de l'Agriculture Irriguée dans le Bassin de l'Oum Er Rbia (PROMER : 6410 ha) : **16 MDH** ;
 - Projet de Modernisation de la Grande Irrigation (PMGI : 3440 ha) : **36 MDH**.

► Pêche Maritime :

- Mise à niveau des délégations des pêches maritimes de Safi et Essaouira : **0,85 MDH** ;
- Mise à niveau des équipements pédagogiques de l'Institut de Technologie des Pêches Maritimes de Safi : **0,7 MDH** ;
- Mise à niveau des équipements pédagogiques du Centre de Qualification des Pêches Maritimes d'Essaouira : **0,5 MDH**.

► Tourisme

- Création d'un centre d'excellence à l'ISTAHT de Marrakech et d'une Ecole Supérieure de Management Touristique : **2 MDH**.

► Artisanat et Economie Sociale et Solidaire :

- Création d'une Zone d'activités d'Artisanat à Attaouia : **3 MDH** ;
- Aménagement de l'Ensemble d'Artisanat de Tamseloht : **2,75 MDH**.

► Habous et Affaires Islamiques :

- Construction de 04 mosquées aux provinces de Marrakech, de Ben Guerir et El Kelaâ des Sraghna : **52,40 MDH** ;
- Equipement de 315 mosquées : **11 MDH** ;
- Equipement de 250 mosquées en matériels d'efficacité énergétique : **8 MDH** ;
- Réhabilitation environnementale de 45 mosquées : **4,5 MDH** ;
- Restauration d'une mosquée à Marrakech : **3 MDH** ;
- Réhabilitation d'une mosquée à Essaouira : **2 MDH**.

► Justice et Libertés :

- Construction du CJR Amzmiz : **10 MDH** ;
- Construction du TPI Tahnaout et Essaouira : **41 MDH** ;
- Aménagement de la CA Marrakech : **12 MDH** ;
- Extension et aménagement du tribunal de famille Kelaat Sraghna : **11 MDH** ;
- Equipement du CJR Tamanar et Sebt Gzoula : **3 MDH**.

► Jeunesse et Sports :

- Aménagement et équipement des établissements socio-éducatifs de la jeunesse, de l'enfance et des affaires féminines à Marrakech, Erhamna, Chichaoua, Essaouira et Safi, et création des centres socio-sportifs de proximité et d'autres infrastructures sportives : **165 MDH**.

8. Région de Darâa-Tafilalet

► Education Nationale :

- Création de **14** établissements scolaires dont 02 écoles primaires, 06 écoles communautaires, 04 collèges et 02 lycées : **145,00 MDH** ;
- Remplacement de **369** salles en préfabriquées : **59,04 MDH** ;
- Aménagement extérieur de **455** établissements scolaires : **108,17 MDH** ;
- Chauffage de **178** salles de classes : **6,50 MDH** ;
- Alimentation en eau potable de **16** satellites : **0,324 MDH** ;
- Alimentation en électricité de **150** satellites : **1,60 MDH** ;
- Branchement de **36** satellites aux réseaux d'assainissement: **2,72 MDH**.

► Formation Professionnelle :

- Achèvement de la construction et lancement de l'équipement de l'institut spécialisé dans les métiers des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique : **75,75 MDH**.

► Santé :

- Construction de l'hôpital de spécialité à Ouarzazate de capacité litière de 150 lits à un coût global de **110 MDH** ;
- Extension et équipement des centres hospitaliers provinciaux d'Ouarzazate et d'Er-Rachidia de capacités litières respectifs de 53 et 42 pour des montants respectifs de **105 MDH** et **225 MDH** ;
- Construction de l'Hôpital Provincial de Boumalen Dades de capacité litière de 45 lits à un coût global de **50 MDH**.

► Equipement et Transport :

- Programme de maintenance routière : maintenance des routes et des ouvrages d'art (**167 MDH**);
- Programme des aménagements de la sécurité routière: réalisation des travaux d'aménagement de la route nationale n°9 entre Ait Ourir et Zagora à travers Tichka (**585 MDH**).

► Eau :

- Construction des barrages Khdoussa, Timikt, Toudgha, Agdez, réparation des barrages et protection contre les inondations : **450 MDH**.

► Urbanisme et aménagement du territoire :

- Accompagnement et lancement du SRAT : **1 MDH**.

► **Agriculture :**

- Projet d'Aménagement-Hydro-agricole du périmètre Boudnib associé au barrage Kaddoussa sur oued Guir : **70,25 MDH.**

► **Tourisme :**

- Création d'un centre d'excellence à l'ISTAHT de Ouarzazate : **0,8 MDH ;**
- Projet Kaddoussa : **3 MDH.**

► **Habous et Affaires Islamiques :**

- Reconstruction de 05 mosquées aux provinces de Zagora, d'Ouarzazate et d'Errachidia : **22 MDH ;**
- Equipement de 132 mosquées : **5,30 MDH ;**
- Equipement des mosquées par des matériels de lutte contre l'incendie : **1,44 MDH.**

► **Justice et Libertés :**

- Equipement du TPI Ouarzazate et Tinghir : **6,9 MDH ;**
- Construction du CJR Rich : **1,5 MDH.**

► **Jeunesse et Sports :**

- Aménagement et équipement des établissements socio-éducatifs de la jeunesse, de l'enfance et des affaires féminines à Errachidia, Midelt, Tinghir, Ouarzazate et Zagora, et création des centres socio-sportifs de proximité et d'autres infrastructures sportives: **140 MDH.**

9. Région de Sous-Massa

► **Education Nationale :**

- Création de **16** établissements scolaires dont 02 écoles primaires, 08 écoles communautaires, 03 collèges et 03 lycées : **164,00 MDH ;**
- Remplacement de **634** salles en préfabriquées : **101,44 MDH ;**
- Aménagement extérieur de **552** établissements scolaires : **130,29 MDH ;**
- Chauffage de **205** salles de classes : **7,30 MDH ;**
- Alimentation en eau potable de **11** satellites : **0,223 MDH ;**
- Alimentation en électricité de **202** satellites : **2,15 MDH ;**
- Branchement de **81** satellites aux réseaux d'assainissement: **6,111 MDH.**

► **Enseignement Supérieur :**

- Construction d'une faculté de médecine et de pharmacie à Agadir : **50 MDH.**

► Equipement et Transport :

- Programme de maintenance routière : maintenance des routes et des ouvrages d'art (**352 MDH**);
- Programme des aménagements de la sécurité routière : amélioration de la signalisation routière et des équipements de sécurité et aménagement de passages pour les deux roues (**35.7 MDH**).

► Eau :

- Construction des barrages Tiyououin et Sidi Abdellah : **95 MDH**.

► Urbanisme et aménagement du territoire :

- Accompagnement et lancement du SRAT : **1 MDH**.

► Agriculture :

- Programme pour le développement des parcours et la régulation des flux des transhumants : **63.7 MDH** ;
- Projet de dessalement Chtouka : **600 MDH** ;
- Périmètres gérés par les AUEA et Massa (21.000 ha): **69.5 MDH** ;
- Agropole de Souss : **20 MDH**.

► Pêche Maritime:

- Développement du pôle de compétitivité pour la pêche « Agadir Haliopole Cluster » : **0,5 MDH** ;
- Mise à niveau de la délégation des pêches maritimes d'Agadir : **0,38 MDH** ;
- Mise à niveau des équipements pédagogiques de l'Institut Supérieur des Pêches Maritimes d'Agadir : **3 MDH** ;
- Mise à niveau du Centre de Qualification des Pêches Maritimes d'Agadir : **0,5 MDH**.

► Tourisme :

- Création d'un centre d'excellence à l'ISTAHT d'Agadir : **1,5 MDH**.

► Habous et Affaires Islamiques :

- Construction d'une mosquée à Agadir : **45 MDH** ;
- Réhabilitation de 05 mosquées aux provinces de Tiznit et de Tata : **14 MDH** ;
- Equipement de 163 mosquées : **10 MDH** ;
- Reconstruction de 02 mosquées à la province de Tata : **9 MDH** ;
- Réhabilitation environnementale de 25 mosquées : **2,50 MDH**.

► **Justice et Libertés :**

- Construction du CJR Ouled Berhil : **10 MDH** ;
- Equipement du TPI et du tribunal de famille Bouygra : **5 MDH**.

► **Jeunesse et Sports**

- Aménagement et équipement des établissements socio-éducatifs de la jeunesse, de l'enfance et des affaires féminines à Agadir, Tiznit et Taroudant et création des centres socio-sportifs de proximité et d'autres infrastructures sportives : **71 MDH**.

10. Région de Guelmim-Oued Noun

► **Education Nationale :**

- Création de **06** établissements scolaires dont 02 écoles primaires, 03 collèges et 01 lycée : **69,00 MDH** ;
- Remplacement de **108** salles en préfabriquées : **17,28 MDH** ;
- Aménagement extérieur de **135** établissements scolaires : **33,58 MDH** ;
- Alimentation en eau potable de **12** satellites : **0,243 MDH** ;
- Alimentation en électricité de **42** satellites : **0,450 MDH** ;
- Branchement de **07** satellites aux réseaux d'assainissement au profit : **0,529 MDH**.

► **Santé :**

- Construction du Centre Hospitalier Régional de Guelmim de capacité litière de 250 lits à un coût global de **(300 MDH)**.

► **Equipement et Transport :**

- Programme des voies express : démarrage de la réalisation de la voie express Tiznit-Tantan sur 358 km : **3.5 MMDH**;
- Programme de maintenance routière : maintenance des routes et des ouvrages d'art (**96 MDH**);
- Programme des aménagements de la sécurité routière : travaux d'aménagement des routes de Guelmim, amélioration de la signalisation routière et équipement de sécurité au niveau d'Assa Zag (**15 MDH**);
- Infrastructures portuaires : travaux de de réhabilitation des équipements de quai au port de Tantan (**20MDH**).

► **Eau :**

- Construction du barrage Fasq et protection contre les inondations : **140 MDH**.

► **Urbanisme et aménagement du territoire :**

- Réadaptation du SRAT achevé au nouveau découpage régional : **1 MDH.**

► **Agriculture :**

- Programme pour le développement des parcours et la régulation des flux des transhumants : **80.1 MDH.**

► **Pêche Maritime :**

- Equipement de 8912 des barques artisanales par des caissons isothermes et un couvercle normal muni d'une fenêtre permettant la manipulation facile du poisson, dans les ports de Dakhla, Boujdour, Laayoune, Tan Tan et Sidi Ifni : **25 MDH ;**
- Mise à niveau des délégations des pêches maritimes de Sidi Ifni et Tan Tan : **0,85 MDH ;**
- Mise à niveau des équipements pédagogiques de l'Institut de Technologie des Pêches Maritimes de Tan Tan : **0,9 MDH ;**
- Mise à niveau des équipements pédagogiques du Centre de Qualification des Pêches Maritimes de Sidi Ifni : **0,45 MDH ;**
- Poursuite de la construction du point de débarquement aménagé de Gourizim dans la province de Tiznit.

► **Artisanat et Economie Sociale et Solidaire:**

- Création d'un centre d'appui technique des métiers du Bois à Guelmim : **1,5 MDH ;**
- Création d'une Zone d'activités d'Artisanat à Guelmim : **4 MDH.**

► **Habous et Affaires Islamiques :**

- Equipement de 27 mosquées : **2 MDH.**

► **Justice et Libertés :**

- Construction de la CA Ghelmim : **59 MDH ;**
- Construction du CJR Taghjijt : **10 MDH ;**
- Equipement du TPI : **3,4 MDH.**

11. Région de Laâyoune-Saguia al Hamra

► **Education Nationale :**

- Création de **03** établissements scolaires dont une école primaire, un collège et un lycée : **31,50 MDH ;**
- Aménagement extérieur de **67** établissements scolaires : **17,02 MDH.**

► **Enseignement Supérieur :**

- Construction d'une faculté de médecine et de pharmacie à Laâyoune : **40 MDH** ;
- Construction d'un établissement universitaire à Es-smara : **10 MDH**.

► **Santé:**

- Construction du Centre Hospitalier Universitaire de Laâyoune de capacité litière de 500 lits à un coût global de **(1.200 MDH)**.

► **Equipement et Transport :**

- Programme des voies express : poursuite de la réalisation de la première tranche entre Laayoune et Daoura 40km et démarrage de la seconde tranche sur 54km : **(600 MDH)**;
- Conventions signées devant sa Majesté le Roi : élargissement et renforcement de la route nationale N°1 entre Laayoune et Dakhla **(512 MDH)**;
- Programme de maintenance routière : maintenance des routes et des ouvrages d'art **(12 MDH)**;
- Infrastructures portuaires : Travaux de dragage à l'entrée de port de Tarfaya et protection du littoral au niveau de fom el oued **(132 MDH)**.

► **Eau :**

- Protection contre les inondations : **20 MDH**.

► **Urbanisme et aménagement du territoire :**

- Réadaptation du SRAT achevé au nouveau découpage régional : **1 MDH**.

► **Agriculture :**

- Programme pour le développement des parcours et la régulation des flux des transhumants : **23 MDH**.

► **Pêche Maritime :**

- Mise à niveau des délégations des pêches maritimes de Laâyoune et Boujdour : **1,15 MDH** ;
- Mise à niveau des équipements pédagogiques de l'Institut de Technologie des Pêches Maritimes de Laâyoune et du Centre de Qualification des Pêches Maritimes de Boujdour : **0,95 MDH**.

► **Artisanat et Economie Sociale et Solidaire :**

- Création d'un centre d'appui technique des métiers du Bois à Laâyoune : **1 MDH** ;
- Création d'une Zone d'activités d'Artisanat à Laâyoune : **4 MDH**.

► **Habous et Affaires Islamiques :**

- Construction de la mosquée Al Wifaq Bloc A : **5 MDH** ;
- Réhabilitation environnementale de 05 mosquées : **500 KDH** ;
- Equipement de 06 mosquées : **300 KDH**.

► **Justice et Libertés :**

- Equipement du CJR Tarfaya : **1,5 MDH**.

12. Région de Dakhla-Oued-Eddahab

► **Education Nationale :**

- Création de **02** établissements scolaires dont une école communautaire et un collège : **20 MDH** ;
- Aménagement extérieur de **21** établissements scolaires : **5,39 MDH**.

► **Enseignement Supérieur :**

- Construction d'une école nationale de commerce et de gestion à Dakhla : **10 MDH**.

► **Equipement et Transport :**

- Conventions signées devant sa Majesté le Roi : élargissement et renforcement de la route nationale N°1 entre Laâyoune et Dakhla (**74 MDH**);
- Programme de maintenance routière : maintenance des routes et des ouvrages d'art (**6 MDH**);
- Infrastructures portuaires : démarrage des travaux de réalisation du port de Dakhla méditerranée (**7,5 MMDH**), poursuite de la réalisation du port de la pêche artisanale à Mhiriz (**84 MDH**) et acquisition du système VTMS et création des équipements au niveau du port (**14 MDH**).

► **Eau :**

- Protection contre les inondations : **10 MDH**.

► **Urbanisme et aménagement du territoire :**

- Actualisation du SRAT : **1 MDH**.

► **Agriculture :**

- Projet de dessalement Dakhla : **100 MDH**.

► Pêche Maritime :

- Construction de logements embryonnaires pour le développement et la promotion de la pêche artisanale : **16,35 MDH** ;
- Mise à niveau des réseaux de la zone des nouveaux projets de valorisation des petits pélagiques à Dakhla : **10 MDH** ;
- Réalisation d'une unité de production de pots en argile : **7 MDH** ;
- Mise en place d'une formation en conchyliculture au profit des jeunes entrepreneurs de la région de Dakhla - Oued Eddahab : **3 MDH** ;
- Mise à niveau de la délégation de la pêche maritime de Dakhla: **0,53 MDH** ;
- Mise à niveau des équipements pédagogiques du Centre de Qualification des Pêches Maritimes de Dakhla : **0,6 MDH**.

► Habous et Affaires Islamiques :

- Equipement de 02 mosquées : **300 KDH** ;
- Equipement des mosquées par des matériels de lutte contre l'incendie : **50 KDH**.

► Justice et Libertés :

- Equipement du TPI Dakhla : **3,5 MDH**.

II.2. Grands projets d'investissement régional au titre du projet de Loi de Finances 2018-Etablissements et Entreprises Publics-

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Données	Impact économique et social
Rabat-Salé-Kénitra	Investissement : 24.402 MDH			
	Académie Régionale d'Education et de Formation de Rabat-Salé-Kénitra	Constructions d'Etablissements scolaires	Coût global du projet : 304 MDH	Education et formation vecteur du développement économique et social
	Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bou Regreg	<ul style="list-style-type: none"> - Rocade urbaine - Parkway - Esplanade Sidi Ben Acher - Complexes sportifs 	Investissement prévu pour l'année 2018 : 1.000 MDH	<ul style="list-style-type: none"> - Décongestion des flux de circulation entre Rabat et Salé - Désenclavement de quartiers à Salé - Répartition des flux de circulation transitant entre les villes de Rabat et Salé - l'amélioration de la mobilité des citoyens
	Agence du Bassin Hydraulique du Bouregreg et de la Chaouia	Mise en place d'un système d'information pour l'ABHBC pour les réseaux d'eau	Coût global du projet : 4,3 MDH	<ul style="list-style-type: none"> - Dématérialisation de certaines activités de l'Agence - Mise à niveau du réseau de l'Agence afin d'améliorer les performances et la sécurité
	Agence Nationale de Lutte Contre l'Analphabétisme	Exécution des programmes d'alphabétisations menés par les ONG (S1)	Investissement prévu pour l'année 2018 : 33,1 MDH	89 510 inscrits aux programmes d'alpha et de post alpha
		Exécution des programmes d'alphabétisations menés par les ONG (S2)	Investissement prévu pour l'année 2018 : 42,2 MDH	115 340 inscrits aux programmes d'alpha et de post alpha
	Office National des Pêches	<ul style="list-style-type: none"> - Construction de l'UGCN de Mehdia - Acquisition des contenants normalisés halle Mehdia 	Coût global : 3 MDH Année 2018 : 1,6 MDH	-

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Données	Impact économique et social
Rabat-Salé-Kénitra	Société Rabat Région Aménagements	Projet du programme « Rabat ville lumière capitale des cultures » Autres projets de développement de la ville	Investissement prévu pour l'année 2018 : 2.000 MDH	Mise à niveau et développement intégré de la ville de Rabat et de sa région (patrimoine et culture, environnement et équipements sociaux de base)
	Société Bou Regreg Culture	Grand Théâtre de Rabat	Coût global du projet : 1,6 MDH	Grand Théâtre de Rabat, symbole du renouveau culturel de la capitale du Maroc, doté d'infrastructures de qualité qui accueilleront un large éventail de manifestations culturelles et artistiques
		Musée National d'Archéologie et des Sciences de la Terre	Coût global du projet : 900 MDH	Projet d'ampleur internationale visant à faire découvrir au public le passé glorieux du pays à travers la richesse de son patrimoine archéologique et des sciences de la terre
	HAO	Projets de construction de lotissements et de mise à niveau urbaine	715,5 MDH	Réduire le déficit en logements et améliorer les conditions d'habitats de la population
	ONEE-Branche Electricité	Développement du Réseau THT-HT-MT : * Création d'un poste 60/22KV à Ain Aouda * Renforcement de puissance au poste 225/60 KV Al Wahda * Augmentation de puissance du Poste 60/22 KV Drader (passage à 2X40 MVA)	113 MDH	Accompagner l'augmentation de la demande d'Electricité & améliorer la qualité des services rendus aux citoyens
		Maintenance des Ouvrages de Production à Kénitra	285 MDH	Assurer la disponibilité des ouvrages de production d'électricité
	AMEE	Mise à niveau du système d'éclairage Isolation de la toiture	3,75 MDH	Projet pilote dans le secteur hospitalier La Diminution de la consommation énergétique dans l'administration public

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Données	Impact économique et social
Rabat-Salé-Kénitra	ONHYM	Development des projets miners	3,02 MDH	Développement d'investissement dans les mines
	ORMVA Gharb	Travaux d'aménagement de la Grande Hydraulique, service de l'eau, actions d'appui, projets du pilier II du Plan Maroc Vert et actions de développement agricole	140,5 MDH	Déploiement du plan Maroc Vert (augmentation des superficies irriguées et amélioration de la gestion des ressources hydriques)
	Société du Tramway Rabat-Salé	- Développement de l'offre du réseau (réalisation de la première phase de l'extension de 7 Km de la ligne 2 et conduite des études avant-projet pour les extensions prévues dans le cadre de la deuxième phase et lancement de la maîtrise d'œuvre pour le programme d'extension définitif)	Investissement 2018 de 760 MDH	Mettre à la disposition de l'agglomération de Rabat-Salé-Témara, un mode de transport urbain efficace
	Office National des Chemins de Fer	- Programme de mise à niveau du réseau ferroviaire ; - Poursuite de la réalisation de la LGV ; - Les autres programmes d'investissement (matériel roulant, outillages, SI...).	2.475 MDH	- Consolidation du réseau ferroviaire actuel - Parachèvement de la LGV - Consolidation de l'offre logistique
	Caisse pour le Financement Routier	Programme de modernisation du réseau routier structurant et de réhabilitation des routes provinciales	696,9 MDH	Développement du réseau routier et amélioration de la connectivité
	Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II de Rabat	Construction d'un bloc pédagogique à l'IAV Hassan II Rabat	Coût global : 69 MDH Année 2018 : 13 MDH	Offrir une formation de qualité et accroître les places pour accueillir un nombre croissant de nouveaux étudiants
		Extension de l'internat au campus principal de Rabat	Coût global : 18,2 MDH Année 2018 : 7,2 MDH	
	Université Mohamed V de Rabat	Pôle Technologique de Tamesna	84 MDH	-
		Construction de trois amphithéâtres (Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rabat)	16 MDH	
Acquisition du matériel scientifique (ENSET)		9 MDH		

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Données	Impact économique et social
Tanger - Tétouan - Al Hoceima	Investissement : 10.115 MDH			
	Académie Régionale d'Education et de Formation de Tanger Tétouan Al Hoceima	Constructions d'Etablissements scolaires	Coût global du projet : 430 MDH	Education et formation vecteur du développement économique et social
	Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique	Programme d'amélioration des conditions d'approvisionnement énergétique des établissements sociaux dans les régions du Nord du Maroc	Coût global du projet : 10 MDH	- Amélioration des conditions de vie de la population locale - Amélioration des conditions d'enseignement primaire - Amélioration des conditions sanitaire dans les dispensaires et les internats - Optimisation énergétique
	Agence Nationale de la Conservation Foncière, du Cadastre et de la Cartographie	Construction du Bloc Foncier de Tanger Béni Makada	Coût global du projet : 32 MDH	-
		Aménagement du Bloc Foncier de Tanger	Coût global du projet : 15 MDH	
	Agence Nationale de Lutte Contre l'Analphabétisme	Exécution des programmes d'alphabétisations menés par les ONG (S1)	Coût global du projet : 27,2 MDH	72 850 inscrits aux programmes
		Exécution des programmes d'alphabétisations menés par les ONG (S2)	Coût global du projet : 34,4 MDH	93 420 inscrits aux programmes
	Office National des Pêches	- Construction des UGCN et mise à niveau des halles - Acquisition des contenants normalisés UGCN Hoceima, Jebha, Tanger et Larache	Coût global : 16 MDH	
	HAO	Projets de construction, de lotissements et de mise à niveau urbaine	650,5 MDH	-Réduire le déficit en logements -Améliorer les conditions d'habitats de la population
ABHL	- Etude de gestion des ressources en eau au niveau des systèmes hydrauliques de la zone d'action de l'ABHL - Protection contre les inondations	16,2 MDH	- Assurer la disponibilité de la ressource au profit de l'ensemble des usagers Gestion proactive des barrages - Atténuer les effets négatifs des inondations.	

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Données	Impact économique et social
Tanger - Tétouan - Al Hoceima	Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (Branche Electricité)	Construction d'un Poste 60/22 2*20 MVA Ksar Sghir	53 MDH	Accompagner l'augmentation de la demande d'Electricité & Améliorer la qualité des services rendus aux citoyens
		Renforcement de la transformation 225/60kV au poste Melloussa	25 MDH	
		Construction d'un poste source 60/22 KV 2x20 MVA BENI AHMED	52 MDH	
		Réalisation d'un Poste 225/60 kv JBEL MOUSSA et son raccordement	142 MDH	
		Construction poste source dans la région Jbel Lehbib	63 MDH	
	AMEE	Economie d'énergie (planification, bariments, communes, gouvernance locale)	2 MDH	
	RADEEL	Réalisation de l'intercepteur n° 1	90 MDH	<ol style="list-style-type: none"> 1. Résoudre le problème des inondations de la zone sud de la ville. 2. Economiser l'énergie par l'abandon des stations de pompage 3. Eviter le rejet dans des terrains privés des eaux usées et pluviales qui s'infiltrent par la suite dans le sol et vers la nappe
ORMVA Loukkous	<ul style="list-style-type: none"> - Projet d'extension de l'irrigation dans le secteur de Dar Khrofa du périmètre du Loukkos - Projets relatifs aux travaux d'aménagement de la Grande Hydraulique, le service de l'eau, les actions d'appui, les projets du pilier II du Plan Maroc Vert ainsi que les actions de développement agricole. 	368,9 MDH	<ul style="list-style-type: none"> - Déploiement du plan Maroc Vert - Augmentation des superficies irriguées - Amélioration de la gestion des ressources hydriques 	
Office National des Chemins de Fer	<ul style="list-style-type: none"> - le programme de mise à niveau du réseau ferroviaire - la poursuite de la réalisation de la Ligne à Grande Vitesse - les autres programmes d'investissement (matériel roulant, outillages, SI...) 	1 187,4 MDH	<ul style="list-style-type: none"> - Consolidation du réseau ferroviaire actuel - L'investissement dans la réalisation de la LGV - Contribution dans la consécration de l'offre logistique 	

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Données	Impact économique et social
Tanger - Tétouan - Al Hoceima	TMSA	<ul style="list-style-type: none"> - Développement de la Zone Franche Logistique - Aménagement et amélioration des infrastructures portuaires Tanger Med - Travaux de construction du port TM2 (coût d'achèvement du projet 2017-2018 : 3.400 MDH) 	589,5 MDH	
	Société d'Aménagement pour la Reconversion de la Zone Portuaire de Tanger	Poursuite du projet de reconversion de la zone portuaire Tanger Ville	204 MDH	Positionner la ville de Tanger en tant que destination phare du tourisme de plaisance et de croisière à l'échelle de la Méditerranée
	Caisse pour le Financement Routier	Programme de modernisation du réseau routier structurant et de réhabilitation des routes provinciales	1 346,2 MDH	Développement du réseau routier et l'amélioration de la connectivité
	ONOUSC	Construction d'une cité universitaire	56 MDH	
Béni Mellal - Khénifra	Investissement : 5.148 MDH			
	Académie Régionale D'Education Et de Formation de Béni Mellal - Khénifra	Constructions d'Etablissements scolaires	Coût global du projet : 246 MDH	Education et formation vecteur du développement économique et social
	Agence du Bassin Hydraulique du Bou Regreg et de la Chaouia	<ul style="list-style-type: none"> - Extension du réseau d'annonce des crues et équipement des stations hydrologiques et des barrages - Acquisition de données climatologique de la DMN - Suivi des ressources en eau et actualisation des données - Travaux de réalisation des seuils au niveau des stations hydrologiques 	3,13 MDH	<ul style="list-style-type: none"> - Protection contre les inondations via l'annonce et la prévision des crues - Amélioration de la qualité de la mesure hydrologique
		Mise en place d'un système d'information pour l'ABHBC pour les réseaux d'eau	1,2 MDH	Dématérialisation et amélioration des performances
		Lutte contre les inondations	Coût global : 1,45 MDH année 2018 : 0,75 MDH	Gestion intégrée des ressources en eau

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Données	Impact économique et social
Béni Mellal - Khénifra	Agence Nationale de la Conservation Foncière, du Cadastre et de la Cartographie	L'acquisition des équipements informatiques	1 MDH	-
		L'exécution des travaux topographiques et cartographiques relatifs à la catégorie D (mise à jour de la restitution numérique de la planimétrie)	0,83 MDH	-
		Construction du Bloc Foncier d'Azilal	25 MDH	-
		Aménagement du Bloc Foncier de khouribga	12 MDH	-
	Agence Nationale de Lutte Contre l'Analphabétisme	Exécution des programmes d'alphabétisations menés par les ONG (S1)	24,78 MDH	64 840 inscrits aux programmes d'alpha et de post alpha
		Exécution des programmes d'alphabétisations menés par les ONG (S2)	30,72 MDH	81 800 inscrits aux programmes d'alpha et de post alpha
	HAO	projets de construction, de lotissements et de mise à niveau urbaine	169,47 MDH	Réduire le déficit en logements et améliorer les conditions d'habitats de la population
	ABHS	Etudes et travaux de protection contre les inondations	2,6 MDH	Mettre à disposition des ressources en eau exploitables pour une éventuelle utilisation en eau potable ou en eau sanitaire
	ABHBC	* Equipement des stations hydrologiques et des barrages * Acquisition de données climatologique * Suivi des ressources en eau * Travaux de réalisation des seuils au niveau des stations hydrologiques	3,13 MDH	- Protection contre les inondations - Amélioration de la qualité de la mesure hydrologique
	OCP SA	Réalisation de deux stations de traitement des eaux usées (à Fkih Ben Saleh et à Kasbat Tadla)	130 MDH	- Traitement des eaux usées - Rationalisation de l'utilisation des ressources hydrique et respect de l'environnement
	ONEE (Branche Electricité)	Bouclage des postes HT/MT alimentés en antenne (Demnate; El Borj; Azilal et Ait Ouarda)	50 MDH	Accompagner l'augmentation de la demande d'Electricité & Améliorer la qualité des services rendus aux citoyens
Alimentation électrique du projet : Agropole de Béni Mellal		45 MDH		
Acquisition des Organes de Coupure du Réseau (Béni Mellal)		17 MDH		

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Données	Impact économique et social	
Béni Mellal - Khénifra		Augmentation de la puissance du poste 60/22 Zidania	14 MDH	Augmentation des capacités de stockage	
		Mise à niveau du poste 225/150/60KV Tizgui	34 MDH		
	ONHYM	Développement des projets miniers	2,2 MDH		
	RADEET		Nouveau complexe hydraulique à la ville de Fkih Ben Saleh		14,5 MDH
			Réalisation du réservoir semi-enterré et des conduites d'adduction et de distribution de l'agropole		13,6 MDH
			Construction de la STEP et des collecteurs hors site des eaux usées et pluviales de l'agropole de Beni Mellal et des centres avoisinants		110 MDH
			Réservoirs à Béni Mellal		11,7 MDH
	ORMVA Tadla	- Les projets relatifs aux travaux d'aménagement de la Grande Hydraulique, le service de l'eau, les actions d'appui, les projets du pilier II du Plan Maroc Vert ainsi que les actions de développement agricole	181 MDH		Plan Maroc Vert : augmenter les superficies irriguées et améliorer la gestion des ressources hydriques
Caisse pour le Financement Routier	Modernisation du réseau routier structurant et réhabilitation des routes provinciales	667,8 MDH	Développement du réseau routier et amélioration de la connectivité		
	Investissement : 5.684 MDH				
Fès - Meknès	ANLCA	Programmes d'alphabétisation menés par les ONG	50,36 MDH	224 030 inscrits au programme d'alphabétisation.	
	HAO	Projets de construction, de lotissements et de mise à niveau urbaine	653,8 MDH	- Réduire le déficit en logements - Améliorer les conditions d'habitats de la population	
	AREF FES	Construction d'Etablissements scolaires (écoles primaires, collèges, Lycées, écoles communautaires et internats)	366,5 MDH		
		Extension d'Etablissements scolaires (écoles primaires, collèges, Lycées, et internats)	184,9 MDH		
	ABH Sebou	Etudes et travaux de protection contre les inondations	18,08 MDH	Mettre à disposition des ressources en eau exploitables.	

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Données	Impact économique et social
Fès - Meknès	RADEEF	Construction du 4 ^{ème} poste source électrique	170 MDH	Approvisionnement en électricité
	RADEETA	Conduite d'interception globale	24 MDH	Amélioration de l'environnement
		Stations de relevage et de pompage	32 MDH	
		Réalisation de la station d'épuration	60 MDH	
		Assainissement liquide de la périphérie de Taza	56 MDH	
	RADEEM	Construction d'un réservoir 20000 M3 EH	17.7 MDH	Accroissement du capacité de stockage
	Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (Branche Electricité)	Réalisation d'un poste 225/60 KV de BOUFEKRANE	90 MDH	Répondre à la demande d'Electricité et Améliorer la qualité des services rendus aux citoyens
		Construction d'un poste 60/22kVA TAZA III	51 MDH	
		Construction d'un nouveau poste 60/22 KV AGROPOLIS	42 MDH	
		Projet Solaire photovoltaïque ATLAS	3 520 MDH	Réalisation de nouveaux ouvrages liés à l'activité de production
		Acquisition et remplacement des disjoncteurs des groupes et des commandes des disjoncteurs « ALLAL AL FASSI (AAF) ».	38 MDH	Assurer la disponibilité des ouvrages de production d'électricité
Extension basse tension dans les villages PERG (GUERCIF, BOULEMANE et MISSOUR)		31 MDH	Généraliser l'accès à l'Electricité	
Moroccan Agency for Solar Energy	La qualification de plusieurs sites, notamment celui de Midelt	847 MDH	Développement de centrales de production d'électricité d'origine solaire et réduction des coûts	
Caisse pour le Financement Routier	Programme de modernisation du réseau routier structurant et de réhabilitation des routes provinciales	1 169,7 MDH	Développement du réseau routier et amélioration de la connectivité	

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Données	Impact économique et social
Casablanca - Settat	Investissement : 29.931 MDH			
	HAO	Projets de construction de lotissements et de mise à niveau urbaine	1 177,8 MDH	Réduire le déficit en logements et améliorer les conditions d'habitat de la population
	ANLCA	Exécution des programmes d'alphabétisation menés par les ONG	100,4 MDH	274.770 inscrits au programme d'alphabétisation
	AREF	Constructions d'Etablissements scolaires	310 MDH	
	Société Nationales des Autoroutes du Maroc	Autoroute Tit Mellil Berrechid	Coût global : 1 300 MDH Année 2018 : 390 MDH	Faciliter la mobilité des usagers et du fret Consolidation du développement régional et national Contribution dans la création de l'emploi direct
		Elargissement à 2*3 voies Casablanca - Berrechid	Coût global : 658 MDH Année 2018 : 244 MDH	
		Elargissement à 2*3 voies du Contournement de Casablanca	Coût global : 805 MDH Année 2018 : 297 MDH	
	Casa Aménagement	Grand Théâtre de Casablanca	452 MDH	Achèvement des autres projets, notamment, la promenade maritime de la Mosquée Hassan II, la forêt Bouskoura-Merchich, la corniche Ain-Diab, Parc Zoologic Ain Sbaâ et la Corniche Mohammedia
		Parc archéologique	6 MDH	
		Complexe sportif Mohamed V	129 MDH	
		Parc de la ligue arabe	60 MDH	
		Zoo Ain Sbaâ	150 MDH	
		Trémie Al Mohades	450 MDH	
Corniche de grand casablanca		450 MDH		
Aménagement voiries		750 MDH		
Parking place rachidi		78 MDH		
Forêt Bouskoura Merchich	98 MDH			
ABHBC	Mise en place d'un système d'information, d'un Système de gestion de la maintenance et mise à niveau du Système d'auscultation des barrages	1,2 MDH	Dématérialisation des procédures et amélioration des performances	

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Données	Impact économique et social
Casablanca - Settat	RADEEC	Requalification et renforcement du réseau d'assainissement liquide	39 MDH	
		Réalisation de la Station d'Épuration du PUI et ville nouvelle Lakhyayta (1ère tranche)	120 MDH	
		Extension des réseaux	53 MDH	Augmentation de la capacité de stockage
	RADEEJ	Raccordement HT 60 KV du poste source RADEEJ III à Houzia par une deuxième ligne 60KV à partir du poste GHANEM ONE	20 MDH	Augmentation de l'approvisionnement en eau
		Raccordement du poste source RADEEJ I par une troisième ligne 60KV	17 MDH	
		Mise en place d'un système de télégestion du réseau	10 MDH	
		Construction et équipement d'une station d'épuration commune (ville Bir jdid et centre M'Harza Sahel)	50 MDH	Amélioration de l'environnement
		Extension du réseau pour le raccordement des quartiers sous équipés	50 MDH	Amélioration du taux d'accès à l'eau potable
	OCP SA	Adaptation des installations à l'usage de la pulpe de phosphate transportée par Pipeline depuis la mine de Khouribga	2 358 MDH	Adaptation de l'atelier phosphorique de MP III-IV à l'usage de la pulpe de phosphate et construction d'une nouvelle unité (ligne E) de 1400 TP2O5/J pour compenser les anciennes unités pendant les travaux de leur adaptation
		Projet d'extension des installations portuaires de Jorf Lasfar consistant en la mise en place de nouvelles Infrastructures et Superstructures ainsi que la réhabilitation des installations existantes	Budget global : 3.241 MDH	Accueil, à l'horizon 2013-2020, des trafics d'importations et d'exportations liés au développement de la plateforme de Jorf Lasfar.
Projet de construction d'une usine de dessalement qui permettra de satisfaire les besoins en eau de la plateforme chimique de Jorf Lasfar qui s'élèveront à terme à 75 Mm ³ /an		2 220 MDH	- Satisfaction à terme des besoins additionnels en eau requis pour le développement de la plateforme chimique de Jorf Lasfar;	

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Données	Impact économique et social	
Casablanca - Settat	OCP SA			- Rationalisation de l'utilisation des ressources hydrique et respect de l'environnement.	
		Projet de réalisation de deux nouvelles lignes sulfuriques d'une capacité de 4200TMH/J chacune.	4 780 MDH	- Satisfaction des besoins en acide sulfurique liés à l'accroissement des capacités de production de la plateforme chimique de Jorf Lasfar ; - Autosuffisance en énergie électrique	
		Réalisation d'une unité intégrée de production d'engrais comprenant : - Une ligne sulfurique : 4200TMH/J d'acide sulfurique - Une centrale thermique de capacité 62 MW - Une ligne d'acide phosphorique 1400T/J en P2O5 (450000T/an) - Une ligne d'engrais 3000T/J (1 MT/an) équivalent DAP - Un ensemble de bâtiments et de stockage	4 900 MDH	Augmentation de capacité de production des engrais	
	ONEE (Branche Electricité)		Réalisation du nouveau Parc à charbon à JORF	343 MDH	Assurer l'adéquation entre l'offre et la demande par la réalisation de nouveaux ouvrages liés à l'activité de production
			Etudes et Contrats d'assistance pour le développement du Projet GAS TO POWER	227 MDH	Accroissement de la part du gaz dans le M4
			Révision générale du Groupe turboalternateur tranche 3 (GTA n°3) installé à la Centrale Thermique Mohammedia	91 MDH	Assurer la disponibilité des ouvrages de production d'électricité
			Projet de mise en place d'un système de Télé-relève des clients THT, HT, MT et BT	69 MDH	Améliorer les performances commerciales
			Projet de Mise en place du Business intelligence pour améliorer le système d'information SAP	60 MDH	Améliorer les performances du système d'information supportant les activités de l'ONEE/BE

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Données	Impact économique et social
Casablanca - Settat	AMEE	Equipement du Centre Hospitalier Universitaire Ibn Rochd de Casablanca par des systèmes solaires thermiques (Hôpital Ibn Rochd, Hôpital d'Enfants, Hôpital 20 Août, la Mosquée)	3 MDH	Accroître et développer les ENR
	SONACOS	Construction du nouveau centre régional Casablanca	46,1 MDH	Amélioration de capacités industrielles et de stockage
		Réhabilitation des centres régionaux existants	1,8 MDH	-
		Réfection toiture hangars	1,6 MDH	-
	OFFICE NATIONAL DES PÊCHES	Acquisition d'équipement de froid (El Jadida)	1 MDH	-
		Mise à niveau de la halle d'El Jadida	1,4 MDH	-
	ORMVA	Acquisition des contenants normalisés UGCN Casablanca, Mohammedia, El Jadida et Jorf Lasfar	4 MDH	-
		Les projets relatifs aux travaux d'aménagement de la Grande Hydraulique, le service de l'eau, les actions d'appui, les projets du pilier II du Plan Maroc Vert ainsi que les actions de développement agricole.	261,49 MDH	Déploiement du plan Maroc Vert L'augmentation des superficies irriguées L'adoption des techniques plus économes en matière d'irrigation et l'amélioration de la gestion des ressources hydriques
Office National des Aéroports	Poursuite des opérations suivantes : -Certification OACI des aéroports, -Lancement des études techniques d'extension du T2 de l'aéroport Mohammed V -Mise en œuvre du programme de développement des terminaux du fret aérien, les équipements CNS/ATM et le programme de modernisation des tours de contrôle.	600 MDH	Doublement de la capacité de ce Hub	
Agence Nationale des Ports	- Viabilisation et équipement de la Nouvelle Zone des Chantiers Navals et aménagement du nouveau port de pêche du port de Casablanca et construction du bâtiment communautaire; - Aménagement du port sec de Zenata; - Aménagement d'un parking à proximité de la zone logistique de Zenata.	582,5 MDH	Renforcement des capacités portuaires	

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Données	Impact économique et social
Casablanca - Settat	Office National des Chemins de Fer	-Programme de mise à niveau du réseau ferroviaire ; -Poursuite de la réalisation de la Ligne à Grande Vitesse ; -Autres programmes d'investissement (matériel, outillages, SI...).	895,2 MDH	Consolidation du réseau ferroviaire actuel L'investissement dans la réalisation de la LGV Contribution dans la consécration de l'offre logistique
	CNPAC	Achèvement de la construction et l'équipement du centre pédagogique de prévention routière dans la ville de Benslimane	70 MDH	Sensibilisation dans le domaine de l'éducation routière au sujet de la sécurité routière
	Caisse pour le Financement Routier	Programme de modernisation du réseau routier structurant et de réhabilitation des routes provinciales	810,2 MDH	Développement du réseau routier et amélioration de la connectivité au niveau national
Marrakech - Safi	Investissement : 11.010 MDH			
	ABH Tensift	Travaux de protection contre les inondations et travaux d'assainissement liquide	190,74 MDH	Protection des populations contre les inondations
		Gestion du DPH (étude de délimitation du DPH, étude topographique pour le contrôle des carrières, assistance technique pour le traitement des dossiers)	2,30 MDH	Gestion et protection du DPH, amélioration la cadence de traitement des dossiers
	ANLCA	Exécution des programmes d'alphabétisation menés par les ONG	89,6 MDH	244 370 inscrits aux programmes d'alpha et de post alpha
	AREF MS	Constructions d'Etablissements scolaires	407 MDH	Education et formation vecteur du développement économique et social
	CHU MVI - Marrakech	Etudes liées aux constructions	22,8 MDH	-
	Office National des Pêches	Acquisition des contenants normalisés (Essaouira et Safi)	3 MDH	-
Construction de l'UGCN de Jorf Lasfar		Coût global : 2 MDH Année 2018 : 0,6 MDH	-	

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Données	Impact économique et social
Marrakech - Safi		Halle d'Essaouira (études et superstructures)	Coût global : 25 MDH Année 2018 : 7,5 MDH	-
	ORMVA DU HAOUZ MARRAKECH	PNEEI	2 700 MDH	-
		PILIER II	328 MDH	-
	HAO	projets de construction, de lotissements et de mise à niveau urbaine	990,60 MDH	réduire le déficit en logements améliorer les conditions d'habitats de la population
	RADEEMA	Construction d'un réservoir RAM de 30 000 m ³	48 MDH	Assurer la sécurité en eau potable de la ville de Marrakech
		Construction d'une unité de séchage solaire des boues de la station d'épuration	146 MDH	Préserver l'environnement et affiner le traitement de boues issues de la station d'épuration
		Extension de la capacité de traitement de la station d'épuration de la ville de Marrakech	251 MDH	Traitement des eaux usées produites par Marrakech jusqu'à l'horizon 2030
		Création d'un nouveau poste source 225/20KV au Nord-Ouest de la ville de Marrakech	120 MDH	Assurer la sécurité d'alimentation en énergie électrique de Marrakech
	RADEES	Réalisations des intercepteurs et des collecteurs primaires et secondaires (4ème tranche et 5ème tranche)	112,5 MDH	Desserte des quartiers non assainis
	ONEE Branche Eau	- Extension des deux unités de 693 MW de Safi - Projet Eolien Intégré de Jbel Lahdid - Projet NOOR ARGANA de construction de centrale solaire photovoltaïque dans les sites d'Errhamna et Tensift	Coût : 9.200 MDH	Satisfaire la demande nationale de l'électricité
ONEE Branche Electricité	Evacuation de l'énergie électrique produite par le Parc éolien de Jbel Hadid de 200 MW	72 MDH	Assurer l'adéquation entre l'offre et la demande par la réalisation de nouveaux ouvrages liés à l'activité de production	
	Construction du poste 225/60 Kv d'Essaouira	115 MDH	Accompagner l'augmentation de la demande d'Electricité &	

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Données	Impact économique et social
Marrakech - Safi		Construction et raccordement du poste 60/22 Kv Od Moumna	66 MDH	Améliorer la qualité des services rendus aux citoyens
		Construction d'un poste 60/22 kV de 2x10 MVA à Smimou	59 MDH	
		Construction d'un nouveau poste 60/22 KV à Errhamna	20 MDH	
	AMEE	Développement de 3 ENR (solaire))	5,2 MDH	Mise en place des mesures d'efficacité énergétique à l'AMEE à Marrakech pour sa transformation en bâtiment à énergie positive
	Caisse pour le Financement Routier	Programme de modernisation du réseau routier structurant et de réhabilitation des routes provinciales	806,1 MDH	Développement du réseau routier et l'amélioration de la connectivité
Oriental	Investissement : 8.512 MDH			
	HAO	Projets de construction, de lotissements et de mise à niveau urbaine	616 MDH	Réduire le déficit en logements améliorer les conditions d'habitats de la population
	AREF	Constructions d'Etablissements scolaires	207 MDH	
	Agence Urbaine d'Oujda	- Etudes et Documents Topographiques (Levés Topographiques)	0,25 MDH	Généraliser la couverture en documents d'Urbanisme
		- Etudes Générales et Programmation (Etude sur les zones à risque de Berkane)	0,3 MDH	
		- Assistance technique et architecturale pour l'habitat social en milieu rural	0,6 MDH	Aider la Population en milieu rural
		- Construction du siège de l'AUO et études y afférentes	9 MDH	Améliorer les conditions de travail
Centre Hospitalier Mohammed VI - Oujda	Constructions, aménagements et matériel médico-technique	16 MDH	-	

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Données	Impact économique et social
Oriental	Marchica Med S.A	Projets au niveau de la Cité d'Atalayoun :	Cout global : 4.113 MDH Année 2018 : 969,4 MDH	-
		- Cité des Riads : 182 MDH		
		- Village de la presqu'île : 108 MDH		
		- Villas de la Baie Tranche 2 : 92 MDH		
		- Terrasses de la Baie : 54 MDH		
		- Résidences de la Marina : 51 MDH		
		- Villas de la pinède tranche 2 : 34 MDH		
	- Hôtel de la Marina : 32 MDH			
	- Yacht Club : 13 MDH			
	Agence Pour l'Aménagement du Site de la Lagune de Marchica	Aménagements et Infrastructures	1.200 MDH	-
		Accessibilité et Mobilité	300 MDH	
		Développement Economique, Social et Culturel	100 MDH	
Environnement		100 MDH		
Foncier et indemnisation		800 MDH		
Prises de Participations		500 MDH		
RADEO	Collecteur de renforcement zone ANNAJD D2-N3 et D2-S7	11,6 MDH	Protection de l'environnement	
	Réalisation de Collecteur principal - Zone EST	23 MDH		
	Collecteur d'eaux pluviales EP 07	5,3 MDH		
ONEE (Branche Electricité)	Réhabilitation des tranches BT du poste 225/60/22 KV d'Oujda	17 MDH	Accompagner l'augmentation de la demande d'Electricité & Améliorer la qualité des services rendus aux citoyens	
	Remplacement des transformateurs de puissance MT/BT surchargés et ceux avariés au niveau de la Région de OUJDA	24 MDH		
	Projet Solaire Photovoltaïque ATLAS	3520 MDH	Assurer l'adéquation entre l'offre et la demande par la réalisation de nouveaux ouvrages liés à l'activité de production	
	Fourniture et Remplacement partiel des surchauffeurs et de la nappe supérieure des économiseurs des 3 tranches de la Centrale Thermique de Jerrada	10 MDH	Assurer la disponibilité des ouvrages de production d'électricité	
	Rénovation de l'alternateur de l'usine hydraulique Med V	29 MDH		

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Données	Impact économique et social
Oriental	ONEE (Branche Eau)	-Réalisation de 60 nouvelles stations d'épuration d'une capacité de plus de 170.000 m ³ /j -Pose d'environ 1.500 km de canalisations	4,9 MMDH	-
	AMEE	Renforcement de l'économie d'énergie dans les bâtiments.	2 MDH	-
	ONHYM	Géothermie	0,5 MDH	Développement d'investissements dans les mines
		Merija (Cu)	9,1 MDH	
		Tiouli Ouest (Zn)	6,6 MDH	
		RG-DEMB (Mn et Cu)	0,8 MDH	
		Haut Atlas oriental	2,7 MDH	
	SONACOS	Chaine de conditionnement CR Berkane	9.6 MDH	Amélioration de capacités industrielles
	Office National des Pêches	Acquisition des contenants normalisés UGCN Nador	1,5 MDH	-
	ORMVA Melouiya	- Les projets relatifs aux travaux d'aménagement de la Grande Hydraulique, le service de l'eau, les actions d'appui, les projets du pilier II du Plan Maroc Vert ainsi que les actions de développement agricole. Les autres actions concernent la petite et moyenne hydraulique, les aménagements hydro-agricoles en zone bour et le conseil agricole en matière d'irrigation.	61 MDH	Déploiement du plan Maroc Vert L'augmentation des superficies irriguées L'adoption des techniques plus économes en matière d'irrigation et l'amélioration de la gestion des ressources hydriques
Nador West MED	La réalisation des travaux de construction du port La concrétisation des résultats découlant des études afférentes à la viabilisation des zones d'activité adossées au projet.	2 183,3 MDH	-	
Caisse pour le Financement Routier	Programme de modernisation du réseau routier structurant et de réhabilitation des routes provinciales	361,5 MDH	Développement du réseau routier et l'amélioration de la connectivité	
UMP OUJDA	Construction d'une faculté à la ville de Taourirt	100 MDH		
	Construction d'une faculté à la ville de Berkane	100 MDH		

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Données	Impact économique et social
Darâa - Tafilalet	Investissement : 2.876 MDH			
	HAO	Projets de construction, de lotissements et de mise à niveau urbaine	220 MDH	- Réduire déficit en logements - Améliorer les conditions d'habitats de la population
	ANLCA	Exécution des programmes d'alphabétisations menés par les ONG	34,2 MDH	86.560 inscrits au programme d'alpha et de post alpha
	ABHGZR	Forage : lutte contre les inondations	10 MDH	Protection contre les inondations
		Extension du système de prévention et d'alerte contre les crues	2,5 MDH	
		Etude de protection contre les inondations du centre Goulmima	2,5 MDH	
	ABHGZR	Travaux de protection contre les inondations du centre Zaouiat Sidi Hamza	2 MDH	
		Travaux de protection contre les inondations du centre Jorf	2 MDH	
		Réalisation des travaux de protection contre les inondations du centre Toudgha Al Soufla	3 MDH	
	ANDZOA	Appui aux filières agricoles et aux activités économiques	10 MDH	-
		Appui aux projets socio-économiques	15,7 MDH	-
		Interventions du programme de préservation de l'environnement	9 MDH	-
		Renforcement des infrastructures de base et développement social	25 MDH	-
		Participation à l'organisation des festivals et salons dans les zones oasiennes	1,3 MDH	-
		Etude de caractérisation d'une zone de dynamisation rurale ainsi qu'une étude d'un plan de développement des oasis excentrique	3 MDH	-
	ONEE (Branche Electricité)	Projet Solaire photovoltaïque TAFILALT	1309 MDH	Assurer l'adéquation entre l'offre et la demande par la réalisation de nouveaux ouvrages liés à l'activité de production
		Evacuation de la centrale solaire d'OUARZAZATE	513 MDH	

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Données	Impact économique et social	
Darâa – Tafilalet		Création de la transformation 225/60 KV au poste de Mibladen	88 MDH	Accompagner l'augmentation de la demande d'Electricité & Améliorer la qualité des services rendus aux citoyens	
		Réalisation du poste 225/60 AGDZ	80 MDH		
		Réalisation d'une ligne 225 kV Ouarzazate - Agdez	53 MDH		
		ONHYM	Développement des projets miniers	14,7 MDH	Développement des investissements dans les mines
		Moroccan Agency for Solar Energy	NOOR IV(Ouarzazate) NOOR Laâyoune NOOR Boujdour	755 MDH 968 MDH 302 MDH	Centrales électriques solaires (PV)
		ORMVA Ouarzazate	Les projets relatifs aux travaux d'aménagement de la Grande Hydraulique, le service de l'eau, les actions d'appui, les projets du pilier II du Plan Maroc Vert ainsi que les actions de développement agricole.	154,8 MDH	Déploiement du plan Maroc Vert Augmentation des superficies irriguées Adoption des techniques plus économes en matière d'irrigation et l'amélioration de la gestion des ressources hydriques
		ORMVA Tafilalet	Les projets relatifs aux travaux d'aménagement de la Grande Hydraulique, le service de l'eau, les actions d'appui, les projets du pilier II du Plan Maroc Vert ainsi que les actions de développement agricole.	71,5 MDH	Déploiement du plan Maroc Vert Augmentation des superficies irriguées Adoption des techniques plus économes en matière d'irrigation et l'amélioration de la gestion des ressources hydriques
Souss – Massa	Investissement : 4.953 MDH				
	HAO	projets de construction, de lotissements et de mise à niveau urbaine	703,8 MDH	Réduire le déficit en logements améliorer les conditions d'habitats de la population	
	ANLCA	Exécution des programmes d'alphabétisations menés par les ONG	49,41 MDH	133 180 inscrits aux programmes d'alpha et de post alpha	

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Données	Impact économique et social
Souss – Massa	AREF	Constructions d'Etablissements scolaires	266 MDH	-
	Agence Urbaine de Taroudannt	Couvertures Aériennes, Travaux Photogrammétriques et Restitutions	0,84 MDH	-Améliorer le taux de couverture en documents d'urbanisme. -la simplification et l'harmonisation de la procédure d'obtention de l'autorisation de construire. -Favoriser l'investissement. -Améliorer le climat des affaires
		Documents topographiques	0,3 MDH	
	Agence Urbaine de Taroudannt	Plan d'aménagement et de développement	3,2 MDH	
	ABHSM	Projet sur l'eau (eaux souterraines)	12,7 MDH	Reconnaissance des eaux souterraines
			1 MDH	Analyse et l'interprétation des données de la qualité
	ABHSM	Projets d'assainissement liquide	1,9 MDH	Réduction de l'impact des rejets domestiques dans les zones rurales hydriques
			17 MDH	Protection des ressources hydriques dans la zone d'action de l'ABHSMhydriques t,.
	ABHSM	Lutte contre les inondations	2,3 MDH	Satisfaction des besoins en eau dans les zones dépourvues en eau souterraines etc...).
			2 MDH	Réalisation des études pour protéger les sites menacés des communes et villes
			16 MDH	Protection contre les inondations de provinces
	ABHSM	Amélioration de l'entretien des équipements des barrages	9,8 MDH	Achat des pièces de rechange et d'usure et des outils de travail tel que : les batteries, lampes, pièces électriques, pompes hydrauliques
			7 MDH	Satisfaire la demande en eau potable
ABHSM	Réservoir semi-enterré 3.000 m3	7 MDH		
ABHSM	Renforcement en f500 de l'alimentation de la zone d'Ait Melloul	2,4 MDH		

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Données	Impact économique et social
Souss - Massa		Actualisation du Schéma Directeur d'Eau Potable	4 MDH	ASSAINISSEMENT
		Normalisation et réhabilitation des stations et Réservoirs	0,7 MDH	
		Infrastructure lotissement Abaraz (reservoir+station de reprise + conduite) 600 m3	2 MDH	
		Infrastructure de collecte et de transfert des eaux usées du centre d'Aourir et Tamraght vers la STEP d'Aourir	61 MDH	
		Infrastructure de collecte et de transfert des eaux usées des centres relevant de Drarga vers Agadir	120 MDH	
		Collecteur de délestage Ait Melloul	28,8 MDH	
	ANDZOA	Réalisation et mise en œuvre des projets d'infrastructure de base et Développement Social	35 MDH	<ul style="list-style-type: none"> - Appui aux filières agricoles et aux projets socio-économiques - Protection de l'environnement - Mise en place d'actions de développement des infrastructures de base et développement Social - Financement des projets pour la création de l'emploi - Appui à la jeunesse et sport et aux activités socioculturels
		Financement des projets et Appui aux initiatives individuelles pour la création de l'emploi.	5 MDH	
		Participation à l'organisation des festivals et salons	0.7 MDH	
		Réalisation et mise en œuvre des projets et actions de Protection de l'environnement, la gestion des déchets solides et liquides et réalisation des projets d'assainissement rural.	8.5 MDH	
		Appui aux projets socio-culturels et sportifs	21 MDH	
		Financement des projets dans le cadre de la coopération international	5 MDH	
		Etude de caractérisation et gestion de l'Arganeraie	2 MDH	
	ONEE BE	Construction de la STEP Abdelmoumen	2400 MDH	Assurer l'adéquation entre l'offre et la demande par la réalisation de nouveaux ouvrages liés à l'activité de production
		Projet Solaire photovoltaïque ATLAS	3520 MDH	

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Données	Impact économique et social
Souss - Massa		Réfection la ligne n°96 et réaménagement des lignes 60kv à Ait Melloul et Tiznit	55 MDH	Accompagner l'augmentation de la demande d'Electricité & Améliorer la qualité des services rendus aux citoyens
		Renforcement de puissance aux postes 225/60 kV AGADIR	16 MDH	
		Création d'un nouveau poste source à Sidi Bibi	50 MDH	
		Electrification PEQUAP des communes MASSA-INCHADEN-BELFAA	16 MDH	Généraliser l'accès à l'Electricité
	AMEE	Développement de la performance de l'économie d'énergie (planification, bâtiments, communes, gouvernance locale)	2 MDH	
	ONHYM	Projets miniers	3,5 MDH	Développement d'investissement dans les mines
	Office National des Pêches	Extension de l'UGCN d'Agadir	3 MDH	
		Acquisition des contenants normalisés UGCN Agadir	3 MDH	
	ORMVA Souss Massa	- Les projets relatifs aux travaux d'aménagement de la Grande Hydraulique, le service de l'eau, les actions d'appui, les projets du pilier II du Plan Maroc Vert ainsi que les actions de développement agricole.	154,9 MDH	Déploiement du plan Maroc Vert Augmentation des superficies irriguées Adoption des techniques plus économes en matière d'irrigation et l'amélioration de la gestion des ressources hydriques
Caisse pour le Financement Routier	Programme de modernisation du réseau routier structurant et de réhabilitation des routes provinciales	708,6 MDH	Développement du réseau routier et l'amélioration de la connectivité	
ONOUSC	Construction d'une cité universitaire	58 MDH		
	Investissement : 1 281 MDH			
Guelmim - Oued Noun	HAO	projets de construction, de lotissements et de mise à niveau urbaine	128,4 MDH	Réduire le déficit en logements améliorer les conditions d'habitats de la population
	ANLCA	Exécution des programmes d'alphabétisations menés par les ONG	38,1 MDH	109 800 inscrits au programme d'alpha et de post alpha

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Données	Impact économique et social
Guelmim - Oued Noun	AREF	Constructions d'Etablissements scolaires	83 MDH	-
	Agence Urbaine de Guelmim - Es-Smara	Actualisation du plan d'aménagement du centre d'Ifran Anti Atlas	0,3 MDH	Aménagement du territoire
		Elaboration des plans de développement des centres de Tazart, Tizonine, Alougoum	0,4 MDH	Valoriser les ressources spécifiques des territoires ruraux.
		Réalisation d'une carte d'aptitude à l'urbanisation pour le province de Guelmim	0,95 MDH	
	ONEE BE	Fourniture des pièces de rechange (PDR) pour la visite systématique de la Centrale Diesel TanTan	140 MDH	Assurer la disponibilité des ouvrages de production d'électricité
		Projet Solaire photovoltaïque ATLAS	3.520 MDH	Assurer l'adéquation entre l'offre et la demande par la réalisation de nouveaux ouvrages liés à l'activité de production
		Réalisation de la transformation 225/60 KV à GUELMIM	56 MDH	Accompagner l'augmentation de la demande d'Electricité & Améliorer la qualité des services rendus aux citoyens
		Création d'un poste source 60/22 KV d'ASSA et d'une ligne 22 kV pour l'alimentation du village TARGAMAYT	33 MDH	
		Remplacement des pylônes 225 Kv des lignes 225 Kv Tantan Port-Akhefennir et Akhefennir-TAH	19 MDH	-
		Création d'une boucle principale MT entre le départ FOUM ZGUID issu du PS Agbar et le départ 22 KV TISSANT issu du PS TATA	6 MDH	-
	AMEE	Mise à niveau de mosquées (CES, PV, LED), Hammams (chaudière améliorée), Bâtiment de l'Association de protection des enfants (CES, LED), Hôpitaux (CES, LED), Dar Taliba et internat	10 MDH	Projet pilote « Ville intelligente » Diminution de la consommation énergétique dans les villes
	ONHYM	PROJET INTEGRE D'EXPLORATION MINIERE dans l'Anti-Atlas	4,2 MDH	Développement d'investissement dans les mines

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Données	Impact économique et social
Guelmim - Oued Noun	Office National des Pêches	Acquisition d'équipement de froid (Sidi Ifni)	2 MDH	
	Caisse pour le Financement Routier	Programme de modernisation du réseau routier structurant et de réhabilitation des routes provinciales	432,9 MDH	Développement du réseau routier et l'amélioration de la connectivité
Laâyoune - Sakia El Hamra	Investissement : 3.230 MDH			
	HAO	Projets de construction, de lotissements et de mise à niveau urbaine	116,92 MDH	Réduire le déficit en logements Améliorer les conditions d'habitat de la population
	ANLCA	Exécution des programmes d'alphabétisations menés par les ONG	1,97 MDH	5.100 inscrits au programme d'alpha et de post alpha
		Exécution des programmes d'alphabétisations menés par les ONG	2,41 MDH	6 360 inscrits au programme d'alpha et de post alpha
	AREF	Constructions d'Etablissements scolaires	34 MDH	-
	MASEN	NOOR IV(Ouarzazate)	755 MDH	Renforcement du solaire des mix énergétiques
		NOOR Laayoune	968 MDH	
		NOOR Boujdour	302 MDH	
	OCP SA	Réalisation d'une unité de production intégrée d'engrais à Laayoune,	8.360 MDH	Renforcement des capacités de production minière et chimique.
	OCP Phosboucraa	Projets de nouvelles trémies pour Boucraa	Budget global : 500 MDH	
Projet d'un nouveau port à Laayoune (wharf) à 3 quais pour l'exportation d'engrais, d'acide phosphorique et de roche phosphatée ainsi que pour l'importation des matières premières (soufre, ammoniac et potasse)		Budget global : 4.200 MDH		
ONEE BE	Evacuation de l'énergie électrique produite par le Parc éolien de Tiskrad de 300 MW	33 MDH	Assurer l'adéquation entre l'offre et la demande par la réalisation de nouveaux ouvrages liés à l'activité de production	

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Données	Impact économique et social
Laâyoune - Sakia El Hamra		Création d'un poste source HT/MT à TARFAYA	31 MDH	Accompagner l'augmentation de la demande d'Electricité & Améliorer la qualité des services rendus aux citoyens
		Construction de la nouvelle ligne 225 kv simple terre Laâyoune - Tarfaya de 70 Km	70 MDH	
		Renforcement des réseaux MT des deux villes ESSMARA et BOUJDOUR	10 MDH	
		Acquisition des pièces de rechange pour la visite systématique des groupes Diesel de Laâyoune	27 MDH	
	ONHYM	GEO THERMIE MAROC BASSIN DE LAËYOUNE	5,5 MDH 2,95 MDH	Assurer la disponibilité des ouvrages de production d'électricité
Office National des Pêches	Acquisition des contenants normalisés UGCN de Laâyoune et Boujdour	5 MDH	-	
Investissement : 736 MDH				
Dakhla - Oued Eddahab	HAO	Projets de construction, de lotissements et de mise à niveau urbaine	48,2 MDH	Réduire le déficit en logements améliorer les conditions d'habitats de la population
	ANLCA	Exécution des programmes d'alphabétisations menés par les ONG	1,3 MDH	3 580 inscrits au programme d'alpha et de post alpha
	AREF	Constructions d'Etablissements scolaires	19 MDH	
	ONEE (Branche Electricité)	Raccordement de la ville de Dakhla au réseau électrique National	992 MDH	Accompagner l'augmentation de la demande d'Electricité & Améliorer la qualité des services rendus aux citoyens
		Raccordement de Dakhla au Réseau National (ouvrages Distribution)	74 MDH	
	Deuxième centrale Diesel de DAKHLA d'une puissance comprise entre 20 et 24 MW	300 MDH	Assurer l'adéquation entre l'offre et la demande en réalisant nouveaux ouvrages liés à l'activité de production	

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Données	Impact économique et social
		Fourniture des pièces de rechange pour les visites systématiques des moteurs de centrale Diesel de DAKHLA et ses auxiliaires	132 MDH	Assurer la disponibilité des ouvrages de production d'électricité
	ONHYM	Travaux de reconnaissance et de recherche	29,7 MDH	-
	Office National des Pêches	Alimentation en énergie solaire	7 MDH	-
		Acquisition des contenants normalisés UGCN de Dakhla	4 MDH	-

N.B. :

- Certains EEP ne disposent pas d'une répartition régionale de leurs investissements ;
- Il est difficile de domicilier certains projets réalisés par les EEP par Régions ;
- Dans certains cas, les EEP disposent que du coût global précis de certains projets qui peuvent concernés plusieurs Régions ou qui seront réalisés sur plusieurs années.

